

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE

MINISTRE DES PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE
L'ARTISANAT

SECRETARIAT GENERAL

DIVISION DES ETUDES, DES PROJETS ET DE
LA PROSPECTIVE



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE - WORK - FATHERLAND

MINISTRY OF SMALL AND MEDIUM-
SIZED ENTERPRISES, SOCIAL ECONOMY AND
HANDICRAFTS

SECRETARIAT GENERAL

DIVISION OF STUDIES, PROJECTS AND
FORECASTS

RAPPORT FINAL



ETUDE SUR LA STRUCTURATION DES PMEESA DE LA FILIERE COTON-TEXTILE-CONFECTION-CUIR

SEPTEMBRE 2022

AVANT-PROPOS

La filière Coton-Textile-Confection-Cuir est un segment très important du tissu industriel Camerounais. Elle a été retenue dans la SND30 comme l'un des neufs secteurs qui ont la qualité et la capacité de porter le Cameroun à l'émergence 2035. Cependant, « le développement de la filière fait face à de nombreuses contraintes qui entravent et pénalisent l'essor harmonieux des activités qui la composent ».

Au regard de son caractère composite, l'analyse de ladite filière s'est faite à travers ses deux principales branches que sont ; la branche Coton-Textile-Confection et la branche Industrie du cuir et de la fabrication des chaussures. En effet, l'accès à la matière première, la chaîne de transformation et les acteurs qui y opèrent sont différents, justifiant ainsi notre démarche.

L'analyse de la branche Coton-Textile-Confection révèle qu'elle est complètement sinistrée entre autres par, l'exportation quasi-totale de la production nationale de coton (99%), une transformation locale presque inexistante (1% du coton est transformé localement) et les filateurs locaux qui s'approvisionnent au cours mondial du coton, c'est-à-dire qu'ils achètent la fibre localement produite comme s'ils en importaient.

En ce qui concerne la branche Industrie du cuir et de la fabrication des chaussures, elle reste marginale en dépit d'un potentiel en matières premières (peau et cuir bruts de bovins et équidés, d'ovins et de caprins), le secteur peine à voir émerger une unité d'envergure industrielle. L'activité est essentiellement cantonnée à l'artisanat ou même à l'exportation des produits bruts ou semis finis.

C'est donc dans l'optique d'apporter une contribution au développement de la filière Coton-Textile-Confection-Cuir que la présente étude a été réalisée avec en toile de fond, l'idée de structurer les Petites et Moyennes Entreprises, les Organisations de l'Economie Sociale et les Artisans qui y opèrent afin de leur permettre de jouer pleinement leur rôle de catalyseur de croissance et d'acteurs majeurs de la transformation structurelle de notre économie.

**Le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de
l'Artisanat**

Achille BASSILEKIN III

SOMMAIRE

<i>AVANT-PROPOS</i>	<i>i</i>
<i>Sommaire</i>	<i>ii</i>
<i>LISTE DES ABBREVIATIONS</i>	<i>iii</i>
<i>Liste Des tableaux</i>	<i>vi</i>
<i>Liste des Graphiques et Figures</i>	<i>vii</i>
<i>Résumé exécutif</i>	<i>viii</i>
<i>Introduction</i>	<i>1</i>
CHAPITRE 1 : ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC DE LA FILIERE COTON-TEXTILE- CONFECTION-CUIR	3
I. Délimitation et segmentation de la filière Coton-Textile-Confection-Cuir en composante	3
II. Etat des lieux de la filière COTON-TEXTILE-CONFECTION-CUIR	11
III- Diagnostic de la filière COTON-TEXTILE-CONFECTION	61
CHAPITRE 2 : CHOIX OPERATIONNELS POUR LA RELANCE DE LA FILIERE COTON-TEXTILE- CONFECTION-CUIR 72	
II.1 Choix opérationnel pour la relance de la branche Coton-Textile-Confection	72
II.2 Choix opérationnel pour la relance de la branche Cuir et industrie de la fabrication de chaussures.....	94
CHAPITRE 3 : PLAN D’ACTIONS PRIORITAIRES POUR LA RELANCE DE LA FILIERE COTON- TEXTILE-CONFECTION-CUIR	101
III.1 Présentation des domaines d’interventions prioritaires de la Branche Coton-Textile- Confection	102
III.2 Présentation des domaines d’interventions prioritaires de la Branche industrie du cuir et de fabrication de chaussures	109
CHAPITRE 4 : MECANISME DE SUIVI-EVALUATION DU PLAN DE STRUCTURATION DE LA FILIERE COTON-TEXTILE-CONFECTION-CUIR	114
IV.1 Les principes directeurs	114
IV.2 Le dispositif de pilotage et de mise en œuvre du plan.....	115

IV.3 L'opérationnalisation du Plan	116
IV.4.. Gestion des risques	117
ANNEXE	120
EQUIPE DE REDACTION.....	166

LISTE DES ABBREVIATIONS

ACEP	Agence de Crédit Pour l'Épargne Privée
ACEFA	Programme de Consolidation et de Pérennisation du Conseil Agropastoral
AFD	Agence Française de Développement
APME	Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprise
ANEMCAM	l'Association Nationale des Établissements de Microfinance
BC-PME	Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises
CAFRAD	Centre d'Animation, de Formation, de Recherche et d'Appui au Développement
CAMCULL	Cameroon Cooperative Credit Union League
CC	Cercles de Caution
CFAO	Corporation For Africa and Overseas
CICAM	Cotonnière industrielle du Cameroun
CIRAD	Recherche agronomique pour le développement
CNPC-C	Confédération Nationale des Producteurs de Coton du Cameroun
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
GP	Les Groupements de producteurs
COFIL	Coton hydrophile du Cameroun
CTCC	Cotton Textile Confection Cuir
CTD	Collectivité Territoriale Décentralisée
DSCE	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
EMF	Établissement de Microfinance
FEICOM	Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale
FFOM	Force Faiblesses Menaces Opportunités
GIC	Groupe initiative Commune
GIE	Groupement d'Intérêt Économique
IEDC	Institut Européen pour le Développement et la Coopération
IMF	Institution de Microfinance

IFR	Institutions de Finances Rurales
INS	Institut National des Statistiques
MAGZI	Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles
ME	Moyenne Entreprise
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINCOMMERCE	Ministère du Commerce
MINEPAT	Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire.
MINEDUB	Ministère de l'Education de Base
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MINERESI	Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
MINESEC	Ministère des Enseignements Secondaire
MINESUP	Ministère de l'Enseignement Supérieur
MINDEVEL	Ministère de la Décentralisation et du Développement Local -
MINEPIA	Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales
MINFI	Ministère des Finances
MINHDU	Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain
MINMINDT	Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique
MINPMEESA	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat.
NACAM	Nomenclature des activités et des produits du Cameroun
UES	Organisation de l'Economie Sociale
OAPI	Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
OIT	Organisation International du Travail
PAPME	Promotion de l'Artisanat et des Petits Métiers
PADMIR	Programme de Développement de la Microfinance en zone Rurale
PCM	Project Cycle Management
PRC	Présidence de la République du Cameroun
PE	Petite Entreprise
PPTÉ	Pays Pauvres Très Endettés
PDRM	Mount Mbappit Rural Development Project
PFAC	Partenariat France Afrique pour le Co-développement

PFCA	Programme de Formation Complémentaire des Apprentis
PIDMA	Projet d'Investissement et de Développement des Marchés Agricoles ;
PM	Premier Ministère
PMEAA	Programme d'Appui au Petites et Moyens Entreprises Agricoles et Agroalimentaires
PTF	Partenaire Technique et Financier
TANICAM	Tannerie industrielle du Cameroun
RELESS	Réseau Local d'Économie Sociale et Solidaire
RESSCAM	Réseau National de l'Économie Sociale et Solidaire du Cameroun
SCOOP-CA	Société Coopérative avec Conseil d'Administration
SCOOPS	Société Coopérative Simplifiée
SEP	Société Européenne des Peaux
CFDT	Compagnie Française de Développement des Textiles
SODECOTON	Société de Développement du Coton
SODEPA	Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales
SND-30	Stratégie Nationale de Développement 2020-2030
TPE	Très Petite Entreprise
UES	Unité d'Economie Sociale
UCP	Unité de Coordination du Programme
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
ZIC	zones d'intérêt cynégétique

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution du nombre de producteurs selon la superficie cultivée	16
Tableau 2 : Ventilation des entreprises selon le segment d'activité	20
Tableau 3 : Ventilation des entreprises selon le segment d'activité	21
Tableau 4 : Répartition de la demande des objets en cuir au Cameroun	44
Tableau 5 : Prix des articles vendus	44
Tableau 6 : Évolution des effectifs des principaux cheptels de 2015 à 2021 par espèce au Cameroun	52
Tableau 7 : Effectifs des cheptels par région en 2020 et 2021 au Cameroun	52
Tableau 8: Répartition de la production (en nombre) de cuirs en 2020	53
Tableau 9 : structuration de la valeur ajoutée de la composante COTON-TEXTILE-CONFECTION entre 2005 et 2018	54
Tableau 10 : Dépenses en importation de produits textiles par le Cameroun en 2019	56
Tableau 11: Effectifs et masse salariale des industries du textile et de la confection	57
Tableau 12 : Effectifs et masse salariale des industries du cuir et fabrication des chaussures	58
Tableau 13 : Project Cycle Management (PCM)	80
Tableau 14 : Estimation l'évolution de la production cotonnière suivant les objectifs de la SND30	81
Tableau 15: Estimation de la production cotonnière de la SODECOTON de 2022 à 2030 ..	82
Tableau 16: Quantité (en tonne) de coton fibre estimée entre 2022 et 2030	83
Tableau 17: Taux (estimé) de transformation locale du coton fibre entre 2022 et 2030	84
Tableau 18: Estimation de la Production complémentaire de coton et des surfaces cultivables (ha) à mobiliser	86
Tableau 19: Pondération des intervalles de surface cotonnière à cultiver	86
Tableau 20: Estimation de l'égrenage du coton cultivé par le réseau complémentaire	88
Tableau 21: Estimation du nombre de PME pouvant égrainer le coton du réseau complémentaire	89
Tableau 22 : Project Cycle Management (PCM)	100
Tableau 23 : Demande du coton entre 2014 et 2018	105

LISTE DES GRAPHIQUES ET FIGURES

Graphique 1: Valeur ajoutée des segments de la filière (en millions de FCFA) et part de la valeur ajoutée de la filière dans le PIB (%)	37
Graphique 2: Solde commercial des produits de la filière et part de la filière dans le total des échanges commerciaux	38
Graphique 3: Part (%) de la valeur des différents segments dans le commerce extérieur des produits de la filière	38
Graphique 4: Part de la valeur ajoutée à la composante COTON-TEXTILE-CONFECTIION entre 2005 et 2018.....	55
Graphique 5: Répartition du nombre d'acteurs estimée selon les intervalles de surfaces cultivable qu'ils possèdent.....	87
Figure 1: <i>Chaine de valeur de la branche COTON-TEXTILE-CONFECTIION</i>	5
Figure 2: <i>chaine de valeur de la branche de l'industrie du cuir et de la fabrication des chaussures</i>	7
Figure 3 : chaine de valeur du coton.....	22
Figure 4 : Evolution de la production de Coton graine de 1995 à 2019	23
Figure 5: Evolution de la production de fibre selon la longueur	25
Figure 6: Evolution de la production de fibre selon le grade.....	25
Figure 7: Evolution de la production de pagne	26
Figure 8 : Appels d'offre sur les herbicides lancés de 2015 à 2018	31
Figure 9 : Abattoirs et unités opérationnelles de la SODEPA	47
Figure 11. Arbre à probleme de la branche.....	76
Figure 12 : Arbre à objectif du COTON-TEXTILE-CONFECTIION.....	78
Figure 13 : Arbre à problème du cuir.....	96
Figure 14 : Arbre à objectif.....	98

RESUME EXECUTIF

La filière Coton-Textile-Confection-Cuir est un segment très important du tissu industriel Camerounais. Il a été retenu dans la SND30 comme l'un des neuf secteurs qui ont la qualité et la capacité de porter le Cameroun à l'émergence 2035. Cependant, « le développement de la filière fait face à de nombreuses contraintes qui entravent et pénalisent l'essor harmonieux des activités qui la composent ».

C'est donc dans l'optique d'apporter une contribution au développement de la filière que la présente étude a été réalisée avec en toile de fond, l'idée de structurer les Petites et Moyennes Entreprises, les Organisations de l'Economie Sociale et les artisans qui y opèrent afin de leur permettre de jouer pleinement leur rôle de catalyseur de croissance et d'acteurs majeurs de la transformation structurelle de notre économie.

Le présent document est structuré, conformément aux orientations du guide méthodologique de planification, autour de quatre chapitres à savoir ; l'état des lieux et le diagnostic de la filière (chapitre 1), les choix opérationnels pour la relance de la filière (chapitre 2), le plan d'actions prioritaires (chapitre 3) et enfin le dispositif de suivi/évaluation (chapitre 4).

Il convient toutefois de préciser qu'au regard du caractère composite de la filière, l'analyse a été faite sur les branches Coton-Textile-Confection d'une part et Industrie du cuir et de la fabrication des chaussures d'autre part. En effet, l'accès à la matière première, la chaîne de transformation et les acteurs qui y opèrent sont différents justifiant ainsi notre démarche.

Dans le premier chapitre, il a été question de délimiter le périmètre couvert par l'étude dans chacune des branches. Pour ce qui est de la branche Coton-Textile-Confection, sont prises en compte les opérations qui partent de la culture du coton, à la transformation en produits vestimentaires et linges de maison en passant par la filature dudit coton et sa transformation en tissu. Sont exclus, les opérations de trituration qui consistent à transformer la graine de coton en huile raffinée et en tourteaux.

S'agissant de la branche Industrie du cuir et de la transformation des chaussures, l'étude analyse la branche dans son entièreté. Elle couvre de manière sommaire les activités d'élevage sans véritablement entrer en profondeur. Les aspects qui nous intéressent dans ce segment sont liés à l'organisation et à la structuration des éleveurs. Un accent a cependant été mis sur les activités de collecte et de traitement des peaux, le tannage de ces dernières, la fabrication et la distribution des produits qui en découlent.

L'analyse des activités retenues par branche relève, s'agissant de la branche Coton-Textile-Confection, qu'à l'exception du coton, le reste de la branche est complètement sinistré pour les raisons suivantes :

- ✓ 99% de la production nationale de coton est exportée, 1% est transformé localement, ce qui traduit une très faible valeur ajoutée donnée à la fibre produite localement ;
- ✓ la fibre de coton vendue par SODECOTON aux filateurs locaux au cours mondial, c'est-à-dire que ces acteurs achètent la fibre localement produite comme s'ils importaient ;
- ✓ le cout très élevé de l'énergie électrique pour les entreprises (92 FCFA/kWh contre le tiers en Chine) ;
- ✓ le prix des intrants élevé ;
- ✓ les faibles incitations fiscales ;
- ✓ la concurrence déloyale des produits importés ;
- ✓ les contre bande et contrefaçon sont d'autres maux qui minent la filière ;
- ✓ la présence de la friperie sur le marché détruit l'industrie locale.
- ✓ le mauvais état des routes d'évacuation des produits ;
- ✓ la lenteur de la voie de chemin de fer pour l'exportation des balles par mer ;
- ✓ les problèmes d'entretien et d'aménagement des infrastructures existantes ;
- ✓ le manque ou insuffisance des magasins de stockage du coton graine, des intrants agricoles et industriels ;
- ✓ le manque d'infrastructures abritant les centres de recherche régionaux.

En ce qui concerne la branche Industrie du cuir et de la fabrication des chaussures, l'analyse révèle qu'elle reste marginale en dépit d'un potentiel en matières premières (peaux et cuir bruts de bovins et équidés, d'ovins et de caprins), ce secteur peine à voir émerger une unité d'envergure industrielle. L'activité est essentiellement cantonnée à l'artisanat ou même à l'exportation des produits bruts ou semis finis.

L'inorganisation des circuits de collecte et l'insuffisance des unités de traitement induisent des difficultés d'approvisionnement tant au plan de la disponibilité que de la qualité. Les activités de tannerie et de fabrication des chaussures sont en outre confrontées à la concurrence des importations. Et pourtant la transformation des peaux d'animaux est une filière porteuse impliquant de nombreux acteurs (collecteurs, tanneurs, couturiers, stylistes et autres artisans) qui pourraient être porteurs pour la relance économique dans les régions septentrionales en particulier.

Fort de ces constats, il a été question au chapitre deux de formuler les choix opérationnels pour la relance de la filière à travers ses principales branches. La démarche ici a consisté pour chaque branche, à ressortir les enjeux et défis, à analyser les problèmes identifiés ainsi que les objectifs qui en découlent, les scénarios à envisager et enfin à ressortir le cadre opérationnel de sa mise en œuvre.

Aussi, pour la branche Coton-Textile-Confection, quatre axes opérationnels ont été identifiés pour sa relance, il s'agit notamment de :

- ✓ structuration et organisation de la production du coton au Cameroun ;
- ✓ renforcement du dispositif d'égrenage du coton ;
- ✓ renforcement du dispositif de transformation de la fibre du coton en tissu
- ✓ industrialisation de la Confection textile et professionnalisation de sa commercialisation

Quatre axes ont également identifié pour la relance de la branche Industrie du cuir et de la confection des chaussures à savoir :

- ✓ amélioration de l'enlèvement des peaux
- ✓ organisation et structuration de la collecte et stockage des peaux
- ✓ renforcement du dispositif de traitement de la peau pour la transformer en cuir de grande qualité
- ✓ industrialisation de la confection des articles à base de cuir

La déclinaison de ces axes en activités concrètes est présentée au chapitre 3 ou un plan d'actions prioritaires d'un montant de **FCFA 161 milliards 399 millions 002 milles** sur une période de trois ans, a été élaboré. Il faut souligner que ce montant s'intègre bien avec celui du plan agroindustriel global identifié par la SND-30.

Le chapitre 4 pour sa part présente le mécanisme de suivi/évaluation de notre plan de structuration des PMEESA de la filière Coton-Textile-Confection-Cuir. En effet, étant donné que le présent plan s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la SND 30, son mécanisme de suivi évaluation ne saurait se situer en marge du dispositif déjà mis en œuvre pour son suivi. Aussi les orientations politiques y afférentes se feront dans le cadre du Conseil National de la Planification présidé par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement. Au niveau stratégique il sera assuré par le Comité National de Suivi Evaluation de la mise en œuvre de la stratégie présidé par le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ; spécifiquement au niveau du sous-comité des industries et services.

INTRODUCTION

Le Cameroun a adopté en 2009 le document « Cameroun, Vision 2035 » qui définit ses perspectives de développement économique et social à long terme en vue de l'atteinte de l'émergence à l'horizon 2035. La première phase de mise en œuvre de cette vision de développement à long terme a été opérationnalisée par le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), lequel a constitué le cadre global de référence des actions du Gouvernement et des partenaires au développement pour la période 2010-2019.

Rendu au terme du DSCE, le Cameroun s'est doté d'une nouvelle stratégie qui décline le nouveau cadre global de référence pour les actions du Gouvernement durant la période 2020-2030, il s'agit de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND-30), adoptée par le Gouvernement et officiellement présentée le 16 novembre 2020 par le Ministre en charge de la planification.

La Stratégie Nationale de développement 2020-2030 (SND-30), définit un ensemble d'orientations stratégiques pour la réalisation des objectifs de développement du pays au cours de la prochaine décennie. A l'horizon de cette stratégie, l'un des principaux piliers déclinés porte sur la transformation structurelle de l'économie.

Cette transformation structurelle de l'économie camerounaise repose principalement sur l'idée d'une mutation du système productif à travers notamment la densification du tissu industriel. C'est dans ce cadre que des objectifs sur l'évolution de la part de la Valeur Ajoutée Manufacturière dans le Produit Intérieur Brut (pour la porter de 14,5% en 2017 à 25% en 2030) ou encore l'accroissement de la part des exportations des produits manufacturiers dans le total des exportations (de 26,3% en 2015 à 54,5% en 2030) sont définis. La réalisation de ces objectifs passe nécessairement par la mise en œuvre d'un certain nombre d'actions stratégiques dans les secteurs et des filières à même d'impulser la dynamique souhaitée.

Considérée comme filière porteuse de croissance économique et dotée d'un fort potentiel de création d'emplois, la filière Coton-Textile-Confection-Cuir est identifiée dans la SND-30 comme une composante importante du socle sur lequel repose le processus de transformation structurelle de l'économie camerounaise envisagé. En effet, de l'amont à l'aval, cette filière est organisée autour d'un grand nombre d'activités regroupant divers acteurs dont l'interaction harmonieuse est de nature à jouer un rôle prépondérant dans l'atteinte des objectifs de développement du pays.

Toutefois, le faible niveau de transformation des produits en aval de la chaîne est caractéristique de cette filière. Cette situation donne lieu à une ruée vers les produits importés pour satisfaire une demande sans cesse croissante. C'est ainsi qu'entre 2014 et 2018, la valeur cumulée des importations des produits des industries du textile et de la confection se situe autour de 584

milliards FCFA. Cela représente un manque à gagner important pour l'économie non seulement en termes de création de richesse, mais également en termes de création d'emplois, eu égard au potentiel dont regorge la filière au Cameroun.

Bien que le rôle majeur que devrait jouer cette filière dans la réalisation des objectifs de développement du pays soit communément admis, les trajectoires qu'elle pourrait prendre dans l'avenir demeurent plurielles. Celles-ci dépendent en effet, outre des choix qui seront opérés au cours des prochaines années en matière de développement de la filière, mais également du dynamisme des acteurs de sa chaîne de valeur. Il serait donc important d'analyser la situation des acteurs pour évaluer leurs capacités à accompagner le développement de la filière.

Le présent document restitue ainsi les réflexions menées dans le cadre de l'analyse des configurations d'avenir possibles de la filière Coton-Textile-Confection-Cuir au Cameroun avec en toile de fond les modalités suivant lesquelles les PME, les acteurs de l'économie sociale et les artisans devraient efficacement contribuer à la transformation structurelle de l'économie.

A cet égard, il est organisé autour de quatre grandes articulations traitant respectivement de : la présentation de l'état des lieux et du diagnostic de la filière, la formulation des choix opérationnels pour la relance de la filière, l'élaboration d'un plan d'action prioritaire et la présentation du mécanisme de suivi/évaluation. Il convient toutefois de souligner que l'option choisie par la présente étude a consisté à analyser la filière à travers ses branches (Coton-Textile-Confection d'une part et Industrie du cuir et de fabrication de chaussure d'autre part) et non de manière linéaire.

CHAPITRE 1 : ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC DE LA FILIERE COTON-TEXTILE-CONFECTION-CUIR

Conformément à la démarche indiquée dans le guide méthodologique de planification au Cameroun, le présent état des lieux de la filière Coton-Textile-Confection-Cuir, sera structuré autour de trois principaux points à savoir, la délimitation et la segmentation de la filière, la description de la filière et de son environnement et enfin les principaux problèmes auxquels la filière est confrontée de même que les enjeux de la filière pour le Gouvernement.

Au regard du caractère composite de la filière, qui regroupe deux branches dont l'accès à la matière première, la chaîne de transformation et les acteurs qui y opèrent sont différents, l'analyse a été faite sur les branches afin de mieux cerner ladite filière. Aussi les parties du présent chapitre sont structurées autour desdites branches

I. DELIMITATION ET SEGMENTATION DE LA FILIERE COTON-TEXTILE-CONFECTION-CUIR EN COMPOSANTE

Dans cette partie, il sera question dans un premier temps de définir les concepts qui seront utilisés tout au long de l'étude afin d'harmoniser la compréhension desdits concepts qui pour la plupart renvoient aux métiers et aux produits de la filière. La seconde partie quant à elle va consister à délimiter le champ d'action ou alors les branches de la filière qui feront l'objet d'une analyse dans le cadre de la présente étude et enfin nous segmenterons la filière en composantes.

I-1 Définition des principaux concepts de la filière

La filière Coton-Textile-Confection-Cuir au Cameroun comme partout ailleurs a un ensemble de concepts qui lui sont propres et qui nécessitent d'être définis pour une meilleure compréhension de la filière :

Blanchiment : l'opération par laquelle un tissu écreu est rendu apte à être teint, imprimé ou vendu en blanc.

Bonneterie : fabrication et commerce des articles d'habillement en mailles et tout particulièrement des chaussettes, des bas et de la lingerie, fabriqués à la main ou à la machine.

Cardage : Activité consistant à séparer les fibres naturelles du coton les unes des autres, les peigner, les redresser, les paralléliser et les nettoyer.

Confection : production en série des articles d'habillement et d'utilisation diverses.

Coton/graine : Coton brut récolté du champ qui contient encore des graines enveloppées par des fibres.

Égrenage : activité qui consiste à séparer les graines du coton des fibres. Le coton est d'abord humidifié puis envoyé vers les égreneuses.

Ennoblement est l'ensemble des traitements chimiques et mécaniques qui apporte à un support textile écri, une couleur et des propriétés d'usage répondant à certaines exigences.

Étirage (ou doublage) : elle a pour but d'harmoniser l'épaisseur du ruban de carde par étirage des fibres. Cette opération s'effectue par passage de plusieurs de ces rubans entre différents rouleaux de caoutchouc tournant à des vitesses de plus en plus rapide. C'est souvent à la suite de cette étape qu'interviennent des traitements tels que le blanchissement (à l'hypochlorite ou au peroxyde) ainsi que la teinture des fibres.

Filature : étape de transformation du coton brut en fil. Elle peut se faire soit directement à partir du coton fibre, soit en passant par une teinturerie.

Pressage : traitement des graines de coton qui permet d'obtenir des produits tels que : l'huile, les tourteaux, le linter, les coques et les déchets.

Tricotage est un tissage spécial qui donne une matière plus extensible, souple et aérée (tee-shirt, chaussettes).

Tissage : activité qui permet l'obtention du tissu par l'entrecroisement de fils de coton. Les tissus obtenus peuvent être soit des tissus écrus pour usages domestiques ou industriels, soient des tissus teints et préparés pour la confection de vêtements, etc.

Tissu écri : Tissu n'ayant subi ni lavage, ni blanchiment, ni teinture.

Teinture : application d'une couleur de manière uniforme sur un support textile, quelle que soit sa présentation : bourre, fils, tissus, tricotés ou même non-tissé. Cette opération utilisant différents colorants est applicable sur toutes les fibres textiles, naturelles, artificielles ou synthétiques. Suivant les quantités à teindre, on utilise du matériel plein bain (épuisement) ou par imprégnation (continu).

Impression : dépôt sur le support textile des motifs ou dessins en appliquant sous forme de pâte des colorants semblables à ceux utilisés en teinture.

Apprêts chimiques ou à l'aide de "résines" ou autres produits chimiques permettent de modifier les propriétés, le comportement d'un tissu : adoucissage, traitement irrétrécissable, anti-odeur, hydrofugation, ignifugation, etc.

Confection : production en série des articles d'habillement et d'utilisation diverses.

Déchaulage/confitage : processus qui consiste à plonger la peau dans de grandes cuves ou à la laisser reposer dans une solution saturée en tanins végétaux rendant le cuir sein.

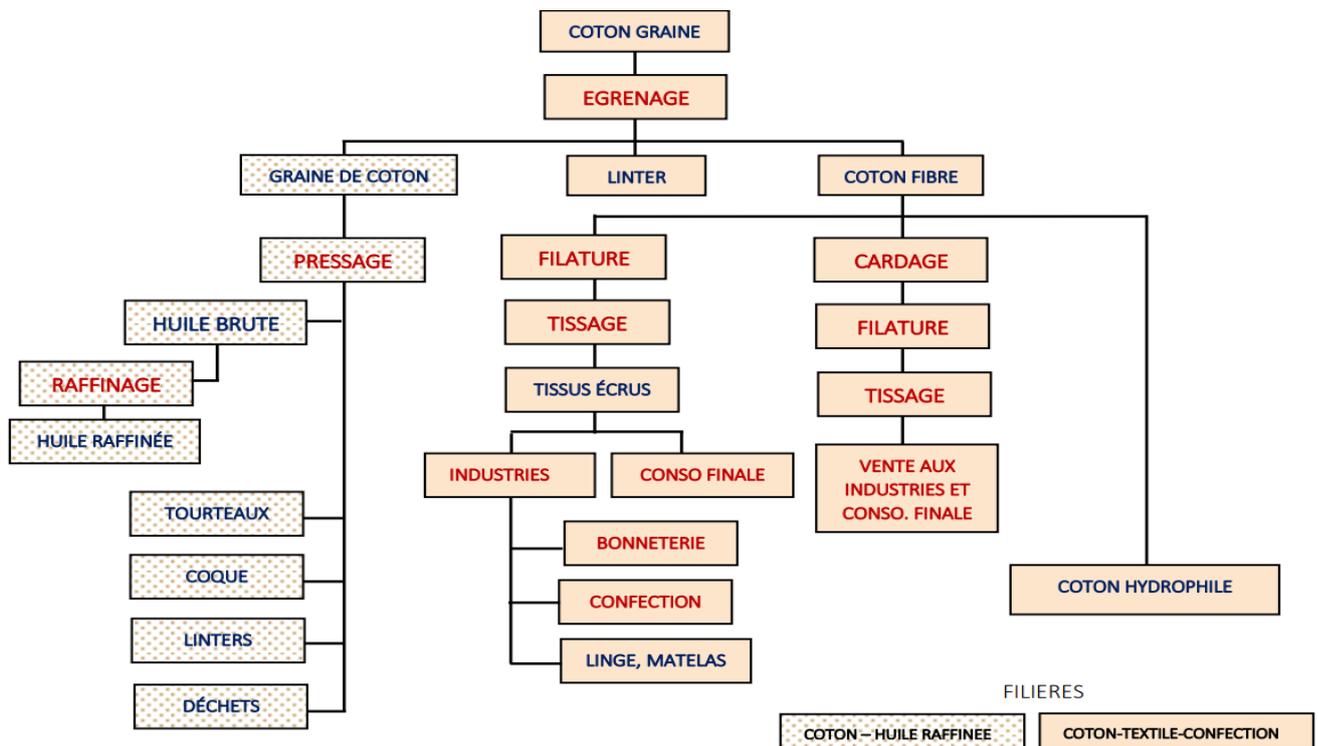
Picklage : préparation de la peau au tannage minéral en réduisant son pH, les peaux picklées

I-2 Délimitation de la filière

La filière Coton-Textile-Confection-Cuir est assez large et composite, elle couvre d'une part la branche Coton/Textile/confection et d'autre part la branche industrie du cuir et de la fabrication des chaussures. Une autre particularité de la filière réside au fait que, les deux branches qui la constituent, sont-elles aussi déclinées en plusieurs activités.

Pour ce qui est de la branche, Coton-Textile-Confection, elle regroupe les activités allant de la culture du coton, à la transformation en produits vestimentaires et linges de maison en passant par la filature dudit coton et sa transformation en tissu. Elle intègre également la transformation de graine de coton pour la production d'huile raffinée et les tourteaux qui sont généralement utilisés pour l'élevage. De façon schématique, la branche se présente comme l'indique la graphique 1 ci-dessous.

Figure 1: *Chaîne de valeur de la branche COTON-TEXTILE-CONFECTION*



Source : HAMADJAM, 2012

L'analyse de cette branche portera exclusivement sur les activités de production du coton et sa transformation orientée vers à l'industrie d'habillement. Les activités relatives à la production de l'huile raffinée et aux tourteaux seront exclues. L'étude portera ainsi sur :

- (i) la production du coton graine ;

- (ii) l'égrenage du coton graine en fibre de coton,
- (iii) le tissage/tricotage,
- (iv) l'ennoblissement,
- (v) la mode,
- (vi) la bonneterie,
- (vii) la confection industrielle, artisanale et informelle ;
- (viii) la mercerie ;
- (ix) la distribution.

Il convient également de souligner que dans l'industrie du textile, notamment dans le segment filature d'autres fibres sont utilisées dans la fabrication des tissus. Il s'agit de la laine, la soie, des fibres de bananier plantain et bien d'autres encore. Bien que constituant une alternative importante dans la filière, elles ne seront pas prises en compte dans la présente étude. Néanmoins, un encadrer pourra être fait pour souligner qu'elles constituent une alternative sérieuse et nécessitent qu'une attention leur soit également réservée.

Pour ce qui est des produits de la branche, l'étude se focalisera sur ceux identifiés dans la Nomenclature des Activités et des Produits du Cameroun (NACAM_NPC_Rév1) :

001 PRODUITS DE L'AGRICULTURE

- ✓ **001006 Coton**
001006000 Coton brut
- ✓ **001012 Produits de l'égrenage de coton et d'autres services de soutien à l'agriculture**
001012001Coton fibre (coton égrené)
001012002 Graine de coton

015 PRODUITS DE L'INDUSTRIE TEXTILE ET DE LA CONFECTION

- ✓ **015001 Fibres et Fils textiles**
015001001 Fibres de coton préparé
015001002 Fils de coton
015001003 Fibres et fils d'autres textiles
- ✓ **015002 Tissus et services d'ennoblissement**
015002001 Tissus de coton (y.c tissus à mailles de coton)
015002002 Tissus d'autres textiles (y.c tissus à mailles d'autres textiles)
015002003 Services d'ennoblissement textile
- ✓ **015003 Autres produits textiles non vestimentaires**
015003001 Linge de maison, articles d'ameublement et de literie

015003002 Tapis et moquettes

015003003 Ficelles, filets et cordages

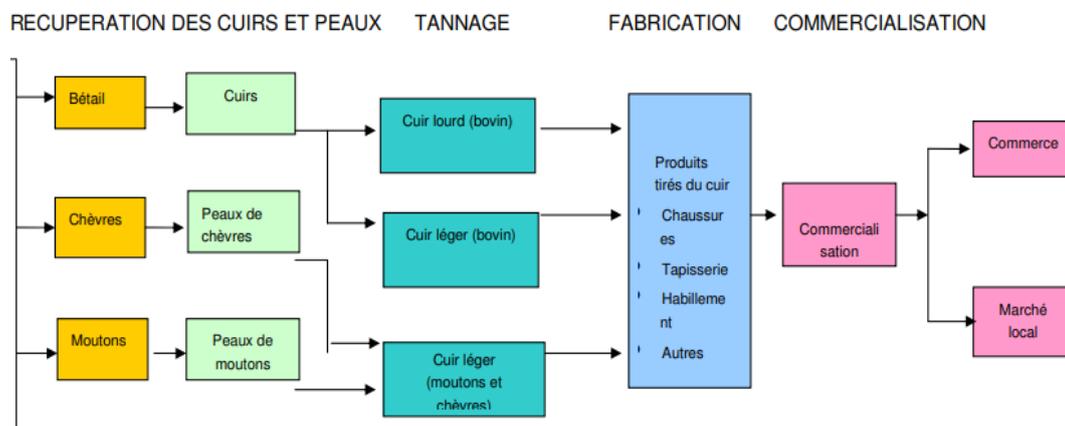
015003004 Autres articles confectionnés en textiles n.c.a

✓ **015004 Articles d'habillement (sauf chaussures)**

015004001 Vêtements en textiles

En ce qui concerne la branche Industrie du cuir et de la fabrication des chaussures, elle regroupe les activités qui vont de la récupération des cuirs et peaux, le tannage, la fabrication et la commercialisation des produits. En effet, les chaussures en cuir, les sacs et vêtements à la mode vendus dans les magasins des villes du monde entier sont le résultat d'un processus long et diversifié qui commence par la chasse, l'élevage de bétail, moutons dans de petites exploitations et de grandes industries agricoles, dans les montagnes, les plaines et les vallées de nombreux pays très différents : les animaux sont élevés et ensuite abattus ; leurs cuirs et peaux sont récupérés, tannés et transformés en cuir préparé ; ce cuir est ultérieurement transformé en articles en cuir ; ces articles sont emballés et transportés, et commercialisés et vendus partout dans le monde. La figure 2 ci-dessous présente en détails ces différentes activités.

Figure 2: chaîne de valeur de la branche de l'industrie du cuir et de la fabrication des chaussures



Source : CFC, 2004

La présente étude analysera la branche dans son entièreté. Elle couvrira de manière sommaire les activités d'élevage sans véritablement entrer en profondeur. Les aspects qui nous intéresseront dans ce segment sont liés à l'organisation et à la structuration des éleveurs. Un accent sera par ailleurs mis sur les activités de collecte et au traitement des peaux, le tannage de ces dernières, la fabrication et la distribution des produits qui sont ceux identifiés par la NACAM_NPC_Rév1. Il s'agit des produits suivants :

002 PRODUITS DE L'ELEVAGE ET DE LA CHASSE

✓ **002001 Produits de l'élevage de bovins**

002001001 Bovins sur pieds

007 INDUSTRIE DE LA VIANDE ET DU POISSON

✓ **007001 Production, transformations et conservation de viandes et des produits dérivés**

007001006 Cuirs et peaux brutes

015 INDUSTRIE DU TEXTILE ET DE LA CONFECTION

✓ **015004 Articles d'habillement (sauf chaussures)**

015004002 Vêtements en cuir et fourrures

016 CUIR ET CHAUSSURES

✓ **016001 Produits du cuir et articles en cuir**

016001001 Cuirs et peaux travaillés

016001002 Articles de voyage et de maroquinerie

✓ **016002 Chaussures et y compris chaussures en caoutchouc et en plastique**

016002000 Chaussures et articles chaussants.

Contrairement aux précédentes études sur la filière, un accent sera mis sur les acteurs afin de s'assurer de leurs capacités à garantir la mise en place des politiques telles que définies par le Gouvernement. Le cœur de l'étude sera donc l'évaluation des aptitudes de ces derniers, l'analyse de leur environnement, les contraintes auxquels ils font face et leurs besoins pour accompagner sereinement le Gouvernement dans l'atteinte de ses objectifs de politique économique.

I-3 Segmentation de la filière

La segmentation ici se fera autour des deux principales branches de la filière à savoir la Branche Coton textile confection et la branche industrie et cuir et de fabrication des chaussures.

I-3.1 Segmentation de la branche Coton textile confection

La branche Coton-Textile-Confection-Cuir au Cameroun est articulée autour de quatre segments regroupant chacun un certain nombre d'activités. En amont, la culture et l'égrenage du coton, au niveau intermédiaire, l'industrie du textile, et en aval, l'industrie de la confection. A côté de ces segments s'ajoute la dimension cuir qui elle-même regroupe en amont les éleveurs qui produisent la peau, et en aval toute une industrie de confection de divers articles faite sur la base de ces peaux qui connaissent au préalable une étape intermédiaire de traitement.

i. Culture et égrenage du coton

La culture du coton donne lieu à la production du coton graine qui est extrait des capsules du cotonnier. L'égrenage qui est réalisé par la suite consiste à séparer le coton graine en fibre et en graine. Alors que la fibre de coton est exclusivement orientée vers l'industrie du textile, la graine de coton quant à elle, après pressage permet d'obtenir plusieurs autres produits - huile à usage alimentaire, linter, coques, etc. (INS, 2014).

ii. Industrie textile

L'industrie textile regroupe des activités telles que le cardage, la filature, le tissage/tricotage, l'ennoblissement et l'ouaterie. Le processus de production dans ce segment procède par la séparation, le redressement, le nettoyage et éventuellement la teinture des fibres de coton en vue d'obtenir du fil de coton. Par la suite, les fils passent par la phase de tissage où leur entrecroisement permet de produire du tissu.

iii. Industrie de la confection

L'industrie de la confection concentre les activités de bonneterie, de couture, de mode et de distribution. Elle réalise la fabrication des produits tels que les vêtements, les sacs, etc.

vi) Commercialisation

La Commercialisation est faite au niveau national et international et porte sur les produits intermédiaires et finals à différents stades de la chaîne de valeur

I-3.2 Segmentation de la branche industrie du cuir et fabrication des chaussures

Comme la branche Coton textile confection, la branche industrie du cuir et de fabrication des chaussures est structurée autour de quatre segments qui démarrent avec la collecte des cuirs et peaux au niveau des abattoirs, se poursuit avec la conversion desdites peaux dans les tanneries. Une fois les peaux traitées, intervient alors le segment lié à la fabrication de divers produits en cuirs. Le dernier segment quant à lui est relatif à la commercialisation.

i) Récupération des peaux et cuirs

Récupération des cuirs et peaux des animaux abattus dans les exploitations ou les abattoirs, constitue la première étape de la branche. En effet, les bêtes sont dépouillées de leur peau qui sera par la suite traité et transformée dans les autres segments.

ii) Conversion des cuirs et peaux

La conversion des cuirs et peaux, est effectuée dans les tanneries. Cette opération exige normalement un important investissement matériel.

iii) Fabrication des produits en cuirs

La Fabrication des produits en cuir est réalisée dans de petits ateliers à fort coefficient de main d'œuvre mais qui ont moins besoin de gros investissements en matériel ou de grandes fabriques exigeantes en investissements.

iv) Commercialisation

La Commercialisation est faite au niveau national et international et porte sur les produits intermédiaires et finals à différents stades de la chaîne de valeur

II. ETAT DES LIEUX DE LA FILIERE COTON-TEXTILE- CONFECTION-CUIR

Cette partie se fera conformément aux deux branches qui constituent la filière à savoir la branche Coton-Textile-Confection et la branche industrie du cuir de la fabrication des chaussures.

II.1 Etat des lieux de la branche Coton-Textile-Confection

Comme souligné dans la segmentation du domaine, la filière textile regroupe les activités allant de la culture du coton, à la transformation en produits vestimentaires et linges de maison en passant par la filature et la transformation en tissu. Au Cameroun, la gamme de produits offerte par l'industrie textile est variée : coton fibre, filés de coton, fibre synthétique, tissus écrus, teints ou imprégnés, tissus en éponge, vêtements, linges de maison (nappes de table, drap de lit, rideau, etc.), produits de la bonneterie (sous-vêtements hommes, femmes et enfants, etc.), sacs en tissus ou raphia, casquettes.

Il faut également relever que le coton produit par le Cameroun est reconnu pour sa très bonne qualité, l'essentiel (plus de 90 %) de la production est exporté vers les marchés occidentaux et d'Asie orientale dont la Chine, premier producteur mondial de textile. Par contre, les tissus produits sont généralement de bas de gamme car le segment visé est la grande masse de la population : les tenues scolaires pour les élèves, des tissus pagnes dont la forte consommation est motivée par des raisons culturelles (mariages et funérailles).

Les produits de la confection sont de plusieurs types : les produits de la haute couture (vestes et ensembles hommes et femmes) confectionnés par des stylistes professionnels, les produits des industries de confection et de bonneterie : produits vestimentaires (tenues de travail, maillots de sport), sous- vêtements et dessous pour enfants, hommes et femmes, les linges de maison dont la qualité a beaucoup évolué - ils font d'ailleurs aujourd'hui, l'objet d'un commerce international surtout au niveau de la sous-région -, enfin, les produits confectionnés de bas de gamme réalisés par des tailleurs indépendants et les artisans.

L'offre camerounaise en produits textiles pêche encore en ce qui concerne la production des fils, de tissus maille et polyester, de tissus de haut de gamme, de tee-shirts, de produits vestimentaires divers.

La confection industrielle concerne en général les tenues de travail, l'offre en vêtements est surtout le fait des stylistes et des tailleurs, par conséquent très limitée. Les produits divers tels que les chaussettes, les châles et les foulards, les couvertures, les serpillières, les objets faits mains font pourtant l'objet d'une forte demande aux Etats-Unis, etc.

Au Cameroun, l'importance de la filière textile ne se limite pas au niveau des revenus qu'elle génère ; le textile fait vivre plus d'un million de personnes. Le gouvernement a fait du développement de cette filière l'une des actions prioritaires de son programme intégré d'industrialisation. Par ailleurs, la loi américaine sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique (AGOA) accorde une place de choix en termes d'opportunités à cette filière qui a été à la base du processus d'industrialisation en Occident. C'est dire tout l'intérêt qui devrait être accordé à une filière potentiellement importante et qui malheureusement tarde encore à décoller.

Dans cette partie, il est question de faire une description assez détaillée de la filière notamment les principaux acteurs qui interviennent, l'environnement politico-juridique qui l'encadre, leur capacité de production, leur offre à l'exportation, les importations de la filière, les circuits de distribution et les problèmes qui entravent le développement de la filière.

II.1.1 Description des acteurs de la chaîne de valeur de la filière COTON-TEXTILE-CONFECTION

Plusieurs acteurs interviennent dans la filière. Ils varient en fonction de chacune des composantes de la filière. C'est ainsi qu'on aura un type d'acteurs particuliers selon qu'il s'agit de la culture du Coton, de la transformation du coton en fibre de coton, de la transformation du tissu et de la confection.

II.1.1.1 Les acteurs qui interviennent dans la production du coton graine

Dans ce segment, les principaux acteurs sont la Société de Développement du Coton (SODECOTON), la Confédération Nationale des Producteurs de Coton du Cameroun (CNPC-C), la Confédération des Producteurs de Coton du Cameroun (CPCC), les Groupements des Producteurs (GP), les Producteurs et les commerçants d'intrants.

1- La Société de Développement du Coton (SODECOTON).

Elle est une entreprise d'économie mixte où l'Etat camerounais est majoritaire avec 59% des actions. Le restant du capital est détenu à 30% par Géocoton¹, et à 11% par la Société Mobilière d'Investissement du Cameroun² (SMIC). Comme toutes les sociétés cotonnières en Afrique francophone héritées de la Compagnie Française de Développement des Textiles (CFDT), la SODECOTON se caractérise par une intervention intégrée associant la fourniture des intrants à crédit, la commercialisation du coton graine, l'égrenage et la vente de la fibre et des graines, essentiellement à l'exportation. La SODECOTON se distingue par un plus haut degré d'intégration en insérant la trituration des graines pour produire de l'huile raffinée, des tourteaux et des aliments de bétail. Trois formules de ces derniers sont produites³. L'ensemble de tous les produits cités constitue les coproduits du coton. Dans la conduite de ses activités intégrées, la SODECOTON dispose de neuf usines d'égrenage et de deux usines de trituration. Pour le transport des divers produits de la chaîne de valeur, la SODECOTON dispose d'un parc de camions polybennes spécialement dédié à l'évacuation du coton graine et de camions à

¹ Entreprise issue de la privatisation par l'Etat français de DAGRIS, lui-même héritier de la CFDT établie en 1949

² Celle-ci a été créée par M. Baba Ahmadou Danpullo lors de la tentative de privatisation de la SDCC en 1994 pour racheter 48% des parts avec 1,5 milliard de F CFA, alors que ces parts permettaient à l'époque de distribuer 2 milliards de F CFA de bénéfices à leurs détenteurs. La controverse qui s'en est suivie a amené à arrêter le processus de privatisation et les 11% finalement alloués sont le résultat d'un compromis à l'issue d'un épisode judiciaire de six ans.

³ ALIBET produit à Garoua et NUTRIBET produit à Maroua, avec une qualité nutritionnelle plus élevée du fait d'une plus grande richesse en huile non extraite. Mais aussi APPETIBET, avec enrichissement de la composition.

remorque pour les transports divers dont le coton fibre. Elle fait cependant partiellement appel aux transporteurs privés et au transport ferroviaire de CAMRAIL.

Son activité principale est l'encadrement de la production et de la commercialisation du coton graine. L'encadrement technique des paysans pour cultiver le coton commence avec le recensement des besoins en intrants et la fourniture de conseil technique. Initialement exécutées par son propre personnel, les activités d'encadrement et de suivi de la culture cotonnière sont aujourd'hui menées par les Groupement des Producteurs avec l'appui du personnel de la SODECOTON et de la CNPC-C. L'encadrement couvre la période du semis jusqu'à la récolte ; le conseil technique concerne la production de fumure organique, le travail ou non-travail du sol, le contrôle des adventices, la fertilisation minérale et le contrôle des ravageurs.

2- La Confédération Nationale des Producteurs de Coton du Cameroun (CNPC-C)

L'organisation de la CNPC-C est calquée sur celle de la SODECOTON. Elle est constituée de 9 fédérations et les 48 unions correspondant aux 9 régions et 48 secteurs de la SODECOTON, coiffant environ 2000 Groupements de Producteurs recensés dont 1545 "actifs" dans la gestion du crédit intrants et la commercialisation du coton graine.

Les modes de fonctionnement des GP, des unions, des fédérations et de la confédération sont assez similaires. Un GP comprend en moyenne une centaine de membres, producteurs de cotons regroupés au sein de Cercles de Caution (CC) constitués autour de 5 à 10 producteurs. Il fonctionne avec un comité directeur, un bureau élargi composé du comité directeur¹⁰ et les chefs de tous les CC. L'Assemblée Générale (AG) est l'organe suprême pour les décisions. Les fédérations et la confédération disposent en plus de commissions pour prendre en charge les sujets spécifiques.

Le fonctionnement au quotidien de la CNPC-C est assuré par un directeur exécutif (mis à disposition par ailleurs par la SODECOTON) selon les directives du conseil d'administration composé de 12 membres (9 présidents de fédérations, 2 représentantes cooptées par les productrices et un représentant de la SODECOTON).

La CNPC-C opère de concert avec la SDCC suivant plusieurs conventions présentées succinctement dans l'Annexe 5, il s'agit de la:

- convention pour la gestion d'un fonds d'épargne constitué par les producteurs ;
- convention pour la gestion des intrants et des équipements à acquérir par importation ou achats locaux ;
- convention pour le partage de la fonction d'animation appelée aujourd'hui professionnalisation des GP ;
- convention élevage ;

- convention de mécanisme de gestion du risque prix.

3- Les Groupements de producteurs (GP)

Près de 2000 Groupements de Producteurs dont 1545 "actifs", indifféremment appelés aussi GIC, ont été recensés sur la période agricole de 2019. Ils assurent la prestation de deux services associés, la distribution/gestion des intrants et des équipements à crédit d'une part, et la commercialisation du coton graine d'autre part. Pour cette dernière prestation, les GP sont objets d'un processus de professionnalisation assuré conjointement par la CNPC-C et la SODECOTON.

Ce fonctionnement est régi par un accord tripartite intitulé Contrat de partenariat Triennal GP/CNPCCameroun/SODECOTON renouvelé ou actualisé tous les trois ans.

L'accord tripartite et triennal correspond aux objets d'appui technique à la production de coton et de cultures vivrières, à la professionnalisation des GP, à la fourniture d'intrants et d'équipement à crédit et à la commercialisation du coton graine. Il fixe les règles de constitution des GP et les engagements respectifs des trois parties. Les éléments majeurs à retenir sont :

- Tout producteur, pour bénéficier du crédit intrant, doit être membre d'un CC, de 5 à 10 membres hors cas particuliers ;
- Le GP est responsable des stocks d'intrants déposés dans son magasin ;
- Les GP doivent recruter un ou des agents de suivi des cultures ;
- Les GP doivent respecter les modalités pratiques de la commercialisation du coton graine précisées dans une annexe de l'accord tripartite ;
- La CNPC-C, en retour, doit appuyer les GP dans leur professionnalisation, de concert avec la SODECOTON et fournir les intrants et équipements à crédit par l'intermédiaire de la SODECOTON ;
- La SODECOTON met en place les intrants dans les villages selon les commandes du plan de campagne et recouvrer les montants des crédits pour le compte de la CNPC-C ;
- La SODECOTON à l'obligation de fournir l'appui technique aux producteurs.

Dans le fonctionnement de la chaîne de valeur coton, le Cameroun présente la particularité que les intrants et équipements sont propriétés de la CNPC-C et accordés à crédit aux GP par l'intermédiaire de la noter que SODECOTON. Cela diffère du cas fréquent où ce sont les sociétés cotonnières qui en sont propriétaires.

Il est également important de, le fonctionnement au quotidien des GP est assuré par un personnel permanent payé par la SODECOTON pendant une période de 8 mois à partir d'une

rémunération spécifique. Ce personnel est constitué d'au moins quatre personnes : un gestionnaire, un magasinier, un gardien et un agent technique (pour le suivi des cultures).

4- Les producteurs

On distingue deux grands groupes de producteurs, d'une part ceux en partenariat avec la SODECOTON qui sont enregistrés dans la liste bleue et ceux qui peuvent produire en achetant les intrants au comptant ou en s'arrangeant avec voisins ou connaissances. Il faut noter, qu'en termes de données, celles du deuxième groupe sont difficile à obtenir.

Les producteurs figurant dans la liste bleue de la SODECOTON sont des individus identifiés et responsabilisés pour les intrants qu'ils acquièrent à crédit pour produire et à qui reviennent les recettes de la vente du coton graine produit. Ils sont en contact avec la SODECOTON essentiellement par l'entremise de leurs CC rattachés à un GP.

Ils sont obligés d'être affiliés à des CC qu'ils se sont constitués par affinité pour pouvoir acquérir les intrants à crédit et vendre le CG qu'ils ont produit. La taille des CC varie de 5 à 10 membres. La caution signifie que le CC doit suppléer un membre défaillant au cas où celui-ci n'est pas en mesure de rembourser tout le crédit pris. Pour la campagne 2017-18, sur l'ensemble de la SODECOTON, 151 336 producteurs ont été enregistrés comme éligibles au crédit intrants au sein de 29 490 CC relevant de 1693 GP actifs, soit un nombre moyen de 5,1 producteurs par CC et de 17,4 CC par GP.

Le tableau ci-après présente l'évolution des producteurs de 2010 à 2018 suivant les superficies

Tableau 1 : Evolution du nombre de producteurs selon la superficie cultivée

	010	011	012	013	014	015	016	017	018
Nombre de producteurs de coton	06 123	65 719	08 776	26 491	04 302	94 249	70 416	52 612	58 211
dont nombre de productrices			7 810	7 856	8 618	0 143	4 309	9 466	2 905
Nombre d'exploitations concernées	06 123	65 719	08 776	26 491	04 302	94 249	70 416	52 612	58 211
dont nombre d'exploitations avec productrices			7 810	7 856	8 618	0 143	4 309	9 466	2 905
de coton	247	587	632	605	363	984	837	800	588
% du total	.6	.6	.2	.5	.1	.1	.0	.1	.1
Nombre de producteurs ayant au plus 5 ha de coton	654	469	5 107	8 155	5 461	6 129	2 116	2 293	6 244

ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC DE LA FILIERE COTON-TEXTILE-CONFECTION-CUIR

% du total									
Nombre de producteurs ayant au plus	.2	.1	.2	.0	.6	.3	.1	.1	0.3
2,5 ha de coton	4 149	5 821	6 138	7 130	3 980	2 626	9 139	5 444	0 659
% du total	1.7	5.6	7.3	6.4	6.6	6.8	7.1	6.7	9.4
Nombre de producteurs ayant au plus									
1,0 ha de coton	8 220	8 184	1 878	6 857	9 391	5 853	0 206	3 262	8 471
% du total	8.2	9.1	9.6	9.5	9.1	8.8	9.5	8.3	0.6
Nombre de producteurs ayant au plus									
0,5 ha de coton	15 853	0 658	1 021	8 744	1 107	3 657	2 118	3 813	3 249
% du total	6.2	8.7	3.6	3.6	4.6	3.1	2.3	1.8	3.7

Source : analyse de la chaîne valeur du coton au Cameroun, Octobre 2019, commission UE

Outre les acteurs ci-dessus présentés, il faut souligner ici que, comme dans tous les pays de l'Afrique francophone, la recherche agronomique est fortement impliquée dans le développement de la chaîne de valeur coton au Cameroun. Elle est le fait de l'association entre la recherche nationale et la coopération internationale. Depuis 2009, la SODECOTON, l'lad et le CIRAD sont associés dans une convention de collaboration tripartite quinquennale et qui a été récemment renouvelée en 2018 jusqu'à 2022.

Entre-temps, un accord de copropriété a été signé en 2014 pour valoriser les résultats de recherche hors du Cameroun, les ressources additionnelles pouvant en résulter sont destinées à la recherche au Cameroun.

II.1.1.2 les acteurs de la transformation du textile

Deux grands groupes d'acteurs opèrent dans cette composante notamment les transformateurs industriels et ceux artisanaux.

S'agissant des premiers, le paysage des acteurs impliqués dans la transformation textile industrielle, au moins partiellement à partir du coton local, s'est beaucoup réduit au cours des dernières années, notamment depuis 2015. Une étude de la Banque mondiale en 2015 avait recensé deux acteurs dans la filature (CICAM et FAFINSA), trois acteurs dans le tissage (CICAM, SYNCATEX et SOCAFTEC), deux acteurs dans le tricotage (BUETEC et FAFINSA), quatre acteurs dans le finissage (CICAM, COFIL, BUETEC et SITRACO), et quatre dans la confection (CICAM, FAFINSA, BUETEC et Garment Makers).

En 2019, CICAM est le seul acteur dans la filature et le tissage, BUETEC est le seul acteur dans le tricotage mais à partir de filé importé. Dans le domaine du finissage à partir du coton local, CICAM est aussi le seul acteur réellement impliqué, les activités de COFIL sont interrompues par un changement d'équipement et cette entreprise ne fait plus que le nettoyage des déchets issus de l'égrenage de la SODECOTON ou de la filature de la CICAM pour exporter

le produit obtenu. En confection, CICAM est la seule entreprise active dans la production d'articles en tissu éponge.

1- La Cotonnière industrielle du Cameroun (CICAM)

La Cotonnière industrielle du Cameroun (CICAM) est devenue la seule entité transformant de manière industrielle le coton fibre produit dans le pays, et ce à un degré très limité avec un volume de fibre consommé oscillant entre mille et deux mille tonnes.

Etablie en 1965 par des industriels français, l'entreprise est reprise par l'Etat camerounais en 2009 lorsque les investisseurs étrangers d'alors, français et allemands, avaient décidé de cesser les activités. Une telle décision a forcé l'Etat camerounais à reprendre l'entreprise pour sauver les emplois.

L'entreprise possède deux sites de production. Le site de Garoua, avec une usine très spacieuse capable d'accueillir de nouveaux équipements pour la production, est dédié à la filature et au tissage. Les produits sont ensuite envoyés au site de Douala qui dispose d'une unité de teinture et d'impression ainsi que d'une unité de production de tissu éponge. Le Groupe CICAM est propriétaire des marques LaKing Textile et de la chaîne de magasins Newco pour la vente de ses produits.

L'usine de Garoua est dédiée à la filature et au tissage, elle comporte deux unités de production dont une seule est en fonctionnement actuellement, l'unité de 400 métiers à tisser ayant été arrêtée depuis quelques années par manque de capacité d'investissement. Les investissements ont été repris depuis peu, en 2018, avec des équipements réceptionnés, montés mais non mis en service. Cette usine fonctionne avec un personnel de 403 employés, sur un total d'un millier au sein du groupe.

L'usine fait cohabiter des machines très anciennes avec des machines récentes. Toutes les machines en amont de la filature, pour le nettoyage et le cardage du coton fibre sont très vieilles, parfois datant de la création de l'usine. Par contre, les machines de filature, selon la technique Open-end, sont récentes, les machines de filature à anneau ont été mises à la réforme. L'usine peut filer fin, jusqu'au numéro métrique 50, ou grossier, au numéro métrique 8 destiné pour la toile de bâche ou d'emballage. Le tissage de ce type de toile est réalisé dans des métiers datant de la création de l'usine, aux côtés de métiers modernes pour le tissu destiné aux pagens. A titre indicatif, les tisserands artisanaux demanderaient du fil plutôt grossier, au Nm 16 à Nm 20.

L'usine produit seulement du tissu écreu. La qualité du tissu est contrôlée pour détecter les défauts de tissage et qui sont bien manifestes pour certaines pièces en cours de contrôle lors de notre visite de l'usine. La fréquence de ces défauts ne serait pas négligeable.

La quantité de fibre traitée n'est pas totalement convertie en fil et tissu, un taux de déchet résulte des opérations de nettoyage puis du cardage. Le taux de déchet jusqu'à la phase de filature est estimé à 4-5%. Lors du tissage, un taux de perte se manifeste aussi par la casse du fil et l'opération de nouaison. Ce taux est estimé entre 1 et 2%. Les déchets sont valorisés, en partie à COFIL et en partie à des artisans qui en font des produits matelassés.

L'usine a du mal à s'approvisionner en coton fibre auprès de la SODECOTON qui lui applique le même prix qu'à l'exportation avec déduction des coûts non exposés. L'usine achète du coton de grade IRIS (voir infra, plutôt un grade moyen) avec une longueur de 1"5/32, ce qui est supérieure à ce dont l'usine a besoin. L'usine ne bénéficie d'aucune tarification préférentielle pour l'acquisition de sa matière première, ni pour le prix de l'énergie (à 37 FCFA/KW contre 17 à un certain moment).

L'usine de Douala pour sa part était à l'arrêt pour entretien. L'équipement est constitué en grande partie de machines datant de la création de l'entreprise. La vieillesse des équipements a amené à établir un plan d'investissement dont la mise en œuvre, débutée en 2013, est cependant chaotique et irrégulière. Un plan actualisé des investissements d'un montant de 36 milliards de FCFA, dont un sous-ensemble d'environ 18 milliards est jugé le plus urgent à concrétiser et qui a même été envisagé pour 2019.

2- Coton hydrophile du Cameroun (COFIL)

L'entreprise Coton hydrophile du Cameroun (COFIL) est créée¹⁴ en 2007 pour être la seule dans la sous-région à traiter les déchets d'usines d'égrenage et de filature jusqu'à la production de coton hydrophile. L'entreprise a été conçue avec deux unités localisées respectivement à Garoua et à Douala. Le but était de valoriser dans son unité de Garoua le linter¹⁵ issu des usines d'égrenage de la SODECOTON et les déchets issus du nettoyage de la fibre et du cardage avant filature dans l'usine de filature de la CICAM. Le produit qui en est issu, après plusieurs phases de nettoyage et de mélange, est ensuite envoyé à l'unité de Douala pour être exporté ou pour produire du coton hydrophile (le coton est naturellement hydrophobe) et des produits connexes pour les soins de beauté (comme les disques de démaquillage).

Cependant, l'entreprise a interrompu une partie de ses activités en 2014 pour redémarrer l'usine de Garoua en mi-2018. On note cependant une réduction des activités qui se limite à nettoyage et de mélanger de manière homogène les fibres issues du linter et des déchets de filature et qui ont des longueurs différentes.

L'unité de production de coton hydrophile à Douala, en attente de nouveaux équipements, n'aurait pas encore repris ses activités, pourtant, l'entreprise a acquis du linter auprès de la SODECOTON depuis 2013/14, avec des quantités croissantes de 383 tonnes en 2013/14 à 1754 tonnes en 2017/18. On peut supposer que le produit obtenu dans l'unité de Garoua est exporté hors d'Afrique sans être transformé en coton hydrophile.

A côté des acteurs ci-dessus présentés, le recensement des opérateurs de filière réalisé en 2014 par le MINEPAT révèle l'existence des TPE, PE et ME dans cette composante notamment au niveau de la filature, le tissage/tricotage, l'anoblissement et la bonneterie. Le tableau ci-contre présente les effectifs par segments.

Tableau 2 : Ventilation des entreprises selon le segment d'activité

<i>Segment d'activité</i>	<i>TPE/PE</i>		<i>ME/GE</i>	
	<i>Effectifs</i>	<i>Poids (%)</i>	<i>Effectifs</i>	<i>Poids (%)</i>
Egrenage	0	0.0	2	3.1
Filature	7	0.0	4	6.3
Tissage/Tricotage	61	0.4	1	1.6
Broderie	0	0.0	1	1.6
Ennoblissement	43	0.3	0	0.0
Bonneterie	22	0.2	0	0.0

Source : *INS/ recensement des opérateurs de la filière coton/textile/confection, 2014*

Pour ce qui est acteurs de la transformation artisanale, il faut noter que, l'artisanat textile à base de coton est observable dans les deux régions du Nord et de l'Extrême Nord, mais leur importance reste peu connue. En 2005, à l'initiative de la SODECOTON et de concert avec l'OPCC, une enquête a été conduite à 40 km à la ronde de Maroua pour dénombrer les fileurs, les tisserands et les brodeurs. Bien que la tradition de cet artisanat demeure, ce dernier semble décliner avec le peu d'attrait pour les jeunes. Il a été dénombré alors 217 fileurs, 240 tisserands et 22 brodeurs.

Le point de départ de la sous-chaîne est le coton graine acquis sur place par les fileurs dans les villages concernés, parfois directement dans les champs de ces fileurs lorsqu'ils en ont. La faible quantité prélevée a une incidence infime sur la production commercialisée pour la SODECOTON. Les fileurs égrènent manuellement le coton graine avant de filer à la quenouille la fibre obtenue. Ce sont surtout des personnes âgées, hommes ou femmes, et ils représentent près de 70% des artisans impliqués dans le village. Pour obtenir un fuseau d'environ 20 g de fil, quatre à cinq jours de travail seraient nécessaires, dont trois pour égrener le CG à la main et un-

deux jours pour le filage. Les artisans rencontrés ignorent qu'il existe des outils assez simples pour égrener, comme les égreneuses à rouleau à actionner par manivelle.

L'introduction de ce type d'outil ferait grandement gagner en productivité sans dénaturer le caractère artisanal et traditionnel des produits fabriqués. Les fuseaux de fils sont acquis par les tisserands au prix de 150 ou 250 CFA selon la finesse du fil. Les tisserands sont des hommes ou femmes, jeunes ou personnes âgées, la plupart spécialisée dans cette activité même si certains d'entre eux réalisent aussi la filature. Le tissage est fait sur de petits métiers à tisser fabriqués sur place, à partir de petits morceaux de bois, d'écorce de bambou, pour obtenir des bandes d'une largeur variant de 2 à 4 cm. Il est indiqué qu'un mois de travail est nécessaire pour obtenir les 75 mètres linéaires de tissu à partir d'une centaine de fuseaux de fil, la longueur nécessaire à un boubou.

Les couturiers, exécutant aussi parfois la broderie, achètent les bandes de tissus pour les assembler manuellement avant d'y broder des motifs plus ou moins complexes. Le rouleau de tissu de 75 mètres et d'une largeur de 2-3 cm est cédé à 40 000 CFA. Le produit est achevé après une phase de battage pour aplanir les irrégularités des bandes de tissu et aboutir à un vêtement repassé. Le battage requiert force et endurance et il est réalisé surtout par les jeunes hommes qui sont rémunérés à 5000 CFA/boubou.

II.1.1.3 Les acteurs du segment confection

Les unités exerçant dans ce segment sont composées des activités de confection, de mode, de bonneterie et de stylisme représentent près de 91% des unités recensées dans de l'étude menée par le MINEPAT. Trois modes de production cohabitent à ce niveau : une mode industrielle ou semi-industrielle, le prêt à porter (confection sur mesure) et un mode artisanal (tailleurs indépendants) ou l'on retrouve le plus gros des opérateurs de la filière. Le tableau ci-dessous donne la répartition des acteurs par segment.

Tableau 3 : Ventilation des entreprises selon le segment d'activité

<i>Segment d'activité</i>	<i>TPE/PE</i>		<i>ME/GE</i>	
	<i>Effectifs</i>	<i>Poids (%)</i>	<i>Effectifs</i>	<i>Poids (%)</i>
Bonneterie	22	0.2	0	0.0
Confection	13 288	90,8	20	31.3
Mode	36	0.2	0	0.0
Distribution	535	3.7	35	51.6
Mercerie	627	4.3	1	1.6
Ouaterie	1	0.7	2	3.1
Autres	13	0.1	0	0.0

production est classée dans les meilleurs grades) avec un taux d'égrenage équivalent aux standards (42%). Le véritable problème dans cette filière réside au niveau de la transformation en tissu qui reste encore faible que ce soit en qualité qu'en quantité altèrent ainsi la production de la filière. Le segment confection dispose également d'un fort potentiel. Les aspects spécifiques à la production de chacune des composantes sont présentés ainsi qu'il suit.

II.1.2.1 La production du coton graine

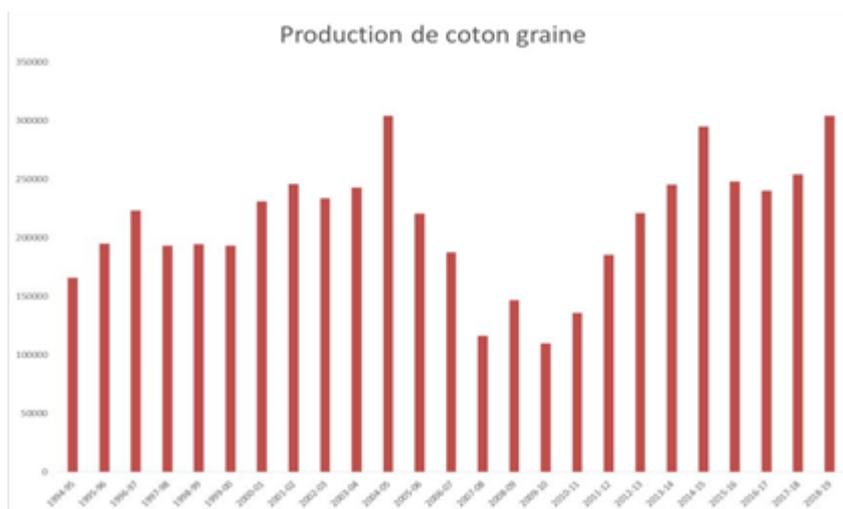
La production est localisée dans les régions du Nord et de l'Extrême Nord, où elle concerne 30 à 40% des familles. La forte pression foncière dans l'Extrême Nord a entraîné un mouvement migratoire vers le Nord et le débordement de la production cotonnière dans plusieurs zones d'intérêt cynégétique (ZIC).

Le rendement de CG est le plus élevé en Afrique francophone (près de 1400 kg/ha). Les producteurs se différencient selon la taille de la sole cotonnière. La CV a connu une chute forte de la production entre 2004 et 2010, consécutive à la mise à l'écart de producteurs opportunistes en défaut de remboursement des crédits.

L'assainissement du système de crédit intrants a permis le redressement de la production jusqu'à approcher en 2014-15 la production record de la campagne 2004-05. Un tel redressement a été cependant la cause d'une grave crise financière. La CV n'a pas été en mesure d'égrener toute la production et de le faire dans des conditions satisfaisantes à cause de l'insuffisance des capacités industrielles de transformation et de transport.

Un plan de relance a été mis en place en 2017 pour augmenter la production avec mise à niveau des capacités d'égrenage et de trituration ainsi que des moyens de transport pour l'évacuation du CG. Ce plan est un succès en termes d'évolution de la production de CG, il a permis une production de 254 181 t de CG en 2017-18 sur une superficie de 182 610 ha pour 107 618 t de coton-fibre (CF). Cependant, sans ajustement des capacités industrielles et étant donné l'objectif d'augmenter encore la production, le risque est grand de voir la chaîne de valeur (CV) soumise à une nouvelle crise financière mais de plus grande ampleur

Figure 4 : Evolution de la production de Coton graine de 1995 à 2019



Source : analyse de la chaîne valeur du coton au Cameroun, Octobre 2019, commission UE

II.1.2.2 La production de la fibre de coton

A la SODECOTON, l'égrenage est réalisé au niveau de 9 usines. Ces usines sont réparties dans les régions Nord et Extrême-Nord du pays (Kaele, Tchatibali, Maroua, Guider, Garoua, Ngong, Mayo Galké, Touboro et Home). Chaque usine est équipée de deux à quatre "stands" d'égreneuse à 170 scies, soit un total de 26 stands d'égreneuse, actionnant un total de 4420 scies.

La capacité d'égrenage des équipements installés dépend des équipements et de leur durée de fonctionnement effectif. La SODECOTON retient une période d'égrenage effectif de 150 jours, débutant de manière idéale du début novembre à fin avril, mais le nombre de jours effectifs est bien en-deçà au cours des dernières années.

Selon nos simulations, les équipements existants permettent d'égrener 300 000 tonnes ou près de 380 000 tonnes avec une vitesse de 12 kg/scie/heure avec respectivement 120 et 150 jours effectifs d'égrenage dans la période optimale de novembre à avril.

Pour l'année 2017-2018, pour une production 254 181t de CG, la SODECOTON a pu produire 107 618 t de coton-fibre (CF). Toutefois il convient de souligner ici que, sur le plan quantitatif, le principal indicateur du rendement industriel à l'égrenage est le rendement fibre (ratio du poids de la fibre obtenue sur le poids de CG à l'entrée). Au Cameroun, ce rendement fibre dépasse 42%, contre un rendement en graines de 53 à 54%, et un rendement en linter de 0,5 à 1% pour un taux de déchet de 3,0 à 3,5%.

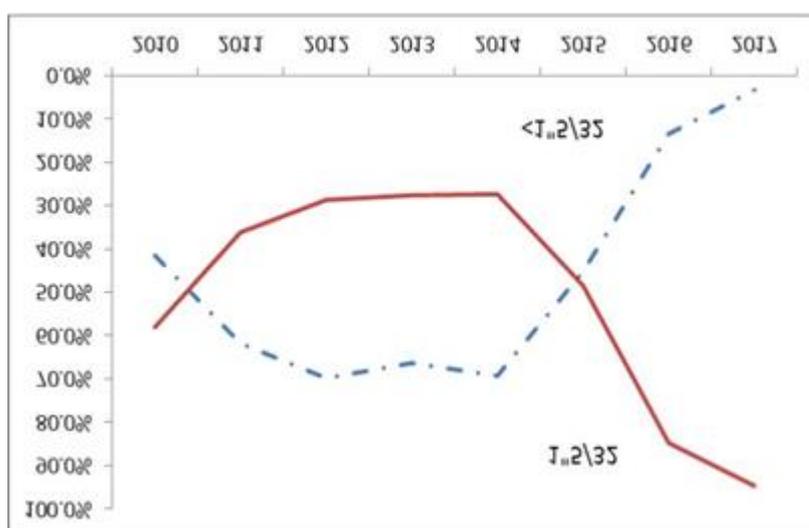
La diffusion à grande échelle de la variété Q302 depuis la campagne 2015-16 a eu un impact positif sur le rendement fibre à l'égrenage. Cependant, le gain de rendement fibre a pour incidence de ralentir le rythme d'égrenage, une même quantité de CG nécessitant plus de temps pour être égrenée.

Le taux d'humidité des balles de coton est un autre indicateur quantitatif de la performance industrielle qui retient moins d'attention, mais à tort. En dépit du fonctionnement des humidificateurs, le taux atteint dans les usines de la SODECOTON serait seulement, au mieux, d'environ 5%, contre un taux admis de 8,5%. Pour une production de 100 000 tonnes de fibre au taux de 5%, l'augmentation de ce taux à 7% induirait un gain de production de 2000 tonnes de fibre, soit une valeur de deux milliards de FCFA pour un prix moyen d'un million par tonne. Un tel manque à gagner commande d'optimiser le fonctionnement ou le processus d'humidification du CG avant égrenage et surtout de la fibre avant le pressage, mais cela requiert des changements dans la conduite de l'égrenage. Il est aussi possible que le climat très sec ne rende pas la tâche facile.

Un indicateur quantitatif d'importance moindre est le poids des balles pour lequel le standard international est de 500 livres de poids brut (226,8 kg) ou 478 livres de poids net (216,8 kg). Les balles sorties d'usine de la SODECOTON n'atteignent pas toujours le standard mentionné, mais de manière variable entre les usines. Des cas de balles pesant moins de 190 kg ont été observés mais de manière rare. Le manque d'humidité de la fibre est un facteur de la difficulté de pressage pour atteindre le poids souhaité.

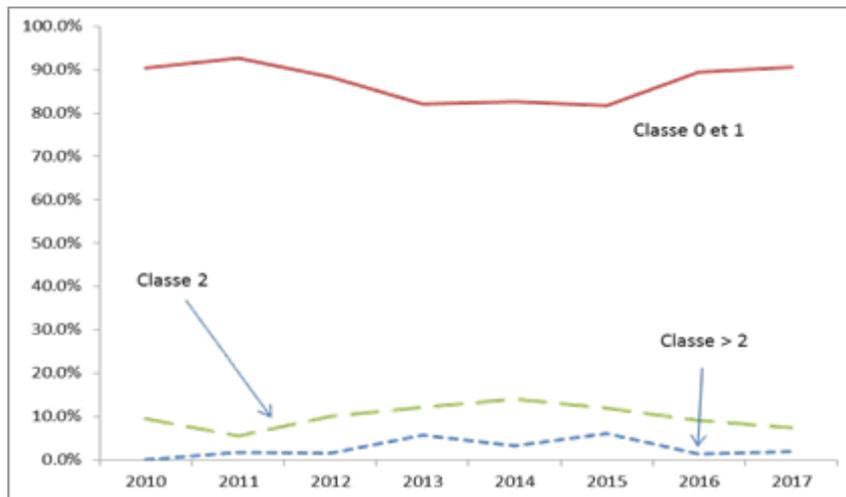
Les indicateurs qualitatifs de la production de coton fibre sont les caractéristiques de la fibre, essentiellement le grade et la longueur, et pour lesquels la performance obtenue est bonne. Les graphiques ci-dessous présentent l'évolution de la production de la fibre de Coton suivant ces deux indicateurs.

Figure 5: Evolution de la production de fibre selon la longueur



Source : analyse de la chaîne valeur du coton au Cameroun, Octobre 2019, commission UE

Figure 6: Evolution de la production de fibre selon le grade



Source : analyse de la chaîne valeur du coton au Cameroun, Octobre 2019, commission UE

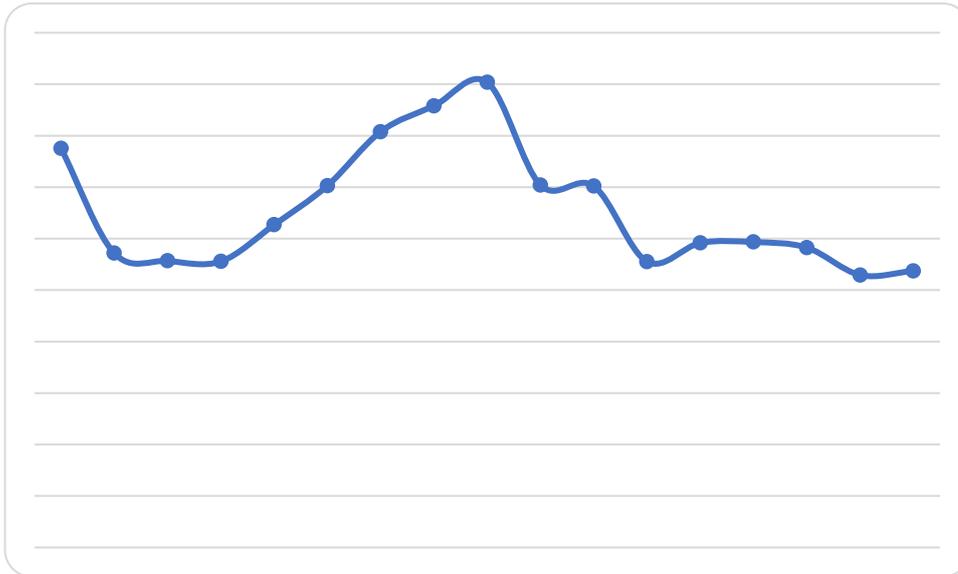
II.1.2.3 Production du textile

L'étude susmentionnée de la Banque mondiale a indiqué qu'à partir de 1600 tonnes de fibre de coton, la CICAM seule entreprise exerçant dans la production du textile avait produit 1500 tonnes de fil, 8 millions de mètres linéaires de pagne et 300 tonnes d'éponge.

Depuis 2013, cette production est stabilisée autour de 10-11 millions de mètres. La production de pagnes est largement dominée par les produits événementiels relatifs aux festivités majeures dans le pays, mais également dans les pays limitrophes (Tchad, RCA). Dans ces pays, l'industrie textile a totalement cessé de produire, en dépit de la volonté politique régionale de la développer pour valoriser le coton localement produit.

Cette production est concentrée dans le premier semestre de l'année. La production de pagne selon les motifs dont la CICAM est propriétaire a lieu essentiellement en juillet. L'usine vise l'objectif de traiter 2200 tonnes de coton fibre à brève échéance. Elle a même l'ambition de parvenir à 6000 tonnes en 2021-22, bien qu'un prêt de 5,6 Milliards négocié pour relancer les investissements n'ait pas abouti dernièrement.

Figure 7: Evolution de la production de pagne



Source : analyse de la chaîne valeur du coton au Cameroun, Octobre 2019, commission UE

II.1.2.4 Production en matière de confection

Cette branche comprend plus d'une centaine de PME. Trois modes de production cohabitent à ce niveau : un mode industriel ou semi-industriel, le prêt-à-porter (confection sur mesure), et un mode artisanal (tailleurs indépendants) où l'on retrouve le plus gros des opérateurs de la filière. Dans les deux premiers cas, les entreprises sont de taille modeste (une dizaine d'employés chez les stylistes et une trentaine dans certaines industries). Ces effectifs varient suivant le rythme des activités. Ces entreprises sont assez bien équipées dans l'ensemble, malgré les nombreuses difficultés financières qui entravent l'expansion de leurs activités. Les industries peuvent produire jusqu'à 500 000 unités par an, avec des pics de production pendant le 08 mars et la fête du travail. Les capacités de production sont utilisées à près de 40 %.

Le prêt-à-porter peine à émerger malgré la présence de nombreux talents, la production annuelle moyenne par unité se situe autour de 25 000 unités. Des productions importantes (près de 100 000 unités) sont observables chez certains stylistes qui ont la possibilité de gagner des grands marchés comme la confection des uniformes des forces armées. Seuls quelques créateurs de modes essaient d'émerger : Blaz Design, Labo Style, Jeman Institute, Christalix, Groupe Ivy, Azengue, Afritude, etc., mais leurs efforts restent limités.

De plus, des micro-industries informelles se développent. Equipées de 3 ou 5 machines, elles sont constituées de tailleurs travaillant jour et nuit par alternance et managés par des hommes d'affaires qui se chargent par la suite de racheter la production. Leur production, généralement constituée de vêtements hommes (chemise, pantalons, ensembles vestes) et femmes (ensembles à base de tissus pagnes) est de plus en plus importante. Cette production

est commercialisée parfois dans des magasins spécialisés où elle rivalise avec les produits importés.

Quant aux tailleurs indépendants, ils sont en général organisés en famille avec des effectifs constitués en grande partie d'apprentis. Le niveau de production est très faible (moins de 1 000 unités annuellement), avec des pics pendant les périodes de rentrée scolaire et de fêtes de fin d'année. Ce segment important de leur marché constitué d'élèves est désormais attaqué par les produits importés d'Asie. Certains parmi eux se sont d'ailleurs repliés à domicile et travaillent pour le compte d'opérateurs qui se chargent de commercialiser la production, surtout en ce qui concerne les linges de maison (draps, nappes de table, etc.). Dans l'ensemble, l'offre de la branche moderne s'articule autour des vêtements et dessous pour hommes et femmes, des tenues de travail, tee-shirts, des linges et articles de maison.

En ce qui concerne la bonneterie, quelques entreprises à l'instar de BOCOCAM, et la SOLICAM, une filiale de la CICAM et quelques acteurs du secteur informel continuent d'exercer malgré la forte concurrence liée aux importations massives. Dotées d'équipements assez performants, ces PME ont une capacité annuelle de production de près de 600 000 unités chacune. Malheureusement, 35 % uniquement de cette capacité est utilisée. Raison majeure invoquée : les problèmes d'approvisionnement en matières premières, notamment en tissus mail et polyester. Malgré ces problèmes qui paralysent les activités, l'offre de cette branche est variée et comprend presque tous les articles de bonneterie à savoir les dessous et sous-vêtements pour enfants, hommes et femmes, des maillots, des serviettes, etc. Une production qui se situe encore dans les bas et moyen de gamme. L'arrivée de la SOTEXCAM sera sans doute porteuse de beaucoup d'espoir pour la relance des activités de cette branche.

Pour ce qui est des autres activités de la branche (broderie, sérigraphie, teinture, impression, etc.) Quelques PME dynamiques à l'instar de BUETEC et MEDIA PLURIEL exercent dans la broderie industrielle. Dotées de moyens modernes, ces PME dominent largement le marché local et couvrent certains pays de la sous-région. Les activités d'impression, de sérigraphie et de teinture sont menées de manière artisanale par des entreprises individuelles exerçant pour la plupart dans le secteur informel.

Certaines industries à l'instar de la CICAM et BOCOCAM possèdent une unité de production consacrée à ces activités. Le tissage artisanal et la teinture sont particulièrement développés à l'ouest du pays. Ils concernent les toiles de jute (très prisées pour fabrication des sacs d'emballage et des tenues traditionnelles) et une écorce d'arbre du sud Cameroun appelée « Obom » (qui aux dires de certains spécialistes peut servir dans la confection des chapeaux,

des accessoires et des non tissés). Le potentiel serait donc considérable et ces activités demandent à être modernisées et valorisées pour enrichir l'éventail de l'offre.

II.1.3 La demande de la branche Coton-Textile-Confection

Comme ça été le cas dans la production de la filière, l'analyse de la demande se fera par composante.

II.1.3.1 La demande de la composante production du coton graine

La demande dans cette composante est essentiellement constituée de semences et d'engrais.

II.1.3.1.1 La demande de semence

Il faut noter ici qu'en l'absence des données sur les producteurs en marge de la liste bleue de la SODECOTON, nous nous focaliserons exclusivement sur les données fournies par le réseau SODECOTON.

Dans ce réseau, les semences sont fournies gratuitement aux producteurs, le coût de production des semences est ainsi supporté par la SODECOTON. Il revient cependant aux producteurs d'acquérir, à crédit, les produits pour traiter les semences avant de semer. La livraison des produits de traitement de semences fait partie du forfait intrant fourni pour la culture du coton. Les semences sont distribuées à des doses différenciées selon les types de semences, dans un pays où le semis est réalisé manuellement de manière quasi générale. Les semences vêtues sont fournies à la dose de 40 kg par hectare, soit une quantité largement supérieure à ce qui est nécessaire, même en considérant les besoins pour procéder à un resemis en cas de mauvaise levée. Les semences délintées sont distribuées à une dose de 20 kg par hectare. Il convient de noter que le recours aux semences vêtues est adapté à la pratique actuelle de semis manuel, mais il n'en serait pas autant en passant à l'utilisation généralisée des semences délintées. Le délintage industriel est le plus souvent associé au traitement chimique des semences, avec des produits particuliers et plus coûteux, et dont l'utilisation serait moins adaptée au semis manuel car les produits de traitement resteraient collés aux mains des semeurs (ce qui doit être aussi le cas actuellement avec les semences vêtues). Le passage à l'utilisation de semences modernes que sont les semences délintées constitue une opportunité pour réaliser le passage d'un semis manuel à un semis mécanique, source de gain de temps et de productivité. Il existe de très nombreux modèles de semoirs avec des prix très différenciés, proposés par exemple en Chine, mais dont la précision de semis est corrélée au prix d'acquisition. Un

compromis devra être accepté entre précision de semis et accès au plus grand nombre des semoirs.

II.1.3.1.2 La demande d'intrants

Pour les intrants à utiliser lors de la campagne de l'année N, le processus d'acquisition débute dès la campagne de l'année N-1. Le recensement des besoins des producteurs est réalisé à partir des plans de la campagne N après les semis effectués en campagne N-1. Les surfaces arrêtées pour le coton et pour le maïs et soja ainsi que les besoins associés en intrants sont consolidés pour l'ensemble du GP. Ces plans de campagne sont validés par les AG des GP avec l'appui des chefs de Zone de la SDCC. Ils sont ensuite consolidés au niveau des secteurs, des régions et de l'ensemble de la SDCC. Les quantités à commander effectivement peuvent résulter d'un réajustement des besoins recensés et consolidés. Ce réajustement est de la responsabilité de la DPA de la SDCC. C'est cette dernière qui arrête les quantités à commander et les communique à la CNPC-C en charge de lancer les appels d'offres puis de passer commande. Pour les engrais et les herbicides ainsi que les produits de traitement de semences, les appels d'offres sont lancés en septembre de l'année N-1, alors qu'ils le sont en janvier de l'année N pour les insecticides. Les périodes de livraison demandées sont telles que les produits peuvent être mis en place dans les villages par les camions chargés d'évacuer le CG après la commercialisation. Les appels d'offres sont rédigés par la CNPC-C avec l'appui technique de la SDCC. Les appels d'offres internationaux sont lancés pour les engrais, avec position de livraison CIF au port de Douala. Pour les pesticides, il s'agit d'appels d'offres nationales pour les pesticides, avec position de livraison sur camion à Pitoa, près de Garoua. Par le processus d'acquisition suivi, la CNPC-C est l'acteur qui acquiert les intrants et qui les rétrocède ensuite aux producteurs.

Figure 8 : Appels d'offre sur les herbicides lancés de 2015 à 2018

Campagne		2015-2016					
	Unité	NPK	UREE	Herbicides + Ttmt semences	Insecticides	Matériels agricoles*	Total
Quantité	Tonne	15 000	4 200				
Valeur FOB**	10 ⁶ CFA	3 060	815	2 895	7 810		
Valeur CAF	10 ⁶ CFA	3 631	975	3 109	8 405	529	16 648
Valeur APEMS	10 ⁶ CFA	5 192	1 419				
Valeur au prix de revient	10 ⁶ CFA	6 324	1 732	3 388	9 527	529	21 498

Campagne		2016-2017					
	Unité	NPK	UREE	Herbicides + Ttmt semences	Insecticides	Matériels agricoles*	Total
Quantité	Tonne	38 000	11 000				
Valeur FOB**	10 ⁶ CFA	7 877	1 869	2 731	6 562		
Valeur CAF	10 ⁶ CFA	9 322	2 287	2 955	7 057	543	22 166
Valeur APEMS	10 ⁶ CFA	13 294	3 405				
Valeur au prix de revient	10 ⁶ CFA	15 680	4 056	3 222	8 000	543	31 501

Campagne		2017-2018					
	Unité	NPK	UREE	Herbicides + Ttmt semences	Insecticides	Matériels agricoles*	Total
Quantité	Tonne	45 000	12 000				
Valeur FOB**	10 ⁶ CFA	6 789	1 464	3 125	4 940		
Valeur CAF	10 ⁶ CFA	8 501	1 921	3 360	5 316		19 098
Valeur APEMS	10 ⁶ CFA	12 329	2 915				
Valeur au prix de revient	10 ⁶ CFA	14 859	3 560	3 648	6 025	457	28 550

* Principaux matériels agricoles (charrette, charrue, pousse-pousse, appareils de traitement)

** Position FOB, ou avant dédouanement

APEMS = Avant prise en main par la Sodécoton, donc à N'Gaoundéré ou Pitoa

Source : analyse de la chaîne valeur du coton au Cameroun, Octobre 2019, commission UE

II.1.3.2 La demande de la composante industrie textile

La réduction de la production de pagne de la CICAM pourrait découler directement de la concurrence des produits chinois. Cette concurrence est rude et jugée déloyale surtout quand les importations sont illégales avec esquive des taxes d'importation par fausse déclaration à l'entrée pour échapper à la taxe prévue pour les produits textiles. Le prix de vente des pagnes importés serait inférieur au prix d'acquisition du coton fibre à l'usine de Garoua. Les prix de vente des pagnes importés sont inférieurs de près de 50%, en partie parce que ces produits ne sont pas à 100% coton, mais seulement de 30 à 60%. Les normes pour le contrôle des textiles importés ont été élaborées, avec notamment l'intégration du critère de 100% coton, pour réduire la concurrence des produits en provenance de Chine. Ces normes sont déjà mises en œuvre¹³. Il reste à savoir si elle l'est de manière effective. La CICAM souffre aussi de la concurrence indirecte de la friperie en réduisant la demande pour les produits neufs. La friperie frappe encore plus les articles en tissu éponge de la CICAM alors que ces derniers jouissent d'une image positive auprès des consommateurs, à l'inverse des pagnes.

Les importations massives de friperie (10 milliards de francs CFA en 2002) et les habitudes de certains consommateurs de faire leurs achats lors de leurs séjours en Occident ont largement contribué à la baisse des activités de cette branche

II.1.3.2 La demande de la composante confection

La demande pour cette composante est essentiellement constituée du textile dont la qualité et la quantité produite par la CICAM n'arrive toujours pas à satisfaire la demande locale et oblige ainsi les acteurs à recourir aux importations.

La demande locale en produits textiles est de deux types :

- ✓ Les biens de consommation des ménages, des entreprises et des administrations : elle concerne une gamme importante de produits textiles : les tissus (pour la confection), les linges et articles de maison, les produits vestimentaires divers, les articles de bonneterie et autres articles en matières textiles (sacs, tapis, Serrières etc..) ;
- ✓ Les consommations intermédiaires (matières premières) des entreprises de la filière : cette demande comprend, les fils (à broder, à tricoter, etc.), les tissus divers (Pagne, toile de polyester, tissus tricot et tissu maille), les t-shirt (besoins des industries de broderies) et les accessoires.

Les fils

Il existe deux types de fils sur les marchés, les fils standards et les fils spécialisés. Les fils standards sont beaucoup sollicités pour leur faible prix, ils servent à confectionner les produits qui visent les segments constitués des couches pauvres et une frange des couches intermédiaires de la population. On en trouve sur le marché, en moyenne à 200 francs CFA la bobine pour les fils importés de Chine (ou encore entre 1 000 francs CFA et 7 000 francs CFA pour les plus grandes bobines). En revanche, dans le domaine de la haute couture, les professionnels recherchent parfois des fils spécialisés qui pourraient résister dans le processus de confection et surtout au lavage après utilisation par le consommateur. Ces produits de qualité supérieure sont en partie importés d'Europe et coûtent 2 à 3 fois plus chères que les produits standards.

Le tissu

L'offre en tissus est particulièrement variée sur le marché camerounais : tissus pagnes, tissus tergal et popeline, mousseline, fleuri, doublures diverses, tissus écrus, tissus coton, tissus éponge, tissus spéciaux (lin, soie, velours, gabardine, super 100), tissus d'ameublement, etc. La CICAM, principal fournisseur local, est très implanté à travers le pays ; mais, elle doit faire face à une farouche concurrence avec les produits asiatiques et des produits provenant d'Afrique de

l'Ouest (Côte d'Ivoire et Nigeria principalement). Le marché des pagnes est particulièrement développé du fait d'une forte consommation. L'offre de la CICAM est assez importante et de l'avis des opérateurs, la qualité des tissus pagnes a été améliorée de manière considérable. Les prix varient entre 4 000 francs CFA et 16 000 francs CFA pour 6 yards. D'autres produits très concurrentiels abondent dans les marchés notamment des pagnes chinois et ouest africain (Nigeria, Bénin, Côte d'Ivoire), des wax anglais et Hollandais, des bazin de toute gamme. Certains produits de contrebande sont imprimés avec les mêmes motifs que ceux qui sont manufacturés par la CICAM ou d'autres filatures d'Afrique de l'Ouest, ce qui crée d'énormes confusions sur le marché. Et de l'avis des détaillants, il est parfois difficile de discerner l'origine des pagnes qui sont vendus sur le marché. Une situation qui entraîne d'énormes pertes chez les industriels car les produits de contrebande sont vendus à très bas prix. En général, les consommateurs accordent beaucoup d'importance au design et à la qualité des pagnes, ce qui amène certains commerçants à dispenser quelques conseils pratiques aux clients sur l'entretien des pagnes. D'autres tissus notamment le tergal (toute variété) et la popeline, la mousseline, les fleuris sont très sollicités sur les marchés, beaucoup plus pour leur faible prix que pour leur qualité. Ils sont généralement utilisés pour la confection des tenues scolaires et tenues de ville. Ils constituent la base des vêtements des couches les moins aisées de la population. Ces tissus sont généralement importés, et vendus en rouleaux de 30 mètres ou en détail entre 600 francs CFA et 1 200 le mètre. Les couleurs les plus répandues étant le bleu, le vert et le rouge, des couleurs scolaires.

Toujours dans la même gamme de produits, on retrouve ce qui est localement appelé le vrac, des ballots de tissus de seconde qualité importés d'Europe. On y retrouve un peu de tout, des doublures, des tissus divers (tergal, tissus éponge, tissus serviette, drap, jeans, etc.). Les prix varient entre 1 000 francs CFA et 2 000 par mètre, ce qui en fait une gamme de produits très sollicitée par les entreprises individuelles. D'autres types de tissus notamment des tissus écrus, des tissés, la soie, les synthétiques, des tissus tricots et autres sont présents sur les marchés. Ils servent beaucoup plus comme matières premières pour les stylistes et les PME de confection et bonneterie. L'Asie (Chine, Hongkong, Malaisie, Thaïlande) est le principal fournisseur en ces produits, l'offre locale de la CICAM (en tissus écrus et synthétiques) ayant du mal à s'imposer auprès des confectionneurs. De même, le marché des tissus d'ameublement et de décoration intérieure est essentiellement dominé par les produits provenant de Chine.

Linges et articles maison

Les linges et articles de maison comprennent des nappes de table, des draps de lit, des serviettes de tables, des dossiers de fauteuils, des rideaux, des coussins, des tapis, des serpillières, etc. Les linges se présentent sous forme de pièces uniques ou d'ensembles comprenant par exemple une nappe, quatre à six sets de table et des serviettes (dans le cas des services de tables) ou d'un drap, deux tés d'oreillers et un couvre lit. Sur le marché camerounais, on peut classer les linges de maison en quatre catégories suivant le style : (i) les tissés plats, unis ou de couleurs, à dessous simples ou brodés, etc. (ii) les tissés plats à dessins imprimés, (iii) les jacquards avec ou sans franges brodés ou les armures toiles à divers niveaux de broderie, et (iv) les articles en dentelles faits mains ou en machine. Il n'y a pas de distinctions particulières sur les autres produits. Le haut de gamme des linges de maison comprend les jacquards ou la soie (linge de lit), avec ou sans broderie, des stores intérieures. Les rideaux sont en général parfaitement brodés sur fonds de toiles. Ces produits sont le fait de quelques PME locales qui émergent et des importations en provenance de Chine et des pays occidentaux. En général, ils sont prisés par les couches aisées ou certains consommateurs qui recherchent des cadeaux à offrir à l'occasion des mariages ou anniversaires. Les articles moyens de gamme sont parfois brodés ou en dentelles faits mains ou en machine. Les prix des rideaux varient entre 2 000 francs CFA et 3 500 le mètre, celui des paires de draps entre 15 000 francs CFA et 25 000 francs CFA (moyen de gamme), entre 30 000 francs CFA et 45 000 francs CFA pour les hauts de gamme. Les produits de bas de gamme sont en général simples.

Vêtements et lingerie

Contrairement aux fils, tissus, et linges de maison, les articles vestimentaires sont soumis aux changements rapides de mode. Le marché comprend les produits de la friperie de tout type, les articles classiques confectionnés (chemises, pantalons, jupes, ensembles ou costumes hommes, femmes, etc.), les ensembles de travail, les tenues traditionnelles ou confectionnées en tissus pagne, les articles de la bonneterie, les vêtements pour enfants, etc. Les importations de friperie ont sérieusement affecté la demande en produits vestimentaires. Les prix pratiqués sont extrêmement bas pour les différents types de produits comparés aux prix pratiqués dans les magasins spécialisés. Actuellement, seule la haute classe et une tranche de la couche intermédiaire de la population fréquentent les magasins spécialisés d'habillement. Par ailleurs, les jeunes de tout bord s'habillent à l'occidental (l'influence des séries télévisées est très marquée auprès de cette couche de la population). Ils ont un penchant excessif pour les produits vestimentaires dit « branchés » ou « à la mode » qu'ils retrouvent dans la friperie. On peut se procurer des tenues de villes avec la somme de 5 000 francs CFA, des ensembles vestes avec 15 000 francs CFA ou 50 000 suivant la qualité des tissus. Les vêtements confectionnés

sont variés. Les tenues de travail sont confectionnées par les PME locales, vêtements hommes (chemises, pantalons) et femmes (ensembles avec des tissus pagnes confectionnés par des groupes organisés de tailleurs. Les prix varient entre 3 500 francs CFA et 8 000 francs CFA les vêtements de travail et entre 5 000 francs CFA et 10 000 francs CFA pour les vêtements hommes et femmes. Un marché dans lequel exercent beaucoup d'unités informelles. Il n'existe pas d'industrie moderne de confection de vêtements pour hommes, femmes et enfants, l'offre locale étant assurée par les tailleurs et stylistes (micro-entreprises) ; elle est de plus en plus importante malgré la forte présence des produits importés. Ces produits importés proviennent d'Europe et d'Asie. On y retrouve des ensembles hommes et femmes (en quantité moins importante), des lingerie hommes et femmes et des vêtements pour enfants. Des produits de qualité intermédiaire en provenance d'Asie inondent le marché actuellement, particulièrement en ce qui concerne les articles de bonneterie : dessous, tee-shirt, tricots, sous-vêtements, ensembles de sport, etc.

Les prix pratiqués sont largement en dessous de la moyenne, ce qui suscite des interrogations pour des produits assujettis à la fois aux droits de douane et aux frais de transport. La baisse des revenus des ménages survenue pendant les années de crise a beaucoup contribué à la percée de ces produits sur le marché. Le consommateur camerounais est en général très sensible au style et à la mode. Dans l'ensemble, la population a des habitudes vestimentaires conformes aux standards occidentaux même si l'usage des pagnes se développe de plus en plus surtout à l'occasion des manifestations commerciales et culturelles. Une franche considérable de la population, particulièrement en zone musulmane, a des préférences portées sur des ensembles et boubous traditionnels. Ils sont confectionnés localement avec des tissus pagnes. Parmi les produits de haut de gamme, on retrouve les boubous en Bazin enrichi, parfaitement brodés. La différence sur les gammes de ces vêtements porte beaucoup plus sur la qualité des tissus pagnes. Les boubous haut de gamme peuvent avoisiner la somme de 200 000 francs CFA, contre 10 000 francs CFA à 20 000 pour les bas et moyens de gamme.

Les vêtements et articles pour enfants (maillots et sous-vêtements communément appelés caddi et ensemble absorba, grenouillères, brassières, etc.) sont en grande partie importés d'Asie pour les bas de gamme et d'Europe pour les moyens de gamme. On en trouve sur les marchés à moins de 10 000 francs CFA pour les bas de gamme, et à de près de 25 000 francs CFA pour les moyens de gamme. Le haut de gamme n'ayant pratiquement pas de clientèle. Le blanc est la couleur la plus sollicitée.

Sur le marché, on distingue trois types de sacs suivant la matière de base: des sacs en jute, en fibre et en tissus. Les sacs en jute sont importés ou tissés localement mais de manière

artisanale. Ils sont utilisés pour l’emballage des produits agricoles (café, cacao et autres produits vivriers). Les coopératives agricoles constituent de ce fait un segment très important pour ces produits au regard de leurs besoins. Les sacs en fibres sont les plus répandus ; ils sont en général utilisés par les ménages pour les courses, les voyages et pour l’emballage des produits vivriers. Les prix de ces articles varient entre 100 francs CFA ou 1 000 suivant le niveau de résistance du produit et les dimensions. Les sacs en tissu pagne se présentent en général sous la forme de sacs de voyage, un modèle venu d’Afrique de l’Ouest et qui s’est répandu au Cameroun dans les années 90. La zone UEMOA exporte d’ailleurs pour près de 1,6 milliards de francs CFA de sacs au Cameroun. Les spécifications portent surtout sur le degré de résistance des sacs.

II.1.4 Le positionnement de la filière dans les activités économiques

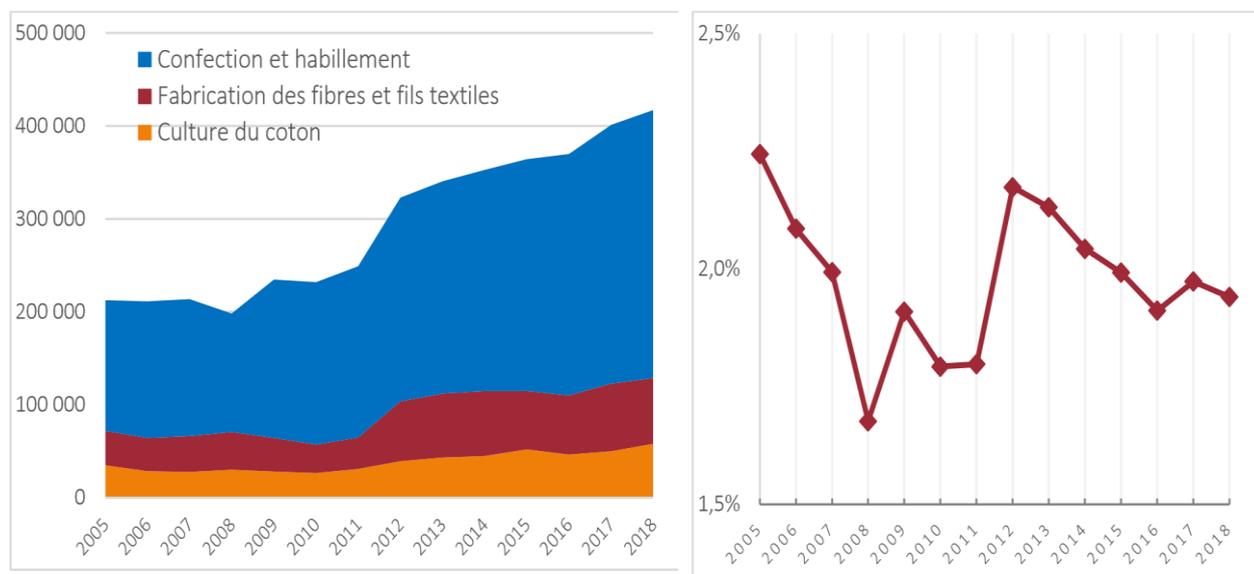
Ce positionnement est défini suivant trois axes, à savoir : la valeur ajoutée de la filière, les emplois dans la filière et le commerce extérieur des produits de la filière.

i. Valeur ajoutée

La part de la valeur ajoutée (VA) de la filière Coton-Textile-Confection dans le Produit Intérieur Brut (PIB) se situe en moyenne à 2% sur la période 2005-2018. Pour les années 2005 et 2012, cette part a atteint sa valeur maximale, située à 2,2%, correspondant à un niveau de création de richesses évalué à 322,9 milliards FCFA.

Concernant les différents segments de la filière, avec une Valeur Ajoutée oscillant entre 127,7 milliards FCFA et 288,4 milliards FCFA sur la période 2005-2018, le maillon confection présente les meilleures performances en matière de création de richesse. La part de la VA de ce segment se situe ainsi entre 64% et 75% de la VA totale de la filière sur la période considérée. S’agissant de l’industrie du textile, sa part dans la création de richesse de la filière varie entre 13% et 20%, avec un pic réalisé en 2017 et correspondant à une Valeur Ajoutée évaluée à 72,7 milliards FCFA. Quant à la culture de coton, sur la période 2005-2018, sa Valeur Ajoutée oscille entre 27,5 milliards FCFA et 58 milliards FCFA, avec une part dans la Valeur Ajoutée totale de la filière plafonnée à 15% sur la période.

Graphique 1: Valeur ajoutée des segments de la filière (en millions de FCFA) et part de la valeur ajoutée de la filière dans le PIB (%)



Source : INS, comptes nationaux

ii. Emplois

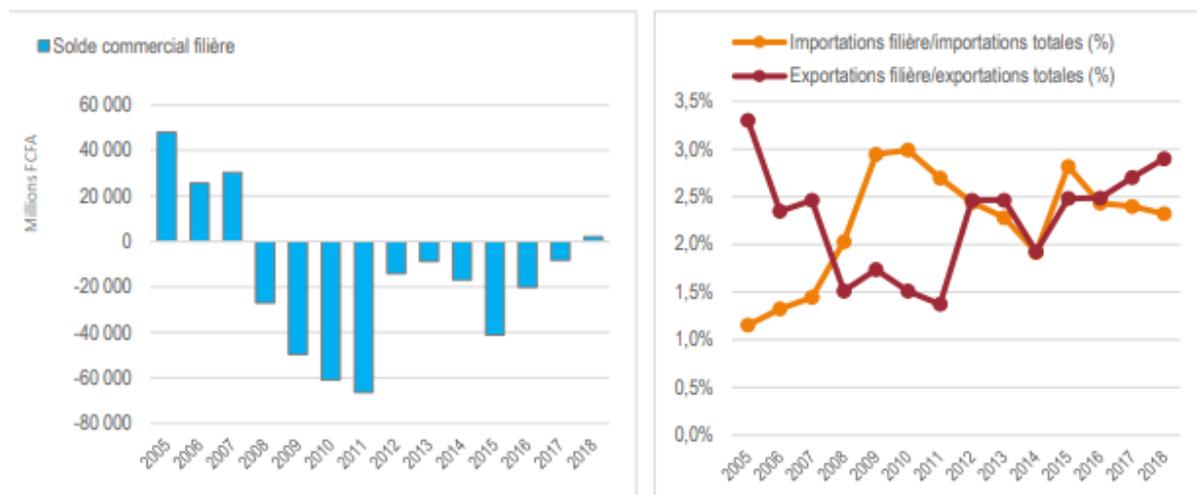
Le recensement des opérateurs de la filière Coton-Textile-Confection au Cameroun (MINEPAT et INS, 2014), révèle que celle-ci concentre un total de 66 681 emplois (y compris les apprentis et le personnel temporaire), dont 9% exercent dans les ME/GE contre 91% dans les TPE/PE. En moyenne, les TPE/PE emploient un peu plus de quatre personnes par entreprise, contre 136 employés par entreprise pour les ME/GE. Dans les ME/GE, les segments d'activités qui concentrent le plus de main d'œuvre sont : l'égrenage (2 770), la filature (1 486 emplois) et la distribution (369 emplois).

iii. Commerce extérieur

Entre 2005 et 2018, la valeur des exportations des produits de la filière est passée de 76,8 milliards FCFA à 120,3 milliards FCFA. Cette évolution correspond cependant à une diminution de la part des exportations de la filière dans les exportations totales, qui est passé de 3,3% à 2,9% sur cette période.

Concernant les importations des produits de la filière, leur valeur est passée de 28,7 milliards FCFA à 118,2 milliards FCFA, soit une évolution de la part des importations de ces produits dans le total des importations de 1,2% à 2,3% sur la période considérée.

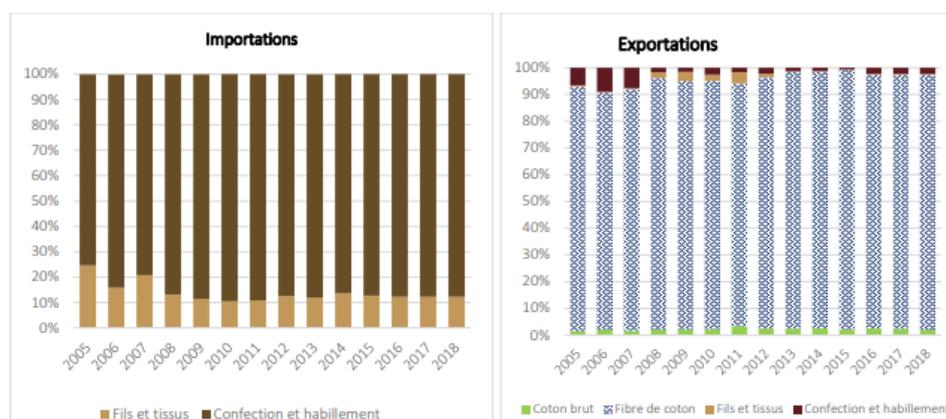
Graphique 2: Solde commercial des produits de la filière et part de la filière dans le total des échanges commerciaux



Source : INS, comptes nationaux

Les échanges extérieurs des produits de la filière présentent un solde déficitaire dès l’année 2008, avec un pic observé en 2011 où ce déficit atteint 66,4 milliards FCFA. Toutefois, l’on note depuis cette date, une forte amélioration des exportations de la filière, portées principalement par les exportations de fibre de coton, qui ont permis d’améliorer le solde et de le rendre positif en 2018. Entre 2005 et 2018, avec une part des exportations située en moyenne à 93,5% du total des importations de la filière, la fibre de coton représente le principal produit exporté de la filière. Par contre, les principaux produits de la filière importés sont les produits du maillon confection. En effet, d’une valeur de 103,6 milliards FCFA en 2018 contre 21,6 milliards FCFA en 2005, les importations de ces produits représentent en 2018, 88% des importations de la filière, contre 75% en 2005.

Graphique 3: Part (%) de la valeur des différents segments dans le commerce extérieur des produits de la filière



Source : INS, comptes nationaux

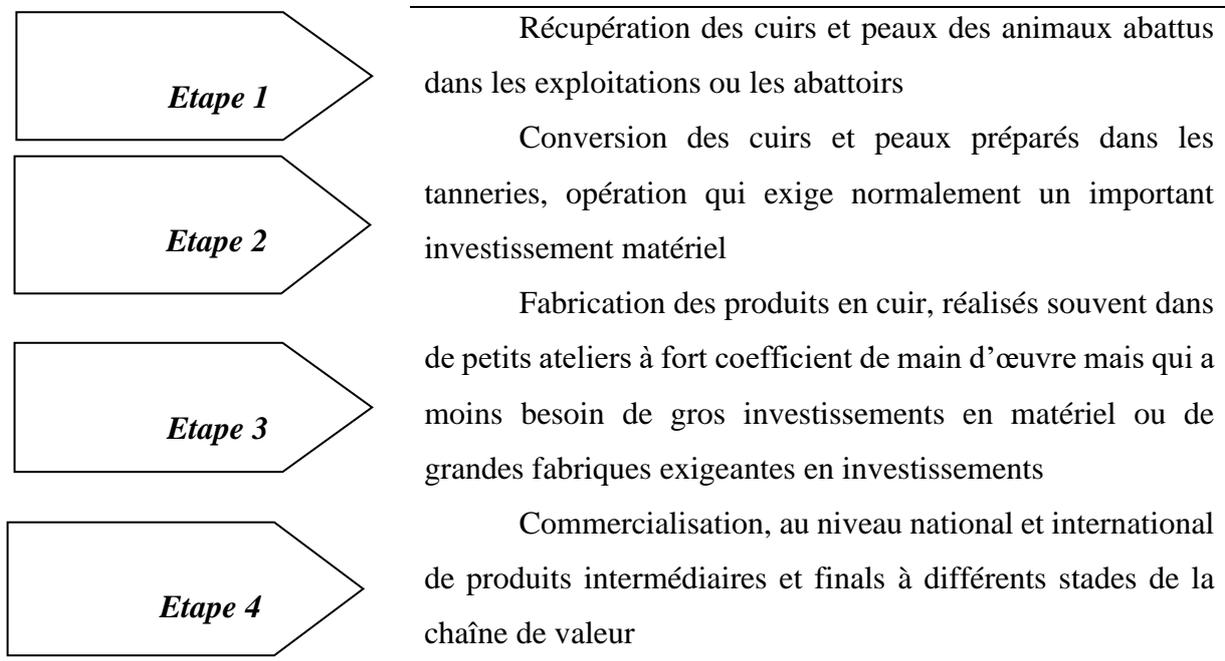
II.2 Etat des lieux de la branche Cuir et Confection des chaussures

Les chaussures en cuir, les sacs et les vêtements à la mode vendus dans les magasins des villes les marchés du monde entier sont le résultat d'un processus long et diversifié qui commence par l'élevage de bétail, moutons et chèvres dans de petites exploitations et de grandes industries agricoles, localisées pour la plupart dans le grand Nord du pays (Adamaoua, Nord et Extrême-Nord). Les animaux sont élevés et ensuite abattus avant que leurs peaux soient récupérées, tannées et transformées en cuir préparé. Ce dernier est ultérieurement transformé en différents articles commercialisés et vendus partout dans le monde.

Dans cette partie consacrée à l'état des lieux de la branche cuir, il sera question de revenir en détails sur sa description en mettant en exergue les différents acteurs qui y interviennent, en présentant la situation de l'offre et de la demande de la branche et enfin son positionnement dans l'économie Camerounaise.

II.2.1 Description de la chaîne de valeur du cuir

La chaîne de valeur du cuir présentée plus haut dans le graphique 2, commence par l'élevage, la source de la matière première, suivi de quatre stades principaux dont trois de transformation et un de commercialisation.



II.2.1.1. Etape 1 : Récupération et séchage des peaux

Après l'étape de l'élevage et d'abattage, qui ne seront pas abordés de façon spécifique dans ce document, vient l'étape de la récupération et du séchage des peaux et cuirs qui représentent véritablement la première étape de la filière.

Elle peut être décomposée en deux sous étapes à savoir l'habillage et le séchage. L'habillage est la pratique qui consiste à l'enlèvement de la peau et à la préparation de la partie comestible de l'animal. Il est généralement effectué directement au sol dès l'abattage de l'animal sans respect de normes particulières.

Le séchage quant à lui consiste à saler la peau et à la sécher avant la vente. Selon qu'elle est destinée à la consommation ou à la tannerie, elle sera plus ou moins débarrasser de chairs et graisse. Elle se fait généralement au sol et est stocké dans des petits couloirs.

II.2.1.2 Etape 2 : Conversion des cuirs et peaux

La production de cuir préparé à partir des cuirs et peaux consiste à la conversion du cuir ou de la peau brute matérielle putrescible, en cuir préparé, un matériel stable. Ce matériel est obtenu à travers les différents stades de traitement et de transformation. Les opérations de production d'une tannerie peuvent être groupées en quatre grandes catégories, bien que celles relatives à chaque catégorie puissent varier en fonction de la matière première utilisée et des articles finaux à produire. Il s'agit de l'emmagasiner des cuirs et peaux et opérations de tannage, du bain de rivière et du Chaulage, des opérations de tannage et enfin des opérations de finition.

✓ Emmagasiner des cuirs et peaux et opérations de tannage.

Les peaux des animaux abattus sont récupérées dans les exploitations ou les abattoirs puis triées, parées, séchées (lorsque la matière première ne peut être transformée immédiatement) et emmagasinés en attendant le travail de rivière.

✓ Bain de rivière et Chaulage

Cette étape est subdivisée en trois sous étapes : le trempage, le mouillage et le rinçage de la peau avec de l'eau. Ceci est fait, soit avec le détergent, un bactéricide ou de l'eau de javel. Ces opérations permettent d'enlever le sang et autres saletés sur la peau. Ensuite, on chaulage la peau pour évacuer des poils, ou des mues pour les reptiles. Les artisans pour cela utilisent la cendre de bois, appuyée par « la chaux » et l'opération dure trois jours, au cours desquels, les poils vont facilement quitter sur la peau.

La seconde étape du processus, le chaulage qui dure environ 24 heures, consiste à neutraliser la peau en la faisant perdre sa propriété basique par l'utilisation des enzymes appelées fientes d'oiseaux (ce sont des excréments de petits oiseaux que les artisans ramassent).

Pour réaliser cette opération, il est nécessaire d'avoir comme matériels les foulons, les cuves de pré-trempe, les coudreuses et les écharneuses.

✓ Opérations de tannage

La conversion peaux et cuir préparé dans les tanneries est une opération qui exige normalement un important investissement en matériel. Les opérations suivantes sont normalement réalisées dans une tannerie : déchaulage, confitage, tannage végétal, picklage et tannage.

Le **déchaulage/confitage** pour arrêter l'action sur la peau de la chaux et la nettoyer en profondeur tandis que le **tannage végétal** est le processus qui consiste à plonger la peau dans de grandes cuves ou à la laisser reposer dans une solution saturée en tanins végétaux rendant le cuir sein. Cette étape permet déjà de commercialiser un cuir à tannage végétal qui est une matière plus raide, plus ferme et plus solide.

Le **picklage** prépare la peau au tannage minéral en réduisant son pH, les peaux picklées, par exemple, les peaux de moutons, peuvent être également déjà commercialisées. Au cours du processus de tannage la fibre collagène est stabilisée par les agents de tannage de telle sorte que la peau (la matière première) devient imputrescible. Les peaux tannées, une fois convertis en un matériel imputrescible appelé cuir, sont commercialisables comme produits intermédiaires (bleu humide). Cependant, si le cuir est destiné à être utilisé pour des fabrications industrielles, il faudra prévoir des traitements ultérieurs et un finissage.

Il convient d'ajouter que cette étape est rendue possible par des foulons et des essoreuses.

✓ Opérations après tannage

Elles consistent principalement en l'élimination des acides encore présents dans le cuir du fait de l'opération de tannage. En fonction du type de cuir à produire, le cuir est retanné pour améliorer le toucher, teint à l'aide de teintures hydrosolubles pour obtenir une couleur régulière sur l'ensemble de la surface du cuir ou de la peau, nourri par un processus de lubrification pour obtenir les caractéristiques originelles et restituer les matières grasses perdues pendant les opérations antérieures et finalement séché. Après le séchage, on peut donner au cuir la dénomination de cuir en croûte qui peut être commercialisé comme produit intermédiaire.

Il convient de relever que les opérations effectuées hors du travail de rivière, du tannage et des opérations après tannage sont souvent appelées travail humide car elles sont entreprises dans des tonneaux remplis d'eau auxquels sont ajoutés les produits chimiques nécessaires pour obtenir les réactions voulues. A la suite des opérations après tannage le cuir est séché. En général, les cuirs et peaux sont commercialisés à l'état salé ou, de plus en plus souvent, à l'état

intermédiaire, notamment en bleu humide pour les peaux de bovins et en picklé pour les peaux de moutons.

✓ Opérations de finissage

L'art du finissage est de donner au cuir un fini aussi léger que possible pour ne pas masquer ses caractéristiques, tels que son aspect et son aptitude à respirer. Le but du travail est de traiter la surface supérieure (fleur) pour lui donner l'aspect final désiré. Par application de couches de fond (ou enduction) pour bloquer les pores avant l'application de vraies couches de finissage, le satinage, l'impression par pression d'une plaque grainée chauffée ou par un système de rouleau et le repassage qui est un pressage avec une plaque lisse chauffée pour donner une surface aussi lisse et satinée que possible, le cuir aura, suivant la demande de la mode, un aspect brillant ou mat, à couleur unique ou marbré, lisse ou rugueux.

Le principal objectif du finissage est de relever l'apparence du cuir et de répondre aux qualités demandées en ce qui concerne la couleur, le glaçage et la main, entre autres.

Outre ces quatre étapes, liées au traitement de la peau, jusqu'à l'obtention d'un cuir fini de bonne qualité, se greffe généralement une cinquième composante qui a trait à sa commercialisation.

✓ Commercialisation et distribution du cuir

Les cuirs bruts séchés sont vendus, pour ce qui est de ceux destinés à la tannerie, dans une certaine mesure aux marchés des régions septentrionales et en grande partie au Nigeria et dans certains marchés européens comme l'Italie. En ce qui concerne le cuir destiné à la consommation, ils sont vendus principalement sur le marché camerounais et nigérian. Il faut noter que pour ces derniers les acheteurs nigériens vont jusqu'à payer en avance pour des stocks d'environ trois mois.

II.2.1.3 Etape 3 : Fabrication des produits en cuir

Les produits en cuir sont assez divers et peuvent être regroupée en deux principales catégories à savoir, d'une part, les produits utilitaires et d'autres parts, les produits culturels et d'ornement.

Pour ce qui est des **produits utilitaires**, on peut citer entre autres les sandales (*samaras*), les sacs-femmes, sacs hommes, porte feuille hommes, ceinture, etc. De façon plus structurée on peut les regrouper autour de quatre groupes à savoir :

- ✓ La petite maroquinerie : porte monnaies, porte billet, porte CNI, etc.
- ✓ Les articles de bureaux : porte document, boîte à stylo, sous-main, boîte, cartable, agenda, etc.

ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC DE LA FILIERE COTON-TEXTILE-CONFECTION-CUIR

- ✓ Les produits pour homme : ceinture, chaussure homme, les sandales, sac, etc.



- ✓ Les produits pour femme : sac à main, bandoulière, chaussure, sacs à dos, sandales, etc.



En ce qui concerne les produits culturels et d'ornement, il s'agit, d'une part, des articles demandés pour les fêtes tels que :

- ✓ Les pantalons en cuir des cavaliers du Lamido pour la fantasia
- ✓ Les fourreaux de couteau
- ✓ Les selles de chevaux pour les parades
- ✓ Les fétiches et les fioles diverses

D'autre part, il s'agit des objets de décoration et d'équipement des maisons tels que :

- ✓ Les tapis muraux et nappes
- ✓ Les tapis sols
- ✓ Les pouffes et salon en cuir avec socles en cornes

II.2.1.4 Commercialisation des produits du cuir

Pour ce qui est des produits finis et autres articles, ils sont principalement vendus au Cameroun, à travers les commerçants locaux qui les vendent aux populations du grand Nord et

aux touristes, mais également, dans les marchés de Douala et Yaoundé à hauteur de plus de 5 millions par mois. Les articles sont également vendus en contrebande dans les marchés du Tchad, Gabon, Guinée équatoriale et Nigeria. Toutefois, de façon plus formelle, les articles sont vendus en Europe soit à travers des exportateurs classiques soit par des réseaux du commerce équitable (*FAIR TRADE*) avec les centrales d'achats comme l'EFTA, Traidcraft et EZA. Les articles les plus vendus sont les sacs à mains, les articles de maroquinerie, les bracelets et montres, les malles, ceintures et porte-documents.

Tableau 4 : Répartition de la demande des objets en cuir au Cameroun

Marché	National	Sous-Régional	Touristique	Europe (export)
Poids par type de client	80%	15%	4%	1%

Source : Nos calculs/SIARC 2021

Les articles sont vendus aux prix suivants :

Tableau 5 : Prix des articles vendus

	Intervalle prix (FCFA)	Quantité approximative vendues/Mois
Sandale	15000 à 20000	14
Sacs	10000 à 15000	15
Collier	7500 à 10000	40
Chaussures en cuir	5000 à 10000	60 à 100
Bracelet	3000 à 5000	30
Tapis en cuir	70 000 à 100000	11

Source : Nos calculs/SIARC 2021

II.2.2 Les acteurs qui interviennent dans la chaîne de valeur du cuir

Plusieurs acteurs interviennent dans ce processus en fonction de chacune des étapes ci-dessus.

II.2.2.1 Abattage et récupération des peaux

Cette opération débute dans les abattoirs dont on peut distinguer principalement deux catégories : les abattoirs modernes ou industriels qui sont la propriété de la SODEPA et les abattoirs communautaires.

S'agissant des abattoirs modernes, la SODEPA dispose de trois abattoirs à Douala, Yaoundé et Ngaoundéré. Ces abattoirs, dont il serait loisible de considérer comme semi-moderne ont la particularité de disposer des équipements tels que les treuils. Ces abattoirs ont une capacité assez importante. À titre d'illustration, le nombre de bêtes abattus par semaine est en moyenne à 4500 bêtes par semaine principalement dans les 02 abattoirs de Douala et Yaoundé.

Les autres abattoirs qui sont considérés simplement comme **aires d'abattage** sont une trentaine répartie dans les différentes régions du pays. Ces différentes aires selon qu'ils soient localisés en chef-lieu ou en périphérique peut disposer d'espace cimenté, de crochet d'accrochage et de puits d'eau. On peut estimer le nombre d'abattage par région par jour à environ une soixantaine.





Quel que soit le type d'abattoir, il convient de noter qu'un ensemble d'acteurs permettent leur organisation et fonctionnement dont notamment une structure comme la SODEPA, les lawans, les sarkis, les vétérinaires et le personnel technique des abattoirs.

[La société de Développement et d'Exploitation des Produits Animales \(SODEPA\)](#)

La société de Développement et d'Exploitation des Produits Animales (SODEPA) est créée par décret n° 74/182 du 08 mars 1974, modifié et complété par Décret n° 81/395 du 09 septembre 1981. Elle a pour but de produire à l'échelle nationale, des produits carnés frais pour la consommation des ménages et des produits dérivés à travers la gestion des ranchs, abattoirs et boucheries.

Société Anonyme avec conseil d'administration au Capital de 833 750 000 FCFA dont le siège se trouve à Yaoundé (NFANDENA) ayant pour tutelle technique le MINEPIA et pour tutelle financière le MINFI, l'entreprise de développement, la SODEPA dispose d'un patrimoine foncier d'environ 383 233 hectares. Du point de vue pratique, elle dispose des Unités Opérationnelles (voir figure 1) qui lui permettent de réaliser ses missions : ranchs, zones d'aménagement agropastoraux et abattoirs.

- ✓ Le Ranch du Faro (Adamaoua) d'une superficie de 60 000 ha ;
- ✓ Le Ranch de NDOKAYO (Est) d'une superficie de 144 000 ha ;
- ✓ Le Ranch de DUMBO (Nord-Ouest) 38 000 ha ;
- ✓ La station d'élevage de JAKIRI (Nord-Ouest), 600 ha.

Figure 9 : Abattoirs et unités opérationnelles de la SODEPA



Source : Rapport d'activité SODEPA 2017

Les abattoirs modernes de la SODEPA de Yaoundé et Douala disposent de deux lignes d'abattage : une pour les bovins et l'autre pour les porcins et les ovins. Avec des capacités de 1200 animaux par jour, ces abattoirs avec celui de Ngaoundéré figurent parmi les plus modernes au Cameroun. Des projets de construction d'autres abattoirs sont en maturation, il s'agit des abattoirs pour les villes de Maroua et Bamenda. Les abattoirs mobiles pour porcs et petits ruminants ont été construits et seront bientôt mis en fonctionnement à Mbankolo et Nkol'Ewoe respectivement à Yaoundé et à Douala. Ces unités de production vont élargir

Les Lawans et Sarkis

Le Lawans est un titre intermédiaire entre les Lamidos (chef traditionnel au niveau régional) et les Djaourous (chef traditionnel au niveau d'un quartier) dont des corps spécialisés ont été créés depuis la colonisation française. Il s'agit des Lawans spécialisés dans les métiers de l'artisanat : Lawan cordonnier, Lawan maroquinier, etc.

Le Sarki-pawa est le responsable de l'abattage du bétail sur les grands marchés du Lamidats et des villes. Autrefois notable de plein droit, il est aujourd'hui sous la responsabilité de la Commune Urbaine et du Sous-préfet. A côté du Sarki-pawa on peut trouver le Sarki-sanou

qui n'était rien d'autre que le chef du troupeau du Lamido et responsable vétérinaire dans les années 1930. Ce dernier poste est de plus en plus rare de nos jours.

Les infirmiers

Les infirmiers vétérinaires jouent un rôle très important dans les abattoirs et aires d'abattage. En effet, il est obligatoire que chaque opération d'abattage se fasse sous le contrôle d'un vétérinaire qui doit à la fin de l'opération estampiller à ancre un visa sur la carcasse de la bête signifiant de façon générale que le processus à respecter les normes et que la viande saine à la consommation.

Le personnel d'abattoir

L'ouvrier d'abattoir ou l'opérateur pour ce qui est de ceux qui sont plus ou moins modernes a pour tâche : saignée, dépouille du cuir, éviscération, fente de la carcasse, désossage, parage de la viande, pesée finale, réfrigération. Selon qu'on soit dans un abattoir moderne ou non, ces différentes opérations sont plus ou moins facilité par des équipements et plus ou moins automatisé.

II.2.1.2 Les Tanneries

On distingue les tanneries industrielles des tanneries artisanales. En ce qui concerne les tanneries artisanales, on dénombre en 2022 plus de 49 artisans dans les Régions du Nord et de l'Extrême Nord.

Tanneries industrielles

STPC, NOTACAM, TANICAM et TMV

Le gouvernement camerounais avait créé la société de tanneries et de peausseries du Cameroun (STPC) en 1974 et rendu opérationnelle en 1978 à Ngaoundéré qui s'apprêtait à accueillir le projet de construction d'un abattoir moderne. La STPC est devenue par l'intégration de la firme française CFAO la tannerie industrielle du Cameroun (TANICAM) en 1985 avec le statut de société paraétatique visant à valoriser les cuirs et peaux. La TANICAM cesse ses activités en 1991, mise en liquidation l'année qui suivait puis rachetée en 1996 par la société nouvelle tannerie du Cameroun (NOTACAM) implantée à Maroua qui est essentiellement tournée vers la collecte, le pré tannage et l'exportation des cuirs et peaux à l'état semi tannés.

La société récupère que moins de 10 % de la production de l'abattoir, le reste étant utilisé pour l'alimentation humaine. La NOTACAM change de raison sociale pour devenir la Tannerie et Mégisserie de la Vina (TMV) qui réussit à obtenir le statut de la zone franche. Toutefois, cette dernière commence à ralentir ses activités à partir de 1998 avant de les arrêtées complètement 2004.

Tannerie WORIKA

A côté des entreprises citées plus haut qui ont une forte coloration publique, on peut également ajouter la tannerie WORIKA située à Douala créée par l'italien Vincenzo Cioffi qui cessa ses activités en 1998 pour des difficultés liées à l'approvisionnement.

Société Africaine des Peaux et Cuirs

La Société Africaine des Peaux et Cuirs (SAPC) a été créée par le français Giorgio Fassio à Garoua.

Aujourd'hui, il n'y a aucune grande entreprise dans la tannerie industrielle.

Tanneries artisanales

- ✓ La Tannerie traditionnelle du Cameroun est une association au sein de laquelle sont regroupés des collectionneurs les peaux de bêtes, les tanneurs, les maroquiniers, les tapissiers, les cordonniers, les vendeurs de produits du cuir, les vendeurs de produits chimiques destinés au traitement du cuir, etc. ambitionne, a-t-on appris de sources internes à la filière, de saisir les opportunités qu'offre le marché local ;
- ✓ Les tanneurs individuels, métier qui s'est développé très tôt à la suite de l'invasion islamique qui fait de la ville de Maroua une capitale artisanale de cette époque ;
- ✓ Les GIC tels que COTAFAC à Garoua qui réunit une vingtaine de tanneurs et TATCAM situé à Maroua avec plus de 50 tanneurs

Il convient de dire que ces tanneries s'intéressent aussi aux peaux d'animaux domestiques comme le bœuf, mouton et chèvre, qu'aux animaux sauvages provenant de la chasse comme les hyènes, antilopes, buffles, panthères, lions et varans.

Les artisans

On les retrouve le plus souvent au niveau de la confection et de la réparation des chaussures. Ils sont majoritairement originaires des ethnies Gijiga, Moundang, Toupouri et Massa.

Les produits sont assez variés : les sacs, les chaussures et sandales, les étuis et manche des couteaux, les guitares, les chaises, les canapés, les guéridons, les poufs, des salons avec pieds en corne de bœuf, etc.

Ils sont principalement de deux catégories, les artisans maroquiniers et les artisans cordonniers

Les commerçants

La commercialisation des articles à base de cuir comme d'ailleurs pour tous les autres articles artisanaux se fait par cinq voix : directement, par des boutiques à thème, dans les

boutiques/galeries, d'art en ligne et à travers des boutiques classiques qui se situent soit dans les villages artisanaux soit dans les anciens points de vente des produits artisanaux.

- ✓ **Ventes directes** : il s'agit pour la plupart des commandes que certains clients passent directement auprès des artisans moyennant une avance qui représente la moitié ou un peu du montant total.
- ✓ **Boutiques/réseaux à thème** : Il s'agit généralement des boutiques du réseau du commerce équitable comme le PRESCRAFT.
- ✓ **Boutiques/Galeries d'art** : il s'agit des promoteurs artisanaux qui ont réussi à créer des galeries d'art et/ou des boutiques d'art où des œuvres présélectionnées sont soit achetées soit prises à crédit et exposées dans les villes et les zones à forte coloration touristique.
- ✓ **Villages artisanaux/espaces de ventes** : Ce sont des boutiques qu'on retrouve dans les villages artisanaux et celles qui sont dans les centres artisanaux comme celui du carrefour artisanat à Maroua ou de l'espace artisanal de Tsinga à Yaoundé
- ✓ **Ventes en ligne** : de plus en plus émergent des galeries virtuelles qui donnent la possibilité d'exposer en ligne et de passer commande.

Les structures d'encadrement

Les Coopératives et réseaux

- ✓ Le GIC ADA qui a travaillé avec l'ONG Association de Solidarité Internationale (ASI) et la SNV pour la structuration, la formation et l'appui à la commercialisation dans le secteur du cuir. Cette initiative a permis par exemple de mettre en place le Label Kalkai.
- ✓ Le Réseau des Artisans de l'Extrême Nord qui a souvent travaillé avec le Comité Diocésain pour la formation des jeunes apprentis.
- ✓ La Coopérative des Artisans des Secteurs Productifs (COOPAPEN) mise en place par le PREPAFEN pour une meilleure gestion de la commercialisation des produits artisanaux.
- ✓ L'Association des Artisans Intègres Maroua (ADAIMA) qui est créée en 1999 par 22 artisans (maroquinier et cordonniers) pour apporter aux artisans des conseils et la promotion économique de leurs activités.
- ✓ Le Corps National des Artisans du Cameroun (CNAC) qui compte plus de 5000 artisans et qui mène des activités de réseautage et de plaidoyers.

Structures publiques

- ✓ Le MINPMEESA qui fait la promotion de l'artisanat à travers trois instruments à savoir l'enregistrement des artisans qui abouti l'obtention d'une carte d'artisan, l'organisation du SIARC pour exhibition, formation et mise en relation, les villages artisanaux pour faciliter l'accès au marché
- ✓ Le MINEPIA à travers la SODEPA essaye de gérer au mieux les abattoirs
- ✓ La CCIMA qui propose des formations techniques et managériales aux artisans aussi bien au niveau de la tannerie que de la maroquinerie.

Les Programmes/projets/ONG

- ✓ Le Centre d'Animation, de Formation, de Recherche et d'Appui au Développement (CAFRAD) contribue activement à la formation à travers des instruments tels que le Programme de Formation Complémentaire des apprentis (PFCA) et la Promotion de l'Artisanat et des Petits Métiers (PAPME)
- ✓ L'Institut Européen pour le Développement et la Coopération (IEDC) qui apporte des formations dans la gestion pour les petits métiers.
- ✓ Le PNUD et l'UNESCO ont aussi souvent appuyé les artisans mais de moins en moins depuis la fin de l'initiative PPTE
- ✓ SEP (Société Européenne des Peaux) ; filiale de la CFAO II traite, néanmoins, 3.500 a 4.000 petites peaux par jour et cela 25 jours par mois, ce qui donne une capacité de près d'un million de peaux par an sur une disponibilité théorique de 2.3 millions de peaux brutes.

Les Ecoles et Centres de formation

- ✓ L'Ecole Polytechnique de Maroua qui forme des ingénieurs en cuir ;
- ✓ Les CETICS et lycées techniques qui forment en textile avec des connaissances en cuir.

II.2.3 présentation de l'offre

Bien que le cuir puisse provenir de peaux d'animaux diverses, plus de 99% du cuir dans le monde est issu de quatre animaux différents :

- 65 % de vaches
- 15 % de moutons
- 11 % de porcs

ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC DE LA FILIERE COTON-TEXTILE-CONFECTION-CUIR

- 9 % de chèvres

Tableau 6 : Évolution des effectifs des principaux cheptels de 2015 à 2021 par espèce au Cameroun

Principaux cheptels	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Bovins	6 859 359	7 456 123	7 890 962	8 761 385	9 506 103	9 857 361	10 202 369
Ovins	3 172 063	3 283 086	3 345 340	3 499 933	3 604 931	3 817 395	3 931 917
Caprins	6 290 048	6 365 528	6 441 915	6 506 334	6 571 397	7 078 226	7 149 008
Porcins	3 373 217	3 491 280	3 613 475	3 729 106	3 848 437	3 936 636	4 062 608

Source : Données administratives du MINEPIA

Le tableau ci-dessus révèle que l'élevage le cheptel au Cameroun détenait plus 10 millions de Bêtes en 2021 contre plus 6 millions en 2015, soit un ajout de plus de 3 millions de Bœufs. Cette évolution est la plus importante car l'évolutions des autres espèces varie entre 600 000 et 1,5 millions de bêtes.

Tableau 7 : Effectifs des cheptels par région en 2020 et 2021 au Cameroun

Région	Année 2020				Année 2021			
	Bovin	Ovin	Caprin	Porcin	Bovin	Ovin	Caprin	Porcin
Adamaoua	6 170 918	271 443	341 958	39 890	6 386 900	279 586	345 378	41 166
Centre	35 946	34 358	84 671	132 993	37 204	35 389	85 518	137 249
Est	44 154	48 345	70 544	43 850	45 699	49 795	71 249	45 253
Extrême-Nord	1 095 472	1 736 451	2 894 368	394 038	1 133 814	1 788 545	2 923 312	406 647
Littoral	6 430	24 092	65 219	184 882	6 655	24 815	65 871	190 798
Nord	802 662	475 603	888 794	287 156	830 755	489 871	897 682	296 345
Nord-Ouest	1 432 705	912 410	2 052 393	1 397 311	1 482 850	939 782	2 072 917	1 442 025
Ouest	240 940	145 550	369 459	786 312	249 373	149 917	373 154	811 474
Sud	3 441	36 117	55 056	91 863	3 561	37 201	55 607	94 803
Sud-Ouest	24 695	133 029	255 765	578 340	25 559	137 020	258 323	596 847
Total	9 857 361	3 817 395	7 078 226	3 936 636	10 202 371	3 931 920	7 149 009	4 062 607

Source : Données administratives du MINEPIA

De façon générale, la région la région de l'Adamaoua est celle où est élevé le plus de bovin, en effet on y retrouve plus de 60% du cheptel de bovins camerounais. Elle est suivie par les régions du Nord-ouest et de l'Extrême-Nord où on retrouve respectivement 15% et 11%. Par ailleurs les ovins sont majoritairement élevés dans la région de l'Extrême-Nord ; 45% et du Nord-ouest 24%.

En outre, cette répartition du cheptel par région est contradictoire avec la répartition de production du cuir. Le tableau ci-dessous révèle que c'est dans les régions du Centre et du

Littoral que sont produits les plus grandes quantités de cuir. Ceci pourrait s’expliquer par le fait que la peau de bête abattue est dans certaines régions destinée à la consommation nutritionnelle plutôt qu’à la transformation.

Tableau 8: Répartition de la production (en nombre) de cuirs en 2020

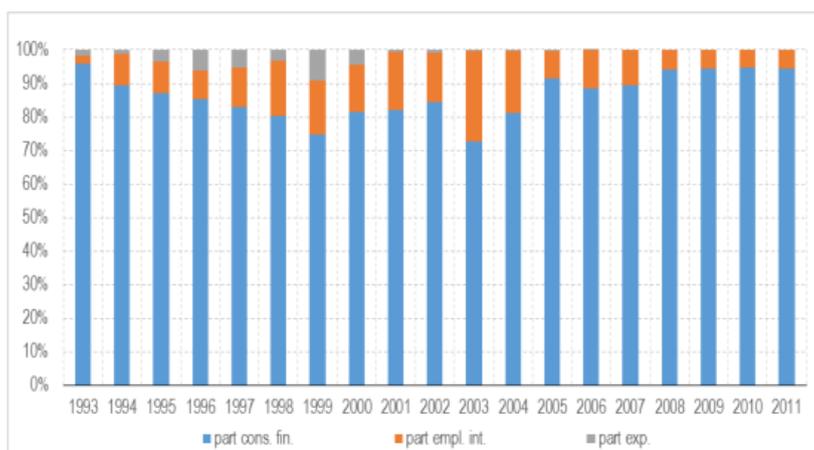
Région	Cuirs
Adamaoua	73 244
Centre	125 368
Est	34 429
Extrême-nord	62 598
Littoral	97 753
Nord	50 737
Nord-ouest	...
Ouest	47431
Sud	6 265
Sud-Ouest	...

Source : MINEPIA /DREPIA

II.2.4 Présentation de la demande

Le graphique ci-dessous présente une baisse considérable des exportations entre 2000 et 2001 qui se sont totalement s’estomper depuis 2007. Tendence croissante de l’évolution de la consommation finale des ménages depuis 2000 ce qui présage une forte demande d’articles en cuir ainsi que de chaussures au Cameroun pour les années à venir.

Graphique 4 : Analyse des composantes de la demande en cuir.



Source : Plan Directeur d’Industrialisation du Cameroun

II.3 escription des facteurs externes significatifs

Les facteurs externes significatifs sont considérés comme étant des éléments extérieurs qui ont une influence (aussi bien négative que positive) sur la filière COTON-TEXTILE-CONFECTION-CUIR. Il prend en compte tous les aspects liés à l’environnement juridique, politique et social de la filière mais aussi à sa chaîne de valeur.

II.3.1. Facteurs économiques et financier

Bien qu’ayant été identifié comme étant un secteur porteur de l’économie nationale, la filière Coton-Textile-Confection-Cuir n’a contribué qu’à hauteur de 2% au PIB sur la période 2005-2018.

Tableau 9 : structuration de la valeur ajoutée de la composante Coton-Textile-Confection entre 2005 et 2018

	Contribution de la composante COTON-TEXTILE-CONFECTION entre 2005 et 2018	
	Valeur ajoutée (en Milliard de FCFA)	Part dans la valeur ajoutée totale de la composante COTON-TEXTILE-CONFECTION (en %)
Culture du coton] 27,5-58]] 10-15]
Industrie du textile] 50-72,7]] 10-20]
Confection] 127,7-288,4]] 50-72,7]

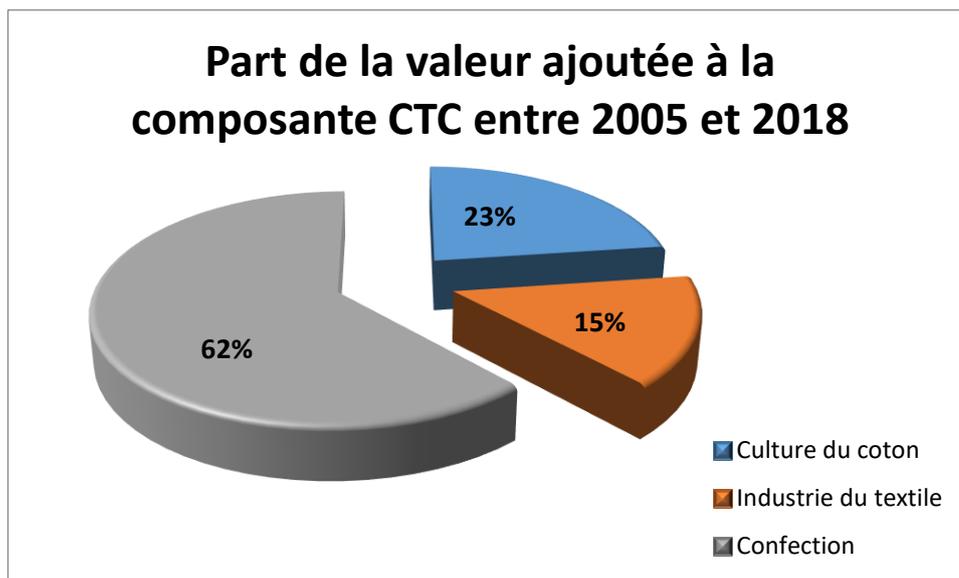
Source : nos calculs

L’étude de la filière nous révèle que la culture du coton, sur la période 2005-2018, présente une valeur ajoutée qui oscille entre 27,5 milliards FCFA et 58 milliards FCFA, avec une part dans la valeur ajoutée totale de la composante COTON-TEXTILE-CONFECTION plafonnée à 15% sur la période.

S’agissant de l’industrie du textile, sa part dans la création de richesse de la filière varie entre 13% et 20%, avec un pic réalisé en 2017 et correspondant à une valeur ajoutée évaluée à 72,7 milliards FCFA.

La confection quant à elle présente les meilleures performances avec une création de richesse évaluée entre 127,7 milliards et 288,4 milliards de FCFA au cours de la période sus-évoquée, représentant 64% à 75% de la valeur ajoutée globale de l’ensemble de filière. La contribution des éléments de la composante COTON-TEXTILE-CONFECTION est estimée dans figure suivante :

Graphique 5: Part de la valeur ajoutée à la composante COTON-TEXTILE-CONFECTION entre 2005 et 2018



Source : nos calculs

En faisant une analyse financière des acteurs de la filière, il apparaît que les statistiques liées à la production de coton graine sont en constante évolution au fil des campagnes agricoles. Celle de 2020-2021 a encore tenu la promesse des prévisions, et bien au-delà même. La SODECOTON a enregistré, au cours de la campagne qui s’achève, une production de 357.000 tonnes, bien au-delà des 342 000 tonnes qu’il s’était fixé comme objectif. En comparaison avec la campagne 2019-2020, au cours de laquelle la production cotonnière nationale avait culminé à 328.000 tonnes, l’entreprise enregistre une hausse de la production de 29.000 tonnes, soit 14,3%.

Concernant les capitaux propres de l’entreprise, malgré une baisse significative (68,5% en 2020), ils demeurent au-dessus du seuil fixé par l’Acte uniforme OHADA sur les droits des sociétés commerciales et du groupement d’intérêt économique (50%). La SODECOTON devra par ailleurs se déployer à collecter plus de 80 milliards de FCFA de retards d’encaissement de divers partenaires et clients.

La situation de composante industrie textile, portée par la CICAM est de plus en plus catastrophique. Ceci est dû à la vétusté de l’équipement de production et à la dette de 25 Milliards que détient l’entreprise, ce qui fait d’elle un client à risque auprès des institutions bancaires et réduit la quantité de commandes préfinancées. Des clients se sont retournés vers les marchés asiatiques et nigériens qui contrôlent environ 90% du marché du pagne. Pour y remédier, une fusion SODECOTON-CICAM est envisagée.

La confection quant à elle subit la concurrence des produits chinois, de la friperie et d'autres textiles synthétiques et végétales.

Encadré 1 Enquête de l'agence Ecofin sur la consommation du textile au Cameroun

En 2019, l'agence Ecofin mène une enquête sur la consommation du textile au Cameroun et révèle que Le Cameroun a dépensé une somme de 101,71 milliards FCFA en 2019 pour l'importation de 121 935 tonnes de matières textiles et leurs ouvrages dont la friperie, soit une hausse de 6,4%. Cette importation dont une partie est contenue dans le tableau ci-dessous, concerne aussi Les fibres synthétiques ou artificielles (2580 tonnes), 4,4 milliards FCFA. Les ouates et feutres (2711 tonnes), 2,912 milliards FCFA

Tableau 10 : Dépenses en importation de produits textiles par le Cameroun en 2019

Produit Textile	Quantité (en tonnes)	Montant (en million de FCFA)
Soie	135	117
Laine et poils	794	1 427
Autres fibres textiles végétales	4 899	3 803
Tapis et revêtements de sols	4 104	2 527
Etoffes et bonneteries	23	39 000
Vêtements en bonneterie	5 390	8 045
Autres articles textiles confectionnés	86 458	61 879
Friperie	73 170	39 482

Source : Agence Ecofin

En ce qui concerne le commerce extérieur, entre 2005 et 2018, la valeur des exportations des produits de la filière est passée de 76,8 milliards FCFA à 120,3 milliards FCFA. Cette évolution correspond cependant à une diminution de la part des exportations de la filière dans les exportations totales du pays, qui est passé de 3,3% à 2,9% sur cette période. Au sujet des importations des produits de la filière, leur valeur est passée de 28,7 milliards FCFA à 118,2 milliards FCFA, soit une évolution de la part des importations de ces produits dans le total des importations de 1,2% à 2,3% sur la période considérée.

Tout comme la filière COTON-TEXTILE-CONFECTION, le marché du cuir fait face à la rude concurrence des produits en cuir provenant de la friperie

L'un des facteurs externes majeurs de ces 20 dernières a été la baisse du cours du coton ; celle-ci s'est traduite mécaniquement par une réduction des recettes d'exportation provoquant un déficit des filières cotonnières. La principale cause de la pression exercée sur les cours mondiaux du coton est l'offre excédentaire de coton subventionné de grands pays producteurs, en particulier les États-Unis. Les subventions à l'exportation et à la production versées par les

États-Unis à leurs 25 000 producteurs de coton s'élèvent à 4 milliards USD environ, ce qui est nettement plus que la totalité des recettes à l'exportation du coton réalisées par l'ensemble des pays d'Afrique Centrale.

L'effet combiné de la dévaluation du franc CFA en janvier 1994 et la hausse du cours mondial en 1994 et 1995 a, en revanche, injecté une bouffée d'oxygène à la filière, améliorant à court terme sa rentabilité et sa compétitivité.

II.3.2. Facteurs culturels et sociaux

La banque des données économiques et financières 2018 du Cameroun présente la situation des emplois et de la masse salariale dans le secteur CCOTON-TEXTILE-CONFECTION dont voici les extraits.

Tableau 11: Effectifs et masse salariale⁴ des industries du textile et de la confection

	Effectifs des salariés nationaux		Total	Masse salariale des nationaux (en milliers de FCFA)		Total
	M	F		M	F	
Cadres supérieurs	26	6	32	469 929	62 460	531 389
Techniciens supérieurs et cadres moyens	2	1	3	6 249	7 375	13 624
Techniciens, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés	117	1	118	625 735	114 407	740 142
Employés, manœuvres, ouvriers et apprentis	661	6	667	1 634 201	109 721	1 743 922
Total	806	14	820	2 735 115	293 961	3 029 076

Source : INS 2018

Il apparaît que les plus grandes entreprises du secteur emploient 900 nationaux pour une masse salariale de 3 029 076 000 FCFA. Il faut noter que la plupart des personnels sont des Employés, manœuvre, ouvriers et apprentis soit 79,67%, des postes qui ne requièrent pas de qualification particulière si ce n'est la force physique et dont le niveau d'étude demandé au recrutement ne dépasse pas le B.E.P. Ceci pourrait expliquer la part insignifiante que représente l'emploi des femmes dans ce secteur (10,44%)

⁴ Les données de ce tableau concernent 8 entreprises sur les 48 de cette branche. Leur chiffre d'affaires représente 88,0 % de l'ensemble de la branche

Tableau 12 : Effectifs et masse salariale⁵ des industries du cuir et fabrication des chaussures

	Effectifs des salariés nationaux		Total	Masse salariale des nationaux (en milliers de FCFA)		Total
	M	F		M	F	
Cadres supérieurs	15	-	15	12 281	-	12 281
Techniciens supérieurs et cadres moyens	-	-	-	-	-	-
Techniciens, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés	2	-	2	1 578	-	1 578
Employés, manœuvres, ouvriers et apprentis	26	2	28	21 907	1 449	23 355
Total	43	2	45	35 766	1 119	37 215

Source : INS 2018

Le tableau révèle que les plus grandes entreprises du secteur emploient 45 nationaux dont 2 femmes. Comme dans l'industrie du textile et de la confection, la plupart des personnels sont des Employés, manœuvre, ouvriers et apprentis.

II.3.3. Facteurs spatiaux

La production de Coton comme celle du Cuir au Cameroun est localisée dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord, où elle concerne 30 à 40% des familles. Le choix de la région s'explique par plusieurs facteurs :

- ✓ l'abondance des sols fertiles (l'ensemble de la zone cotonnière se trouve dans une pénétaine aux sols favorables à la pratique de la culture cotonnière. Elle se prête à l'intensification de la culture à travers la petite motorisation et de la culture attelée) ;
- ✓ un climat favorable à la culture (l'Extrême-Nord possède un climat désertique (BWh) selon la classification de Köppen-Geiger. Sur l'année, la température moyenne est de 28.7°C et les précipitations sont en moyenne de **726.2 mm**) ;
- ✓ une population nombreuse (la forte pression foncière dans l'Extrême Nord a entraîné un mouvement migratoire vers le Nord et le débordement de la production cotonnière dans plusieurs zones d'intérêt cynégétique (ZIC)) ;

⁵ Les données de ce tableau concernent 4 entreprises sur les 10 de cette branche. Leur chiffre d'affaires représente 74,0 % de l'ensemble de la branche

- ✓ une force de travail abondante ;
- ✓ la qualité du coton produit.

Par ailleurs, on y retrouve une insécurité persistante et les conflits croissants entre agriculteurs et éleveurs transhumants.

II.3.4. Facteurs nationaux

En 2017, Geocoton-Advens, l'un des actionnaires de la SODECOTON, élabore un plan de redressement de l'entreprise évalué à 63,2 milliards de F, et approuvé par l'Etat du Cameroun qui est actionnaire majoritaire de la SODECOTON. Sa mise en œuvre a permis à l'entreprise de redorer son blason. Elle a enregistré un chiffre d'affaires global de 120 milliards (2017), puis 130 milliards (2018) et a culminé jusqu'à 157 milliards de F en 2019, un record jamais atteint depuis ces seize dernières années. Mais en 2020, le chiffre d'affaires a baissé de 9 milliards de F, en raison de la pandémie de Coronavirus qui a sérieusement impacté sur les activités de l'entreprise. Globalement, la santé financière de l'entreprise est satisfaisante depuis l'adoption de ce plan

En ce qui concerne le cuir des institutions ont été mises en place .

II.3.5. Facteurs juridiques et politiques

C'est en vue d'encadrer le secteur de production qu'en 1974, est promulguée la ***Loi n° 74-2 du 1er juillet 1974 autorisant le gouvernement de la République unie du Cameroun à conclure une convention d'établissement avec la Société de développement du coton du Cameroun (SODECOTON)*** .

En outre, le besoin de filature industrielle de la production cotonnière a donné naissance à la CICAM en 1965 ; elle est la seule entité transformant industriellement le Coton fibre, pour un volume de 1000 à 2000 tonnes par an.

Dans ce cadre, les restrictions portant sur l'importation de vêtements d'occasion et ceux en provenance de la Chine, associées à la promotion des maillons textiles, la loi n° 2018/022 du 11 décembre 2018 portant organisation de la loi de finance de la république du Cameroun pour l'exercice 2019, stipule en son article 5 alinéa 2 que « les articles de friperie de la position tarifaire de 63 090 000 000 FCFA sont soumis aux droits d'accises aux taux moyen de 12,5% ».

II.3.6. Externalité négative de l'activité de production des produits à base du cuir

L'activité pollue aussi l'environnement par ses odeurs nauséabondes et le détruit par l'usage des peaux de faune de sauvage, attire les jeunes gens qui se désintéressent de l'école, d'où l'analphabétisme

II.3.7. facteurs internationaux

L'Inde et la Chine apparaissent comme étant les premiers producteurs de coton avec des volumes de production respectifs de 6.423.000 et 6.009.000 de Tonnes métriques entre 2020 et 2021. Il faut noter que ces pays ont une population dense, de grandes superficies cultivables et de faibles coûts salariaux. Par contre la production du Cameroun est d'environ 350 000 tonnes pour la même période.

La Chine est le plus grand producteur et exportateur de textiles dans le monde. L'industrie textile chinoise a connu une croissance rapide au cours des deux dernières décennies et constitue l'un des principaux piliers de l'économie du pays. L'habillement, les accessoires vestimentaires, les fils textiles et les articles textiles font partie des premiers biens d'exportation de la Chine et l'Afrique notamment le Cameroun en est le principal consommateur. La Chine contrôle plus de 80% du marché du pagne camerounais.

La filière subit les conséquences des facteurs suivants :

- ✓ la fin des accords multifibres et la réintégration des produits du textile aux règles communes du commerce international ;
- ✓ l'orientation dans les pays industrialisés de production vers des textiles techniques ou des tissus lainiers haut de gamme, qui sont des tissus répondant à des exigences technico-qualitatives élevées, au plan mécanique, thermique ou de durabilité ;
- ✓ l'essor rapide des chaînes de distribution et la généralisation du procédé de « circuit court », où le distributeur devient le véritable donneur d'ordre, ce qui signifie que les tisseurs et ceux qui les ennoblissent doivent comme les confectionneurs répondre rapidement à une demande sans cesse renouvelée ; en conséquence, les entreprises ont acquis des machines perfectionnées et mis en place des procédés innovants.

Ces évolutions démontrent à l'évidence que les pressions concurrentielles au niveau mondial se font de plus en plus fortes dans cette sous-composante et qu'elles requièrent la mise en place de stratégies d'adaptation dans tous ses segments (filature, tissage, confection, bonneterie). Sans enclenchement de telles dynamiques d'adaptation, le manque de

compétitivité de l'industrie locale risque de se matérialiser par une désarticulation progressive de la filière.

III- DIAGNOSTIC DE LA FILIERE COTON-TEXTILE- CONFECTION

Comme pour l'état des lieux, le diagnostic se fera suivant les deux branches identifiées à savoir la branche Coton Textile Confection et la branche cuir.

III-1 Diagnostic du Coton-Textile-Confection

Le diagnostic intègre ici d'une part une analyse diagnostic global de la filière, une analyse SWOT par composante et une revue des politiques antérieurs dans le domaine.

III-1.1 analyse diagnostic globale

Notons qu'à l'exception du coton, le reste de la filière est complètement sinistré pour les raisons suivantes :

- ✓ 99% de la production nationale de coton est exportée, 1% est transformé localement donc déjà une très faible valeur ajoutée donnée à la fibre produite localement ;
- ✓ Le prix de cession de la fibre de coton par SODECOTON aux filateurs locaux est égal au cours mondial, c'est-à-dire que l'acteur local achète la fibre localement produite comme s'il importait ;
- ✓ Le cout de l'énergie électrique est très élevé pour les entreprises (92 fcfa/kwh contre le tiers en Chine) ;
- ✓ le prix des intrants est également très élevé ;
- ✓ les fortes pressions fiscales sont monnaie courante ;
- ✓ la concurrence déloyale des produits importés existe ;
- ✓ les contre bande et contrefaçon sont d'autres maux qui minent la filière ;
- ✓ la présence de la friperie sur le marché détruit l'industrie locale.
- ✓ le mauvais état des routes d'évacuation des produits ;
- ✓ la lenteur de la voie de chemin de fer pour l'exportation des balles par mer;
- ✓ les problèmes d'entretien et d'aménagement des infrastructures existantes ;
- ✓ le manque ou insuffisance des magasins de stockage du coton graine, des intrants agricoles et industriels ;
- ✓ le manque d'infrastructures abritant les centres de recherche régionaux.

ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC DE LA FILIERE COTON-TEXTILE-CONFECTION-CUIR

Pour ce qui est des confections, il n'existe pas de véritables industries du vêtement. Les TPE et ME de confection ne consomment quasi pas les produits locaux pour diverses raisons :

- ✓ Les produits locaux sont non compétitifs en termes de prix ;
- ✓ La gamme de produits proposés est insuffisante ;
- ✓ La qualité des produits locaux proposés est insuffisante ;
- ✓ etc

III-1.2 Analyse SWOT par composante

Cette se fera suivant les composantes identifiées dans la délimitation. Toutefois, pour mieux cerner la branche les aspects liés à la commercialisation seront également analysés.

II-1.2.1 Production de coton graine

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none">• pôle de recherche actif en matière d'amélioration variétale et de technique culturale ;• mise en place d'un mécanisme de gestion du risque prix au producteur ;• disponibilité d'un fonds intrant pour les producteurs ;• acquisition des intrants au prix de revient pour les producteurs ;• production de coton-graine classée à plus de 70% dans la catégorie du meilleur grade ;• production de coton certifié CmiA ;• encadrement des producteurs via une structure faitière.	<ul style="list-style-type: none">• faible rendement à l'hectare ;• faible niveau de la production ;• faible niveau de mécanisation ;• les coûts des transports grèvent les coûts de revient des intrants ;• faible recours au régulateur de croissance, ce qui accentue l'appauvrissement des sols ;• baisse de fertilité des sols ;• dépenses élevées en engrais et pesticides.
OPPORTUNITES	MENACES

ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC DE LA FILIERE COTON-TEXTILE-CONFECTION-CUIR

<p>Possibilité de s'investir davantage dans la production de coton bio</p>	<ul style="list-style-type: none"> • menaces sécuritaires dans les zones de production ; • fortes subventions de la production de coton dans les pays leader ; • qualité de l'infrastructure routière dans les zones de production
--	---

II-1.2.2 Production du coton-fibre

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Très bonne qualité du coton fibre (plus de 90% est passée dans les meilleurs grades) ; • Taux d'égrenage (42%) équivalent au standard. 	<ul style="list-style-type: none"> • vétusté des équipements de production ; • faible capacité de production, les usines n'étant pas en mesure d'absorber la totalité de la production de coton-graine ; • une faible présence des PME dans la composante
OPPORTUNITES	MENACES
<p>Des technologies éprouvées sont accessibles</p>	<p>Rupture fréquente des approvisionnements sur le réseau électriques des zones d'implantation des usines.</p>

II-1.2.3 Industrie du textile

FORCES	FAIBLESSES
<p>L'existence d'un opérateur (CICAM).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • vétusté des équipements de production ; • les produits de faible qualité • une faible production qui ne satisfait pas la demande sur le marché ; • une offre peu diversifiée

ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC DE LA FILIERE COTON-TEXTILE-CONFECTION-CUIR

	<ul style="list-style-type: none"> • faible présence des PME • faible taux de transformation
OPPORTUNITES	MENACES
Possibilité d'exportation des coproduits notamment les tourteaux vers les produits européens.	<ul style="list-style-type: none"> • Forte importation des tissus ; • Accès au coton fibre aux couts internationaux

II-1.2.4 Industries de confection

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'une élite ayant été formée à l'étranger et qui constitue l'ossature des stylistes camerounais ; • Une forte présence des PME dans la composante 	<ul style="list-style-type: none"> • absence de plateforme de formation et de perfectionnement des stylistes de haut niveau ; • faible taux d'utilisation de la capacité installée (moins de 40%)
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • marchés intérieurs en croissance ; • mode africaine en pleine expansion, localement et à l'étranger ; • intégration aux chaînes de valeur internationales 	<ul style="list-style-type: none"> • déstabilisation des entreprises par les produits par les produits de la contrebande, les produits low-cost et les produits de la friperie ; • Rupture fréquente des approvisionnements sur le réseau électrique.

II-1.2.5 Commercialisation

FORCES	FAIBLESSES
RAS	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés à intégrer les chaînes mondiales de distribution ;

ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC DE LA FILIERE COTON-TEXTILE-CONFECTION-CUIR

	<ul style="list-style-type: none">• méconnaissance par les acteurs des exigences et des spécificités d'approche du marché à l'export ;• incapacité à mobiliser les volumes importants
OPPORTUNITES	MENACES
Opportunités offertes par l'AGOA, initiative américaine qui permet aux produits du textile d'accéder au marché américain sans droits de douane.	<ul style="list-style-type: none">• Volatilité des cours du coton sur le marché international ;• déstabilisation du marché par les produits de la contrebande, les produits low cost et les produits de la friperie.

III-1.3 les politiques antérieures

Des initiatives politiques ont été entreprises pour le développement de la filière. En partenariat avec la Banque Mondiale, le Gouvernement s'est engagé en 2009 dans un programme spécial d'appui à la compétitivité des filières de croissance dont l'industrie du textile, de la confection et du cuir. IL était aussi question pour le gouvernement de tout mettre en œuvre pour tirer avantages des dispositions de l'AGOA qui offrent des opportunités d'exportations surtout dans le textile et les produits culturels.

Ces initiatives politiques se sont avérées insuffisantes en 2020 et le Gouvernement a redéfini son périmètre stratégique pour l'horizon 2030. Celui-ci comporte neuf (9) secteurs parmi lesquels la filière COTON-TEXTILE-CONFECTION-CUIR. Le rapprochement stratégique entre la SODECOTON et la CICAM, devrait permettre de constituer un pôle industriel intégré autour duquel sera structurée la filière. Dans cette perspective, quatre (4) objectifs sont fixés :

- i. augmenter la production cotonnière nationale aux seuils de 600 000 tonnes/an à l'horizon 2025 ;
- ii. Intégrer la transformation industrielle de la fibre locale pour atteindre un taux minimum de 50% à l'horizon 2030 ;
- iii. Développer une industrie de fabrication et de confection des tenues, notamment de sport (maillot, sur vêtement, basket, etc.), capable de satisfaire au moins 50% de la demande nationale ; et

- iv. Fournir les grands corps de l'Etat (militaires, policiers et civils en tenues et équipements 60% du coton camerounais.

Le 16 juillet 2020 a été signée à Yaoundé entre le MINEPAT, Alamine Ousmane Mey et le Chef de la Délégation de l'Union européenne en République du Cameroun, Hans-Peter Schade la convention de financement de la filière coton au Cameroun.

Le don constitué d'une enveloppe de 15,5 millions d'Euros soit plus de 10 milliards de FCFA a été allouée. Le tout inscrit dans le projet dénommé Accompagnement des mutations du Bassin Cotonnier (ABC). Ce financement est composé d'une contribution de l'Union européenne qui est de 9,5 millions d'Euros et d'une deuxième de 6 millions d'Euros provenant de la République fédérale d'Allemagne. Un début bien engagé alors que d'autres financements sont en préparation. Une opération de mixage prêt / don, de « blending » viendra en appui au plan d'investissement de la SODECOTON.

- **Programme ABC-PADER**

Le programme d'Appui au Développement Rural dans les régions cotonnières du Cameroun (ABC-PADER) cofinancé par l' Union Européenne pour une durée de 5 ans (de 2020 à 2024). Il a pour objectif principal l'adaptation des systèmes de production au changement climatique a augmenté les performances économiques des acteurs privés opérant dans l'agriculture et l'élevage dans les régions du Bassin cotonnier du Cameroun.

Il est mis en œuvre dans les champs d'action suivants :

- a. Promouvoir la sécurité foncière et la gestion durable des terres dans huit communes sélectionnées en vue d'assurer une utilisation réglementée et sur des terres, des pâturages, de l'eau et des forêts. Le but ultime est de prévenir les conflits, de promouvoir les investissements, d'augmenter durablement la productivité de l'agriculture et de l'élevage et de générer des revenus plus élevés.
- b. Renforcer la bancarisation des transferts financiers en milieu rural, promouvoir l'entrepreneuriat et faciliter l'accès aux financements pour les producteurs, productrices et éleveurs.
- c. Améliorer la productivité et la durabilité du coton, des cultures vivrières de rotation et de l'élevage par une agriculture intelligente face au climat. Ce champ d'action englobe également la numérisation du partage de l'information et le renforcement des capacités des organisations de producteurs, productrices et d'éleveurs.

- d. Promouvoir le dialogue inter-institutionnel en mettant en place des cadres de consultation et des forums de dialogue appropriés. En outre, offrir des mesures de renforcement des capacités au profit des acteurs publics, du secteur privé et de la société civile dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage.
- e. Etendre l'offre de formation professionnelle en fonction des besoins du secteur de l'agriculture et de l'élevage. Ces mesures permettront d'améliorer l'employabilité des jeunes et d'augmenter les capacités des écoles professionnelles, autant en ce qui concerne le genre qu'en termes de numérisation

- **Projet ProCOTON**

Présenté le 09 mars 2022 à l'hôtel Hilton de Yaoundé, le nouvel outil CAMTEX LAB, destiné à soutenir l'entrepreneuriat textile au Cameroun est un incubateur/ accélérateur au service de l'entrepreneuriat financé par la Coopération allemande à travers ProCOTON pour faire émerger et accompagner les start-ups industrielles textiles au Cameroun.

Il faut rappeler que Le présent projet qui bénéficie du l'appui de GIZ vise à expérimenter et évaluer les différents itinéraires techniques pour la production du coton bio dans le contexte camerounais afin de le vulgariser auprès des potentiels producteurs.

III-2 Diagnostic du Cuir

Le diagnostic intègre ici d'une part une analyse des principaux problèmes auxquels font face les acteurs de la filière, une analyse SWOT par composante et une revue des politiques antérieurs dans le domaine

III-2.1 les principaux problèmes des acteurs

On peut répertorier les difficultés au niveau des différents maillons de la filière cuirs et peaux

III-2.1 1- Difficultés liées au traitement des peaux et du cuir •

Le travail de dépouille se fait avec des couteaux inadaptés, ce qui cause des dommages à la peau. Plusieurs airs d'abatages présentement fonctionnels ne sont pas dotés d'arracheuses de cuirs et peaux. Les grands abattoirs de la SODEPA bien que disposant des équipements modernes tels que les treuils, ne dispose pas des équipements adaptés pour la récupération des peaux.

Outre les travaux de dépouille, on note des difficultés dans la collecte des peaux. Il est à noter que les collecteurs de peaux font face à l'adversité des consommateurs de peaux. En effet, l'usage principal des peaux est destiné à la consommation alimentaire. Ce qui a des effets sur la qualité de la peau. En effet les activités de dépouille sont faites en tenant compte de cette destination.

III-2.2 Analyse SWOT de la branche cuir et industrie des chaussures

Il sera question ici de faire, sur la base de l'état des lieux ci-dessus, faire un diagnostic qui vise à mettre en exergue d'une part, les difficultés des acteurs et d'autre part les dysfonctionnements tout au long de la chaîne de valeur de l'industrie du cuir au Cameroun. Mais avant, il convient de ressortir les tendances globale de l'environnement macroéconomique susceptible d'avoir un impact significatif sur le développement de ladite industrie.

III-2.2.1 Analyse de l'environnement externe à la branche

Facteurs	Menaces	Opportunités
Démographie		- Croissance rapide de la population (2.6%)
Économie	- Décroissance du pouvoir d'achat - Croissance du prix de la matière première (6.5%) - Faible structuration de l'économie avec un fort secteur informel	- Croissance du PIB malgré la récession ressenti en Afrique Subsaharienne (3.9 %) PIB/hab 1 527 \$USD (2018)

ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC DE LA FILIERE COTON-TEXTILE-CONFECTION-CUIR

Facteurs	Menaces	Opportunités
	<ul style="list-style-type: none"> - Coût des affaires - Accès au crédit - Libéralisation et ouverture du marché mondial - Matière première détournée à la consommation domestique 	
Politique et institutionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Transformation des produits locaux comme pilier de la stratégie gouvernementale du développement - Beaucoup d'incitation disponibles (douane, taxes et impôt, droit d'enregistrement, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence du MINMEESA pour la promotion avec l'organisation des événements d'exhibition comme le SIARC, l'enregistrement des artisans, etc.
Technologie	<ul style="list-style-type: none"> - Forte course à l'innovation dans le secteur 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des équipements de transformation: foulon,essoreuse, écharneuse, machine à coudre, machine à presse - Faible productivité
Social et éducatif	<p>Non intégration de la filière au niveau de l'enseignement secondaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ouverture des cycles d'ingénieur en cuir - Meilleure connaissance de la qualité du cuir par les consommateurs - Consommation de plus en plus élevée des articles fait à base du cuir local
Légal et réglementaire	<p>Absence des textes spécifique à la collecte de la peau</p>	

III-2.2.2 Analyse de l'environnement interne à la branche

	Forces	Faiblesses
Acteurs		
<i>SODEPA</i>	Existence d'un important cheptel de bovins	<ul style="list-style-type: none"> - Absences d'outils d'encadrement et de management - Faible intégration des enjeux liés au cuir - Incapacité à renouveler et entretenir les équipements
<i>Sarki lawan</i>		<ul style="list-style-type: none"> - Absences de formation et de professionnalisme - Manque de sensibilisation,
<i>Abattoirs modernes</i>		<ul style="list-style-type: none"> - Équipement vétustes - Équipement incomplets - Équipement mal entretenu avec des nombreuses pannes
<i>Aires d'abattage</i>		<ul style="list-style-type: none"> - Manques d'équipement et outillage adapté - Faible productivité - Problème de qualité lors de l'habillage qui altère la qualité de la peau
<i>Tanneries</i>		
<i>Boutiques</i>		
<i>Ouvriers d'abattoir</i>	Expérimenté et très engagé	<ul style="list-style-type: none"> - Défaut de port des EPI - Manque des outils spécifique pour la dépouille du cuir - Manque de formation
<i>vétérinaires</i>	Bonne expérience dans le métier	Inspection limitée à la carcasse, forte charge du travail car faible ratio tête abattu/vétérinaire
<i>Artisans</i>		
Chaîne de valeurs		

ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC DE LA FILIERE COTON-TEXTILE-CONFECTION-CUIR

<i>Abattage et collecte</i>		<ul style="list-style-type: none">- Matière première de plus en plus rare car cuir de plus en plus blessé- Système de collecte mal organisé- Système de stockage inadapté
<i>Traitement de la peau</i>		<ul style="list-style-type: none">- Absence d'innovation au niveau des Procédés- Utilisation des machines obsolètes- Espace d'usine inapproprié- Non-respect des normes qualités- Non-respect de l'environnement
<i>Fabrication des articles</i>	Bonne créativité et d'innovations produites	<ul style="list-style-type: none">- Absence équipement approprié- Faible productivité- Mauvaise organisation interne
<i>Commercialisation et distribution</i>	Bonne image de l'artisanat de Maroua et Garoua	<ul style="list-style-type: none">- Offre très éclatée générant un rapport de force déséquilibré avec des commerçants- Mauvaise connaissance du marché national et régional- Circuit de commercialisation inefficent- Enclavement du site de production

CHAPITRE 2 : CHOIX OPERATIONNELS POUR LA RELANCE DE LA FILIERE COTON-TEXTILE-CONFECTION-CUIR

Le présent chapitre a pour objectif, de proposer les choix opérationnels pour la relance de la filière. Ces choix devront prendre en compte d'une part la nécessité de palier aux problèmes identifiés dans le précédent chapitre et d'autre part la nécessité de contribuer à l'atteindre des objectifs du Gouvernement pour la filière.

Pour s'assurer que les choix à faire concourent effectivement à l'atteinte des objectifs du gouvernement, il sera question dans un premier temps de rappeler les orientations gouvernementales en rapport avec la filière ainsi que les principaux défis et enjeux. Il sera également question dans cette partie de rappeler les problèmes identifiés et de faire un lien avec les objectifs du Gouvernement. Par la suite, nous formulerons les objectifs à atteindre à travers la mise en œuvre du plan d'accompagnement des acteurs de la filière et nous terminerons par la déclinaison des principaux axes stratégiques.

Toutefois, comme dans les précédents chapitres, l'analyse ici se fera suivant les deux branches de la filière à savoir Coton-Textile-Confection (CTC) d'une part, et Industrie du cuir et de fabrication des chaussures d'autre part.

II.1 CHOIX OPERATIONNEL POUR LA RELANCE DE LA BRANCHE COTON-TEXTILE-CONFECTION

Dans cette partie, il sera question de faire un croisement entre les enjeux et orientations du gouvernement d'une part et les principaux problèmes identifiés dans le cadre de l'état de lieux et du diagnostic.

L'idée derrière est de s'assurer que les choix opérationnels qui seront faits par la suite concourent non seulement à l'atteinte des objectifs du gouvernement, mais participent également à l'amélioration de la compétitivité de la filière en apportant des réponses adaptées aux problèmes identifiés.

La démarche ici consistera naturellement à présenter les enjeux et orientations du gouvernement pour la filière puis faire une analyse des principaux problèmes identifiés ainsi que leurs interactions dans les différentes composantes de chacune des branches qui constituent la filière.

II.1.1 Enjeux et orientations du Gouvernement pour la branche

La stratégie d'industrialisation du Cameroun repose sur un nombre limité de sous-secteurs moteurs parmi lesquels la filière Coton-Textile-Confection-Cuir. Elle est également fondée sur l'exigence de coupler ou d'articuler de manière optimale l'approche de satisfaction de la demande intérieure des produits industriels par l'import-substitution et celle de la demande extérieure. Aussi, un certain nombre d'objectifs ont été fixés pour chacun des sous-secteurs identifiés.

S'agissant spécifiquement de la branche Coton Textile Confection, les enjeux et orientations du gouvernement sont structurés autour des principales composantes des branches et présentées ainsi qu'il suit :

II.1.1.1 Niveau de la production de coton-graine

L'objectif du gouvernement pour cette composante est d'augmenter la production cotonnière nationale au seuil de 600 000 tonnes/an à l'horizon 2025. En effet il est question, pour le gouvernement d'accroître l'offre en coton graine dont la production comme nous l'avons relevé au chapitre 1 tourne autour de 300 000 t par an.

Il convient toutefois de noter que le diagnostic a relevé que les terres de culture habituelle du coton sont caractérisées par un appauvrissement des sols dû à la forte utilisation des engrais. On note également la non maîtrise des nouvelles techniques de culture du Coton qui a pour conséquence un faible rendement à l'hectare sans oublier la faible innovation au niveau de l'amélioration de la semence et des techniques et pratiques dans la culture.

L'on a également noté des capacités limitées de la SODECOTON à égrainer une forte quantité de coton graine. En effet la forte production de la période 2004/2005 à relever l'insuffisance des capacités de la SODECOTON à honorer ses engagements vis-à-vis des producteurs ce qui a eu pour conséquence une baisse de production pour les années suivantes.

Au regard de cette situation, les enjeux pour le gouvernement seront de trouver une approche optimale pour non seulement accroître la production dans un environnement où les sols sont de moins en moins sensibles aux engrais, mais également gérer le problème de l'égrenage d'une forte quantité de coton graine.

II.1.1.2 Niveau de la transformation

Ici les pouvoirs publics ambitionnent d'une part d'intégrer la transformation industrielle de la fibre locale pour atteindre un taux minimum de 50% à l'horizon 2030 qui est acquise par la labellisation ou l'amélioration de la qualité et l'augmentation de la valeur ajoutée pour obéir aux critères de compétitivité tels que l'obtention des certificats internationaux des entreprises et labels et l'efficacité et célérité dans les plates formes logistiques (ports, aéroports et routes) ;

D'autre part, le développement d'une industrie de fabrication et de confection des tenues, notamment de sport (maillot, survêtement, basket, etc.) et pour les corps armés ; capable de satisfaire au moins 50% de la demande nationale.

Il est à noter que, lors de l'état des lieux et du diagnostic, nous avons relevé un faible niveau de transformation de cette composante due au nombre limité des acteurs qui y interviennent. En effet un seul opérateur est véritablement actif avec une faible capacité de production qui est elle-même inhérente à la qualité des équipements qu'il dispose. En effet, la capacité de production de la CICAM n'excède pas les 3000 t de coton fibre dans un environnement où la capacité de production est supérieure à 100 000 t. soit un taux de transformation qui atteint à peine les 3%.

Un autre souci identifié et qu'il faudra résoudre est le prix d'acquisition de la matière première. En effet la SODECOTON qui est le seul acteur dans l'égrenage de coton, le vend à l'opérateur au prix en vigueur sur le marché international.

Il faut également noter que, dans le cadre de la stratégie de développement du secteur des industries et services de même que dans le Plan Directeur d'Industrialisation, une des orientations du gouvernement est la fusion entre les deux acteurs que sont la CICAM et la SODECOTON. A côté de cette hypothèse, une autre fait allusion à délocalisation des unités de production d'une capacité de production de 300 000t/an.

Si ces solutions peuvent contribuer à booster la transformation au niveau local, elles présentent toutefois quelques risques notamment la seconde. Déjà même en portant la production de coton à 600 000t/an la question de l'accès à la matière première va se poser. En effet avec une capacité de production de coton graine de 600 000t/an et un rendement fibre qui se situe autour de 42%, la quantité de fibre de coton fibre est évaluée à près de 250 000t/an ce qui reste inférieur à la capacité de transformation des usines délocalisées. Il faut toutefois préciser de production du coton graine peut aller au-delà de ce seuil résorbant ainsi le problème soulevé tout comme elle peut aussi être en deçà. Un autre problème de cette démarche est son impact sur la balance des paiements qui pourrait voir son déficit s'aggraver avec les transferts des dividendes vers les pays d'origine des usines délocalisées.

En outre, il faut noter que des solutions tels des fusions peuvent avoir des résultats contraires à ce qui est escompté dans la mesure où elles peuvent entraver davantage le jeu économique en renforçant le monopole naturel de la SODECOTON.

Il convient également de souligner qu'une organisation des producteurs de coton se fait également en marge des canons classiques de la SODECOTON et que plusieurs autres producteurs préfèrent vendre leur coton au Nigéria voisin. De plus plusieurs artisans opèrent dans l'égrenage et dans la fabrication artisanale des tissus. Cette masse d'acteurs pourraient être récupérée à travers une organisation mieux structurée autour des initiatives locales qui pourraient également être accompagnées.

Au regard de ce qui précède, l'enjeu pour les pouvoirs publics sera de trouver un juste équilibre en la nécessité accroître le volume de transformation de cette composante tout en essayant de faire intervenir les acteurs locaux.

S'agissant de la composante confection, le diagnostic de la branche permis de mettre en évidence le problème central qui entrave sa compétitivité à savoir, le faible taux de transformation de l'industrie du textile, qui impacte négativement la composante industrie de confection qui aujourd'hui porte la branche. Il faut dire que les activités de confection qui tirent toute la branche sont celles qui requièrent le plus d'innovation. Par conséquent la confection a besoin d'une plus grande variété de tissu et de motif que le marché ne satisfait, d'où la forte importation par les acteurs de ce secteur.

II.1.1.3 Niveau de la commercialisation

L'enjeu principal dans cette composante est la fourniture aux grands corps de l'état (militaires, policiers, gendarmes, douaniers, gardes prisonniers, etc. et civils) de tenues et équipements vestimentaires incorporant au moins 60% du coton camerounais. Ce qui va améliorer le niveau de production et le coût de revient du coton-fibre et des produits fabriqués.

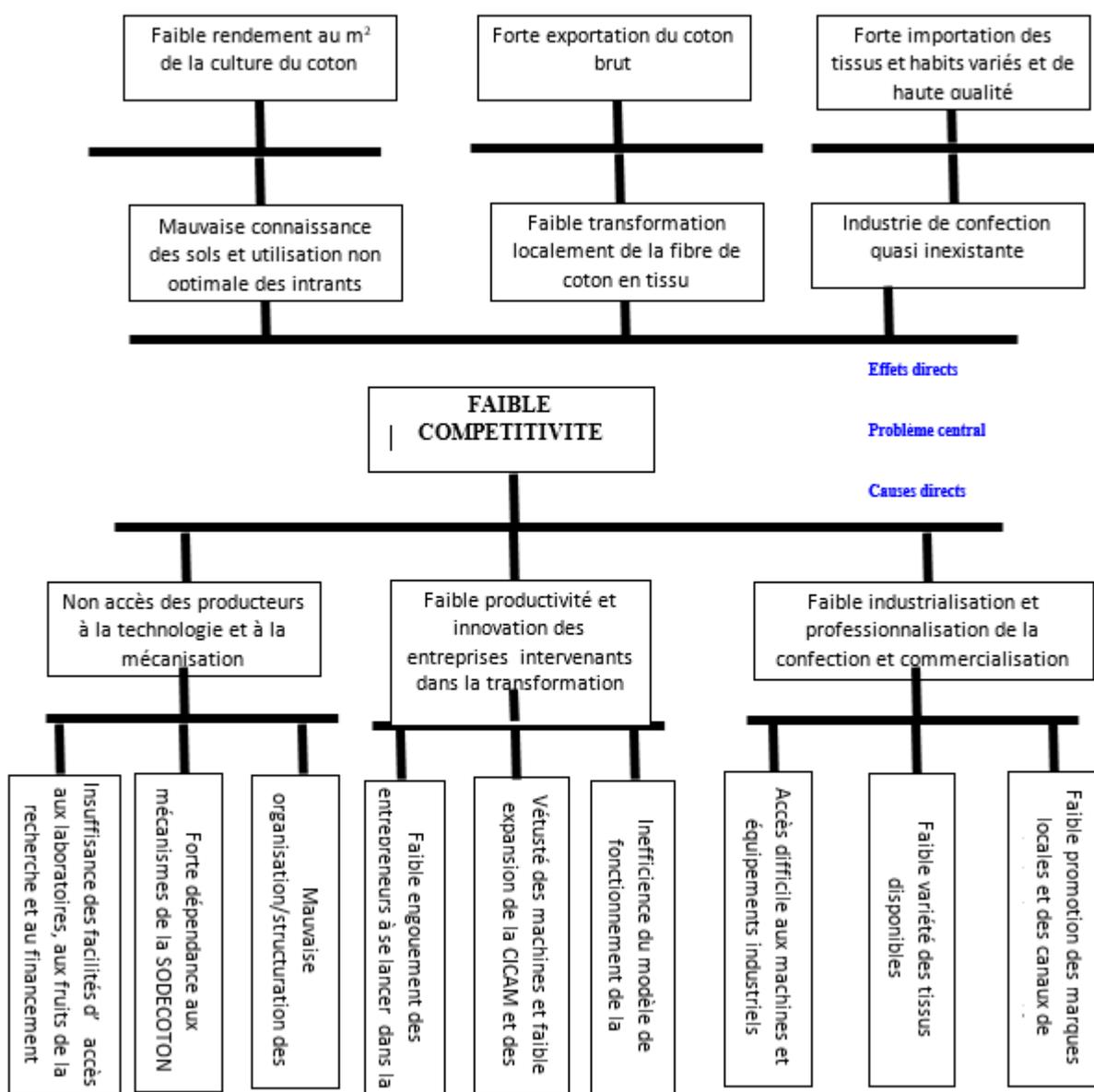
Or, le constat actuel est que, seul le marché de pagne pour les tenues traditionnels pour événements semble être desservi de façon acceptable : mariages, deuil, 08 mars, fête des enseignants, etc. L'innovation ici se limite au choix des motifs et des couleurs. Alors que la production des tenues assez normalisées comme les uniformes nécessite plus d'innovation et d'exigences techniques dans toutes la chaîne de valeur et s'inscrit d'ailleurs dans un champ plus concurrentiel au niveau international. La tendance aujourd'hui est de pouvoir optimiser la combinaison du coton organique (pour des questions de développement durable) avec du coton synthétique et d'autres type de matériel (y compris les toiles d'araignées, plume d'oiseau, etc.)

afin d’obtenir des habits et uniforme à l’épreuve des intempéries et capable de réduire les risques accidents de travail.

II.1.2 Analyse du problème de la branche

Il ressort du diagnostic réalisé que le problème central de la branche est sa faible compétitivité.

Figure 10. Arbre à problème de la branche



Trois principales causes directes au problème de compétitivité ont été identifiées à savoir : le non recours à la technologie et à la mécanisation au niveau de la culture du coton, la

faible productivité/innovation des acteurs intervenant dans la transformation de la fibre de coton en tissu, et la faible industrialisation et professionnalisation de la confection et commercialisation.

Pour ce qui est de l'accès des producteurs à la technologie et à la mécanisation, il faut noter qu'il est principalement la résultante d'une mauvaise organisation/structuration des producteurs, d'une forte dépendance au mécanisme de la SODECOTON et d'un accès insuffisant aux laboratoires, aux fruits de la recherche et au financement.

En ce qui concerne la faible productivité et l'absence d'innovation pertinente dans les entreprises intervenantes dans la transformation, elle s'explique par les insuffisances du modèle de la SODECOTON surtout en ce qui concerne la gestion des producteurs et des clients, la vétusté des machines et des équipements de la CICAM et des PME qui essaye tant bien que mal de survivre dans ce secteur, et le faible engouement des entrepreneurs à se lancer dans cette activité.

S'agissant de la faible industrialisation et professionnalisation de la confection et la commercialisation, il convient de relever qu'elle est non seulement le fruit de la faible promotion des marques locales et des canaux de distribution appropriés, mais également de l'accès difficile aux machines et équipements industriels sans oublier la faible variété des tissus disponibles pour pouvoir satisfaire les demandes variées.

Toutes ses causes ont pour effet une mauvaise connaissance des sols et une utilisation non optimale des intrants qui entraîne un faible rendement au m² de la culture du coton. Un autre effet direct est la faible transformation localement de la fibre de coton en tissu qui conduit à une forte exportation du coton brut. Enfin, toujours comme effet direct, on peut noter le fait que l'industrie de confection soit quasi inexistante avec pour conséquence la forte importation des tissus et habits variés et de haute qualité.

II.1.3 Analyse des objectifs

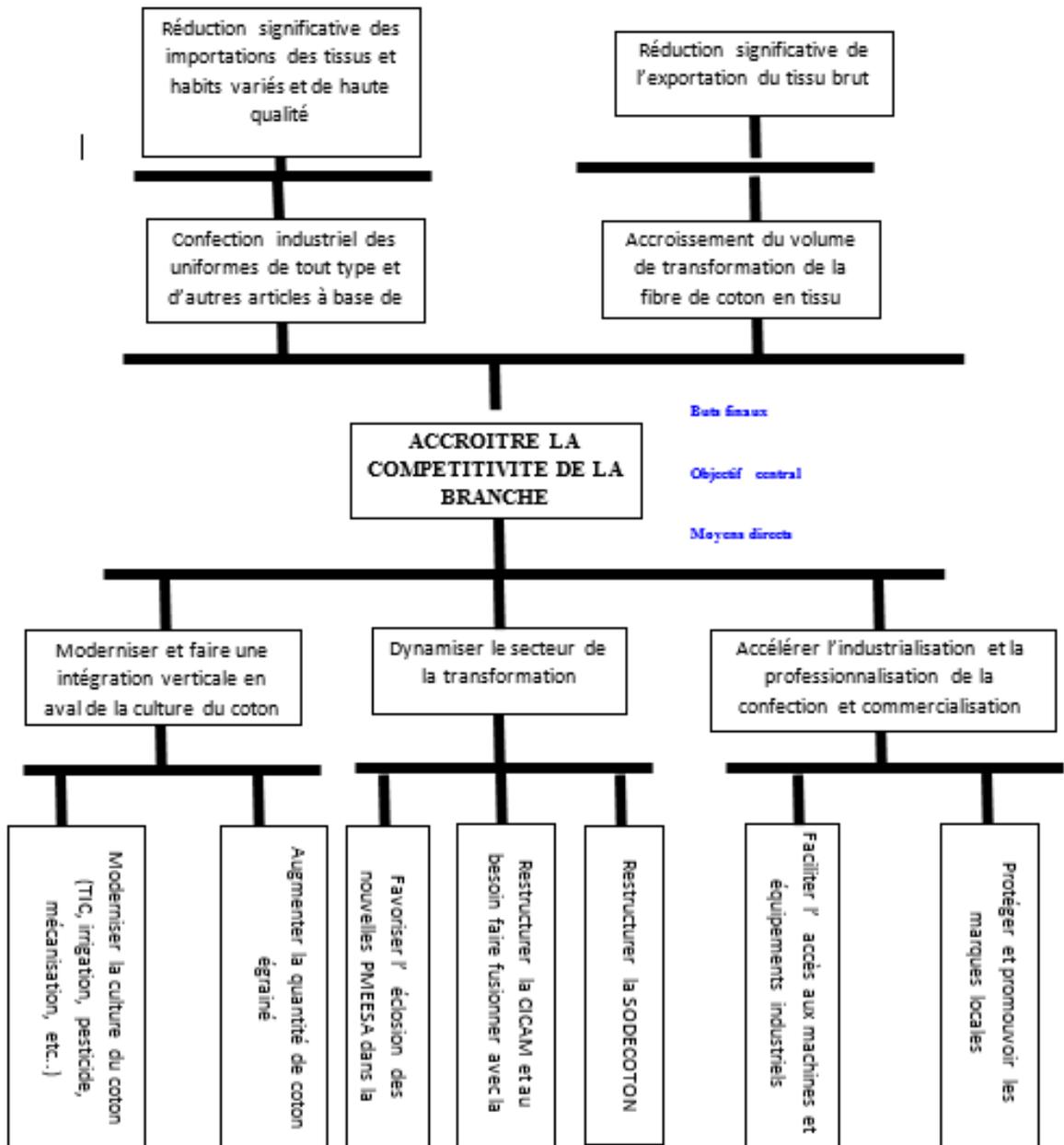
Afin de développer cette branche, nous nous fixons l'objectif principal d'accroître sa compétitivité. En d'autres termes, il sera question de s'arrimer aux objectifs stratégiques de la SND30 :

Objectifs stratégique N°1 : Accroître le volume de la production cotonnière nationale au seuil de 600 000 t/an à l'horizon 2030 ;

Objectifs stratégique N°2 Accroître la transformation industrielle de la fibre locale pour atteindre un taux minimum de 50% à l'horizon 2030 ;

Objectifs stratégique N°3 : Développer une industrie de fabrication et de confection des tenues, notamment de sport (maillot, survêtement basket etc.) capable de satisfaire au moins 50% de la demande nationale, et des tenues et équipements des grands corps de l'état (militaires, policiers, gendarmes, douaniers, gardes prisonniers, etc. et civils) incorporant au moins 60% du coton Camerounais.

Figure 11 : Arbre à objectif du COTON-TEXTILE-CONFECTION



Il ressort de l'analyse des objectifs ci-dessus que l'accroissement de la compétitivité de la branche de façon à atteindre les objectifs stratégique tel que fixé par la SND 30 passe par:

- ✓ la modernisation de la culture du coton et même et faire une intégration verticale aval en ajoutant l'activité de l'égrenage ;
- ✓ la dynamisation du secteur de la transformation ;
- ✓ l'accélération de l'industrialisation et de la professionnalisation de la confection et commercialisation

II.1.4 Scénarios et hypothèses

Pour l'atteinte des objectifs ci-dessus, trois scénarios sont envisageables :

Scénarios	Hypothèses
S.I - Maintenir le dispositif actuel pour lequel les recommandations de la SND-30 et du PDI vont permettre d'accroître le niveau de transformation tout en mettant l'accent, en ce qui concerne le MINPMEESA, sur le volet production de coton graine par les paysans	<p>H1: l'accroissement de la production peut être obtenu en restructurant certains aspects organisationnel de la SODECOTON et la CICAM et en les dotant des ressources supplémentaires.</p>
S.II - Met un dispositif parallèle ou complémentaire mais suffisamment autonome à celui de la SODECOTON/CICAM de production et de transformation de coton	<p>H1: Le dispositif actuel même en prenant en compte les recommandations de la SND30 et du PDI (fusion SODECOTON/CICAM) et délocalisation) n'est pas optimal et durable.</p> <p>H2: L'éclosion d'une nouvelle génération de PME tout au long de la chaîne de valeur du textile permettra un développement plus durable et une croissance plus forte du positionnement de cette branche d'activité dans l'économie camerounaise.</p>
S.III - Combine des scénarios I et II	<p>H1: La mise en place d'un dispositif complémentaire mais autonome en plus de des reformes à apporter au niveau de</p>

Scénarios	Hypothèses
	l'organisation des producteurs, va permettre un meilleur développement de la branche.

II.1.5 Choix scénario

II.1.5.1 critère de sélection des scénarios

Si les trois scénarios décrits précédemment sont susceptibles de permettre ou du moins de contribuer à l'atteinte des objectifs stratégiques tels que définit par la SND30, il n'en demeure pas moins que pour des raisons d'efficience et même d'efficacité, qu'il faille choisir la plus pertinente, sur la base de la grille ci-dessous fortement inspiré du Project Cycle Management (PCM).

Tableau 13 : Project Cycle Management (PCM)

Critères	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
Groupe cible	6/10	8/10	10/10
Territoire cible	8/10	10/10	10/10
Structure de mise en œuvre	5/10	8/10	8/10
Inputs (RH, Matériel, etc.)	10/10	10/10	10/10
Besoins/problèmes	8/10	8/10	10/10
Priorités politiques	10/10	10/10	10/10
Impact	5/10	7/10	10/10
Faisabilité	5/10	8/10	10/10
Soutenabilité	2/10	10/10	10/10
TOTAL/90	61	79	88

Source : groupe de travail

Il ressort de cette grille d'analyse que le scénario le plus pertinent est le 3 dans la mesure où, il le plus a même à avoir plus d'impact aussi bien en termes d'emploi (augmentation du nombre de PMEESA/PMI) que de création de richesse (valeur ajoutée issue de la transformation). Aussi, sa faisabilité est plus poussée parce que la plupart des activités opérationnelle reste dans le périmètre de compétence du MINPMEESA. En outre, ce scénario est sans le plus soutenable car vise à créer une émulation dans la branche tout en autonomisant les acteurs et de faire régner la loi du marché en gardant le simple de régulateur. Enfin, c'est ce scénario qui touche la quasi-totalité des acteurs de la branche repartit sur tout le territoire national.

II.1.5.2 Simulation de la production du coton graine à l'horizon 2030

La SND30 a fixé pour objectif d'augmenter la production cotonnière nationale au seuil de 600 000 tonnes/an à l'horizon 2025. Partant de la production de référence, la campagne de la SODECOTON de 2020-2021 qui s'élève à 357 000 tonnes de coton, on trouve un taux de d'accroissement annuel moyen de 1,11% sur la période 2021-2025.

Tableau 14 : Estimation l'évolution de la production cotonnière suivant les objectifs de la SND30

Année	Production de coton estimée (en Tonne)
2023	439 401
2024	487 481
2025	600 000
2026	665 653
2027	738 490
2028	819 296
2029	908 945
2030	1 008 403

Source : nos calculs

L'estimation ainsi faite de la production de coton rejoint celle du « Plan Coton » qui vise à produire 1 000 000 de tonnes de coton d'ici 2030 (*ref* : SND30 page 147).

Il faut noter que cette évolution de la production dépend de multiples facteurs que sont le nombre de producteurs, le climat, la stabilité politique, le rendement et l'intensification dans l'usage des facteurs de production (intrants, main-d'œuvre...).

Par ailleurs, la performance de la SODECOTON lors de sa campagne 2020-2021 qui est de 357 000 tonnes et la projection de sa production de coton à 400 000 tonnes à l'horizon 2025 (selon son plan de relance interne) nous ont permis de déterminer le taux d'accroissement annuel moyen de sa production de coton qui est de 1,023%. En conjecturant la production de la SODECOTON avec ce taux d'accroissement moyen, à l'horizon 2030 ; sa production atteindrait les 448 179 tonnes.

Tableau 15: Estimation de la production cotonnière de la SODECOTON de 2022 à 2030

Année	Production de coton (en Tonnes)
2023	373 616
2024	382 211
2025	400 000
2026	409 203
2027	418 617
2028	428 248
2029	438 100
2030	448 179

Source : Nos calculs

Une comparaison rapide de ces estimations nous permet de constater que le mécanisme de la SODECOTON à lui seul ne suffira pour relever les défis fixés par la SND30 en termes de production de coton.

II.1.5.3 Simulation de la transformation industrielle de la fibre locale en 2030

Cette simulation se fera à deux niveaux : dans un premier temps il sera question de faire une simulation sur l'évolution de la production du coton fibre au niveau national et de la Sodecoton et on estimera le taux de transformation local de ladite fibre.

Simulation de la quantité du coton fibre à produire.

le taux d'égrenage de la SODECOTON est de 42% et il est jusqu'ici le rendu optimal (selon les normes internationales) en termes d'extraction de fibre de coton.

Ainsi on pose l'hypothèse suivante :

H : le taux d'égrenage est de 42% ;

On définit les variables suivantes ainsi qui suit :

✓ **CF_{SNDi}** représente la quantité (en tonne) de coton fibre estimée selon les objectifs fixés par la SND30 ;

✓ **CF_{Si}** représente la quantité (en tonne) de coton fibre estimée selon les objectifs fixés par la SODECOTON

✓ **CF_{INDi}** représente la quantité (en tonne) de coton fibre obtenu par les acteurs hors du réseau de la SODECOTON

$$CF_{SNDi} = CF_{Si} + CF_{INDi} \quad i = 2023, \dots, 2030$$

Avec $CF_{SNDi} = P_{SNDi} * 42\%$

Et $CF_{Si} = P_{Si} * 42\%$

Le Tableau ci-dessous nous présente la capacité de coton fibre estimée

Tableau 16: Quantité (en tonne) de coton fibre estimée entre 2022 et 2030

i	CF _{SNDi} (1)	CF _{Si} (2)	CF _{INDi} (3)= (1)- (2)
2023	184 549	156 919	27 630
2024	204 742	160 529	44 214
2025	252 000	168 000	84 000
2026	279 574	171 865	107 709
2027	310 166	175 819	134 347
2028	344 105	179 864	164 240
2029	381 757	184 002	197 755
2030	423 529	188 235	235 294

Source : Nos calculs

Simulation sur la transformation locale de la fibre de coton

Il faut noter que la CICAM ne transforme que 2% du coton fibre produit par la SODECOTON alors que la SND30 prévoit d'intégrer la transformation industrielle de la fibre locale pour atteindre un taux minimum de 50% à l'horizon 2030. le rapprochement stratégique entre la SODECOTON et la CICAM, devrait permettre de constituer un pôle industriel intégré autour duquel sera structurée la filière mais un mécanisme de transformation porté par les PME locales permettra d'atteindre objectivement ce but.

En effet, considérons que ;

Hypothèses :

H1 : la CICAM maintient sa capacité de transformation à 2% ;

H2 : tout le coton fibre produit par le mécanisme complémentaire est entièrement transformé localement.

Le Tableau ci-dessous nous présente le taux de transformation estimé du coton fibre.

Il a été obtenu selon le procédé suivant :

- (1) en estimant la quantité de coton fibre transformée par la CICAM (**CFT_{CICAMi}**) (qui représente 2% de la quantité de coton fibre produite par la SODECOTON qu'on retrouve dans le tableau 4) ;
- (2) la quantité précédemment calculée est ajoutée à la quantité de coton fibre obtenue par les acteurs indépendants (cette valeur représente la quantité totale estimée de coton fibre transformée localement) (**CFT_{Li}**) ;

(3) on obtient enfin le taux de transformation (**T_i**) estimé en divisant la quantité estimée de coton fibre transformée localement par la quantité estimée de coton fibre entièrement produit.

Avec $CFT_{CICAMi} = CF_{Si} * 2\%$

Et $CFT_{Li} = CFT_{CICAMi} + CF_{INDi}$

Et $T_i = CFT_{Li} / CF_{SNDi}$

Tableau 17: Taux (estimé) de transformation locale du coton fibre entre 2022 et 2030

i	CF _{SNDi}	CF _{INDi}	CFT _{CICAMi}	CFT _{Li}	T _i
2023	184 549	27 630	3 138	30 768	17
2024	204 742	44 214	3 211	47 424	23
2025	252 000	84 000	3 360	87 360	35
2026	279 574	107 709	3 437	111 146	40
2027	310 166	134 347	3 516	137 863	44
2028	344 105	164 240	3 597	167 838	49
2029	381 757	197 755	3 680	201 435	53
2030	423 529	235 294	3 765	239 059	56

Source : Nos calculs

Au regard du tableau ci-dessus, il apparait clairement que le mécanisme complémentaire à mettre en place permettrait de dépasser largement l'objectif de 50% de transformation de la fibre locale.

II.1.6 Cadre opérationnel

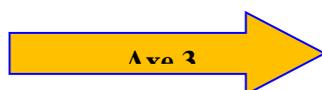
Il est question ici de décliner le schéma d'opérationnalisation du scénario n°3 retenu. Dans cette perspective, les axes opérationnels suivants peuvent être déclinés:



Structuration et organisation de la production du coton au Cameroun



Renforcement du dispositif d'égrenage du coton



Renforcement du dispositif de transformation de la fibre du coton en tissu



Industrialisation de la Confection textile et professionnalisation de sa commercialisation

Objectif: Favoriser la production industrielle des

II.1.6.1 Axe I_ sur la structuration et l'organisation de la production du coton au Cameroun

L'objectif étant de booster la production du coton graine au Cameroun, il est question ici de mettre en place un cadre devant permettre d'améliorer de façon significative la production du coton à travers un meilleur rendement à l'hectare, un accès à la technologie et des facilités de mécanisation, de transport et de commercialisation. Afin de déterminer la production et les superficies nécessaires pour atteindre les objectifs définis par la SND30, le modèle ci-après a été élaboré.

Modélisation sur la capacité de production du coton graine à 600 tonnes par an à l'horizon 2025.

En posant les hypothèses suivantes ;

***H1** : la production de coton de la SODECOTON atteint 400 000 tonnes en 2025 ;*

***H2** : la production de coton de la SODECOTON varie à un taux d'accroissement moyen annuel de 1,023% de 2022 à 2030 ;*

***H3** : Le rendement à l'hectare du réseau complémentaire des producteurs de coton à développer est de 1.6 t/ha pour une année donnée*

Soit P_{INDi} la production de coton issue du réseau complémentaire pour une année donnée

La production de coton selon la SND30 ci-dessus estimée (P_{SNDi}) représente la somme de la production des deux pôles suscités .

$$P_{SNDi} = P_{Si} + P_{INDi} \quad i= 2023, \dots, 2030$$

$$\begin{aligned} \text{Avec } P_{SND25} &= P_{S25} + P_{IND25} \\ &= 600\,000 \text{ Tonnes} \end{aligned}$$

$$\text{Et } S_{INDi} = P_{INDi} / 1,6$$

- **Estimation de P_{INDi} et des surfaces de terre nécessaires pour sa production**

S_{INDi}

Les différentes valeurs de P_{INDi} et S_{INDi} ainsi sont contenus dans le tableau3 suivant :

Tableau 18: Estimation de la Production complémentaire de coton et des surfaces cultivables (ha) à mobiliser

Source : nos calculs

i	P _{SNDi} (1)	P _{Si} (2)	P _{INDi} (3)= (1)- (2)	S _{INDi} (4)= (3)/1,6
2023	439 401	373 616	65 786	41 116
2024	487 481	382 211	105 270	65 794
2025	600 000	400 000	200 000	125 000
2026	665 653	409 203	256 450	160 281
2027	738 490	418 617	319 873	199 921
2028	819 296	428 248	391 049	244 405
2029	908 945	438 100	470 845	294 278
2030	1 008 403	448 179	560 224	350 140

Profil des acteurs du réseau complémentaire de production de coton

Après avoir estimé la surface nécessaire à mobiliser pour atteindre le niveau de production fixé par la SND30, nous avons entrepris de simuler le nombre d’acteurs, notamment d’Organismes de l’Economie Sociale, qu’il faudrait pour cultiver ces surfaces.

En effet, l’analyse de la chaîne de valeur du coton au Cameroun réalisée en 2018 par « Value Chain Analysis for Development » a donné une structuration des producteurs de coton du réseau de la SODECOTON (voir **Tableau ...**). Parti de cette réalité, nous avons dans un premier temps reparti la sole cotonnière des producteurs en 3 intervalles :

- ✓ ceux qui possèdent au plus 2,5 ha de terre (]0 ; 2,5]) ;
- ✓ ceux qui possèdent entre 2,5 ha et 5 ha de terre (]2,5 ; 5]) ;
- ✓ ceux qui possèdent plus de 5 ha de terre (]5 ; +[).

Nous avons ensuite pondéré ces intervalles suscités ainsi qu’il suit :

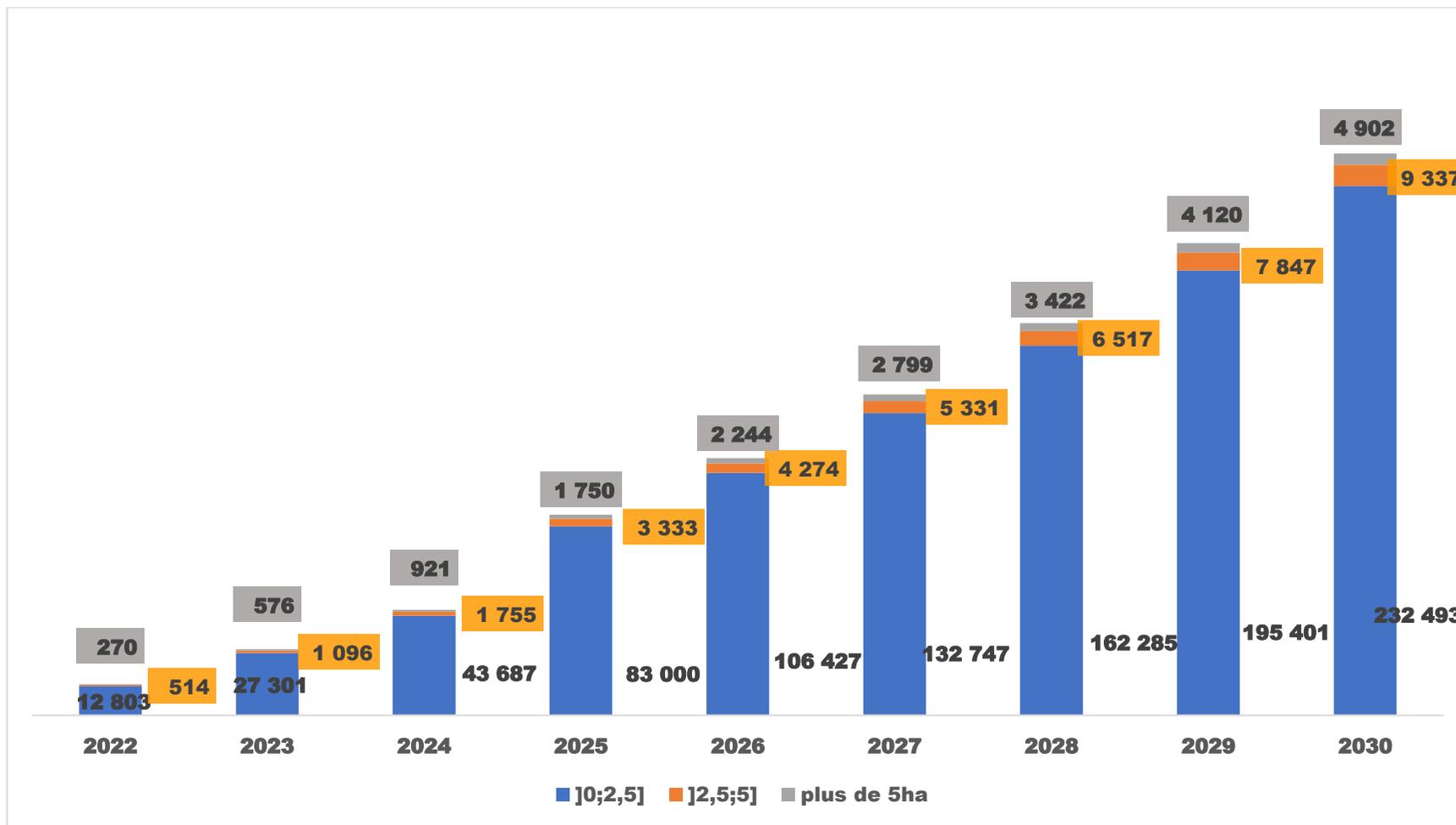
Tableau 19: Pondération des intervalles de surface cotonnière à cultiver

Intervalle]0 ; 2,5]]2,5 ; 5]]5 ; +[Total
Poids	0,8	0,1	0,1	1

Source : nos calculs

Nous avons enfin obtenu le graphique de répartition du nombre d’acteurs estimée selon la sole cotonnière détenue où il apparaît qu’il faudrait 13587 cotonculteurs pour cultiver 19281 ha de terre et qu’à l’horizon 2030 le réseau complémentaire devra comporter environ 246 732 producteurs de cotons pour une surface mobilisée de 350 140 ha.

Graphique 6: Répartition du nombre d'acteurs estimée selon les intervalles de surfaces cultivable qu'ils possèdent



Source : nos calculs

II.1.6.2 Axe II_ sur le renforcement du dispositif d'égrenage du coton

Il est question ici d'assurer l'égrenage de la production du coton supplémentaire induite par la mise en place du réseau complémentaire des producteurs. Aussi le modèle ci-après va nous permettre de définir le profil et le nombre des PME à installer.

Profil des PME a installées dans la composante égrenage

Une analyse du fonctionnement des équipements d'égrenage de la SODECOTON (nombre de jours d'égrenage effectif, vitesse de rotation des scies) nous a permis de faire une conjecture de l'égrenage du coton graine récolté par le réseau complémentaire de cotonculteurs.

En égrenant 11 657 tonnes de coton graine pendant une durée d'égrenage effective de 120 jours et avec une vitesse de rotation de 12 kg/scie-heure, on obtient 4896 tonnes de coton fibre (*tableau 21*). En passant à 150 jours, avec la même vitesse de rotation, on pourrait égrainer près de 14 571 tonnes de coton graine et obtenir 6120 tonnes de coton fibre.

Tableau 20: Estimation de l'égrenage du coton cultivé par le réseau complémentaire

Nombre de jours d'égrenage effectif	150				120			
	11	12	13	14	11	12	13	14
Vitesse de rotation (kg/scie-heure)	11	12	13	14	11	12	13	14
Capacité coton fibre (en tonne)	5 610	6 120	6 630	7 140	4 488	4 896	5 304	5 712
Capacité de coton graine (en tonne)	13 357	14 571	15 786	17 000	10 686	11 657	12 629	13 600

Source : nos calculs

Par ailleurs, outre les stands d'égreneuse s, les usines à mettre en place devraient disposer d'autres équipements, notamment un système d'aspiration du coton graine à partir des camions, un système de convoyage vers les nettoyeurs avant de parvenir aux égreneuses et des humidificateurs.

Dans les contextes d'air sec, comme c'est le cas dans la zone cotonnière du Cameroun, ces derniers sont installés pour injecter de la vapeur d'eau sur du coton-graine avant son égrenage mais aussi sur la fibre avant le passage à la presse pour obtenir des balles de coton fibre avec une humidité jusqu'à la limite de 8,5% d'eau autorisée par le commerce international.

De plus elles devraient être équipées de presses et de "lint cleaner". Les presses permettent de constituer les balles de coton fibre au poids standard de 220 kg. Les "lint cleaner" permettent de récupérer des fibres courtes dans les déchets d'égrenage.

Au regard des prévisions sur la production de coton graine par le dispositif complémentaire à mettre en place, on pose les hypothèses suivantes :

Hypothèses :

H1 : la durée de travail d'un stand d'égreneuse est de 120 jours, avec une vitesse rotation de 12 kg/scie-heure ;

H2 : chaque unité à mettre en place devra disposer d'un minimum de deux stands d'égreneuses.

$$PME_i = P_{INDi} / 23\ 314$$

Où 23 314 tonnes (11 657*2) représentent la capacité d'égrenage de 2 stands à installer dans une PME sous l'hypothèse H1

Et PME_i est le nombre de PME à mettre en place à l'année i ($i=2022 ; \dots ; 2030$)

Nous obtenons les projections suivantes en termes de PME à mettre en place.

Tableau 21: Estimation du nombre de PME pouvant égrainer le coton du réseau complémentaire

i	P_{SNDi}	P_{Si}	P_{INDi}	PME_i
2023	439 401	373 616	65 786	2
2024	487 481	382 211	105 270	3
2025	600 000	400 000	200 000	5
2026	665 653	409 203	256 450	7
2027	738 490	418 617	319 873	8
2028	819 296	428 248	391 049	10
2029	908 945	438 100	470 845	13
2030	1 008 403	448 179	560 224	15

Source : nos calculs

Au total, il faudra accompagner la mise en place ou le développement de quinze (15) PME dans l'égrenage du coton. Cet accompagnement devra être progressif conformément au tableau ci-dessus.

II.1.6.3 Axe III_ sur le renforcement du dispositif de transformation de la fibre locale

L'atteinte de l'objectif de cet axe passe par la mise sur pieds d'un cadre très incitatif devant créer un grand engouement pour les entrepreneurs et investisseurs pour les activités de transformation de la fibre naturelle du coton en tissu varié et de haute qualité.

En effet, le dispositif actuel principalement animé par la CICA M ambitionne de parvenir à 6000 tonnes en 2021-22 très loin de l'objectif de transformation de la fibre locale de 50%.

D'où la nécessité de mettre en place un réseau complémentaire qui permettra d'atteindre les objectifs de la SND. Mettre en place ledit réseau suppose la maîtrise du processus de transformation de la fibre de coton afin d'évaluer s'il est nécessaire de le dupliquer ou de segmenter de façon à faire intervenir plusieurs acteurs. L'idée ici n'est pas de proposer un mécanisme lourd difficilement opérationnel. Mais de proposer un dispositif allégé qui obéit à la théorie de la division du travail d'Adam Smith.

Aussi nous avons analysé le processus de transformation du coton fibre tel qu'il est actuellement fait. Il se fait en plusieurs étapes.

1^{ère} étape : Analyse de balles de coton

Chaque balle de coton est d'abord analysée. Il existe plusieurs variétés de coton qu'il est nécessaire de mélanger afin d'obtenir un fil et un tissu de qualité optimale

2^{ème} étape : Battage

C'est l'étape d'ouverture et de nettoyage de la fibre de coton. Les différentes variétés de coton sont mélangées. A la sortie de cette étape les fibres de coton se présentent sous forme de flocons.

3^{ème} étape : Cardage

Le cardage permet de transformer la nappe de flocons en un voile. Les fibres sont démêlées de façon parallèle. Les fibres courtes et les dernières impuretés végétales sont éliminées. A la sortie de cette étape, les fibres de coton se présentent sous forme de rubans.

4^{ème} étape : L'étirage

L'opération d'étirage consiste à faire glisser les fibres les unes sur les autres. A la sortie de cette étape, les fibres de coton se présentent sous forme de rubans dont les fibres sont parallélisées.

5^{ème} étape : Filature à Rotor

Les fils sont directement fabriqués à partir du ruban d'étirage. A la sortie de cette étape les fibres de coton se présentent sous forme de bobines de fils grâce à la torsion qu'elles reçoivent du procédé

6^{ème} étape : L'ourdissage

Les fils en bobines sont mis côte à côte sur le chanfre de l'ourdissoir. L'ourdissoir est la machine qui permet d'effectuer ce procédé. A la sortie de cette étape les bobines de fils se présentent sous forme de rouleaux.

7^{ème} étape : L'encollage

Ces rouleaux sont montés sur une encolleuse pour que les fils soient plongés dans un bain de colle, puis séchés afin de leur donner une résistance mécanique supplémentaire. Ce qui leur permettra de résister aux sollicitations du métier à tisser. A la sortie de cette étape, les fils se présentent sous forme de chaîne.

8^{ème} étape : Le tissage

Le tissu se fabrique en insérant à l'intérieur de la nappe de fil de chaîne préalablement divisée en 2 sous – nappes (la foule), ensuite un fil de trame est entrelacé entre ces 2 sous – nappes. Pour se faire l'on dispose des machines appelées des « métiers à tisser ».

9^{ème} étape : Le conditionnement

Le tissu est conditionné sous forme de balles à l'aide des machines appelées « métreuses et presse ». Les Balles sont prêtes à être expédié à l'usine Douala

10^{ème} étape : Le service EBT (écrus -Blanchiment – Teinture)

L'Écru est un textile vierge n'ayant subi aucune étape d'ennoblissement. L'écru en provenance de Garoua est blanchi pour éliminer les puces et le pigment responsable de la couleur jaunâtre. Cette opération lui donne l'aspect blanchâtre tout en améliorant son hydrophilidé.

11^{ème} étape : Le service GEI (Gravure- Echantillonnage – Impression)

Gravure : La gravure a pour but de transposer les motifs constituant un dessin sur un cadre appelé cylindre. Ce dernier étant fait en Nickel et perforé de petits trous appelés mèches. Echantillonnage : Il a pour but de mener des recherches coloristiques conformément aux exigences des couleurs de chaque motif sur le dessin.

12^{ème} étape : Le service RCP : finition (Rame-Calandre-Pliage)

Il s'agit de la finition ou du post-traitement qui consiste à donner au tissu imprimé fixé et lavé et/ou teint un aspect commercial grâce à une série d'opération physico-chimique.

Au terme de cette analyse, il apparaît que la CICAM présente la particularité de combiner plusieurs étapes ce qui nécessite des investissements pour lui permettre de façon optimale. En effet, en plus des étapes présentées plus haut, la CICAM dispose d'une autre usine dans laquelle d'autres étapes sont effectuées sur les bobines de fils.

Ce système bien qu'intégrant l'ensemble de la chaîne de valeur présente néanmoins des limites dont l'une d'elle pourrait être les contreperformances de l'industrie du textile au Cameroun.

En regroupant ces étapes en composante fonctionnelle, il sera question dans le cadre de la présente étude, d'accompagner les PME dans leur installation dans quatre segments. Le premier allant de l'étape une à l'étape sept avec pour produit final les rouleaux de fils. Le second allant de l'étape huit à l'étape neuf avec pour extrant la production du tissu écru. Le troisième segment quant à lui intégrera les étapes dix à l'étape douze avec pour produit final le tissu imprimé. Le dernier segment se situera dans le même sillage de l'usine CICAM de Douala.

S'agissant du premier segment, selon la disponibilité de la matière première et la demande du marché, les unités de filature envisagées produiront des fils peignés de titrage moyen compris entre Ne 24/l et Ne 40/l ou environ Ne 30/l. Le choix du fil peigné s'explique par une plus faible intensité concurrentielle, notamment de pays comme le Pakistan. De plus, cette catégorie de fils est recherchée pour des applications à forte valeur ajoutée. À titre d'exemple, les fils de coton peigné sont utilisés dans le tissage et le tricotage de textiles pour l'habillement, les sous-vêtements, l'outdoor et l'ameublement.

Pour ce qui est du nombre et le profil des PME à mettre en place, deux facteurs importants déterminent la taille critique minimale et la viabilité financière d'une filature, à savoir les titrages des fils produits et la capacité des équipements d'ouvrison et de battage. Le titrage est lié à la demande et à la quantité de matière première disponible. La capacité des équipements de l'ouvrison et du battage déterminent la quantité de fil qui sera possible de produire.

Pour le titrage proposé, la plus petite unité viable — et optimisée — est fixée à environ 21 000 broches avec une production journalière d'environ 12 tonnes. Une unité devrait donc suffire à côté du dispositif déjà mis en place au niveau de la CICAM.

II.1.6.4 Axe IV_ sur le Industrialisation de la Confection textile et professionnalisation de sa commercialisation

Contrairement aux autres composantes, la confection textile est suffisamment représentative avec 90.8% des acteurs. Le véritable problème ici étant sa faible compétitivité

due principalement à l'accès à la matière première qui est ici le tissu, la vétusté des équipements de production et l'obsolescence des techniques de production.

Le véritable challenge ici serait le renforcement des capacités des unités déjà opérationnelles.

II.2 CHOIX OPERATIONNEL POUR LA RELANCE DE LA BRANCHE CUIR ET INDUSTRIE DE LA FABRICATION DE CHAUSSURES

Comme pour la branche COTON-TEXTILE-CONFECTIION, la présente partie va consister à présenter les enjeux et orientations gouvernementales pour la branche, les objectifs poursuivis, les scénarios envisagés ainsi que les choix opérationnels retenus.

II.2.1 Enjeux et orientations gouvernementales en rapport avec la branche industrie du Cuir et de la fabrication des chaussures

Dans le cadre de la mise en œuvre à la fois de SND 30, de la stratégie du secteur des industries et services, et du Plan Directeur d'Industrialisation, plusieurs orientations ont été formulées en l'endroit de la branche industrie du Cuir et de la fabrication des chaussures.

Pour la SND 30, il est question d'explorer les possibilités de relancer les tanneries et l'industrie de fabrication des articles en cuir (bottes, sacs, ceintures, etc.) et d'assurer l'intensification de la transformation du cuir.

Dans la stratégie du secteur des industries et services, de même que dans le plan directeur d'industrialisation, il est question de redéployer l'industrie du cuir et de la fabrication de chaussures sur toute l'étendue du territoire national à travers :

- ✓ L'organisation de la collecte de la peau ;
- ✓ L'organisation de la profession ;
- ✓ La création d'un centre national de tri des cuirs ;
- ✓ Le renforcement et redéploiement des capacités industrielles des tanneries existences ;
- ✓ La création de nouvelles unités industrielles de fabrication des produits du cuir (chaussures...etc.) ;
- ✓ La sécurisation des approvisionnements qualitatifs des entreprises industrielles de l'industrie du cuir créées ;
- ✓ La mise en place des clauses de sauvegarde pour l'émergence des chaussures de friperie ou de seconde main ;
- ✓ La formation et le renforcement de l'encadrement technique ;
- ✓ Le redéploiement de la TANICAM et NOTACAM
- ✓ Le renforcement de la recherche sur le passage du cuir brut au cuir fini

Ici, contrairement à la branche COTON-TEXTILE-CONFECTIION, il n'existe pas de données sur la situation initiale de l'industrie du cuir et de la confection des chaussures. Les

seules données sont celles de 1994 qui correspondent à la période où la branche était encore structurée et dynamique. Depuis année déjà la branche a connu un ralentissement de son dynamisme. En 2018, seulement huit entreprises modernes exerçant dans la branche ont été identifiées sur l'ensemble des entreprises modernes soit un taux quasiment nul. En termes de chiffre d'affaires pour la même période, la branche enregistre une valeur de 894 300 000 FCFA. Soit un poids quasiment nul par rapport au chiffre d'affaires global.

II.2.2 Analyse du Problème de la Branche

Les chiffres ci-dessus évoqués indiquent bien le problème fondamental central à résoudre dans la branche qui est : ***le faible niveau de la production et de la valeur ajoutée (contribution au PIB quasiment nulle) ainsi que les implications en termes d'emplois et de revenus distribués.***

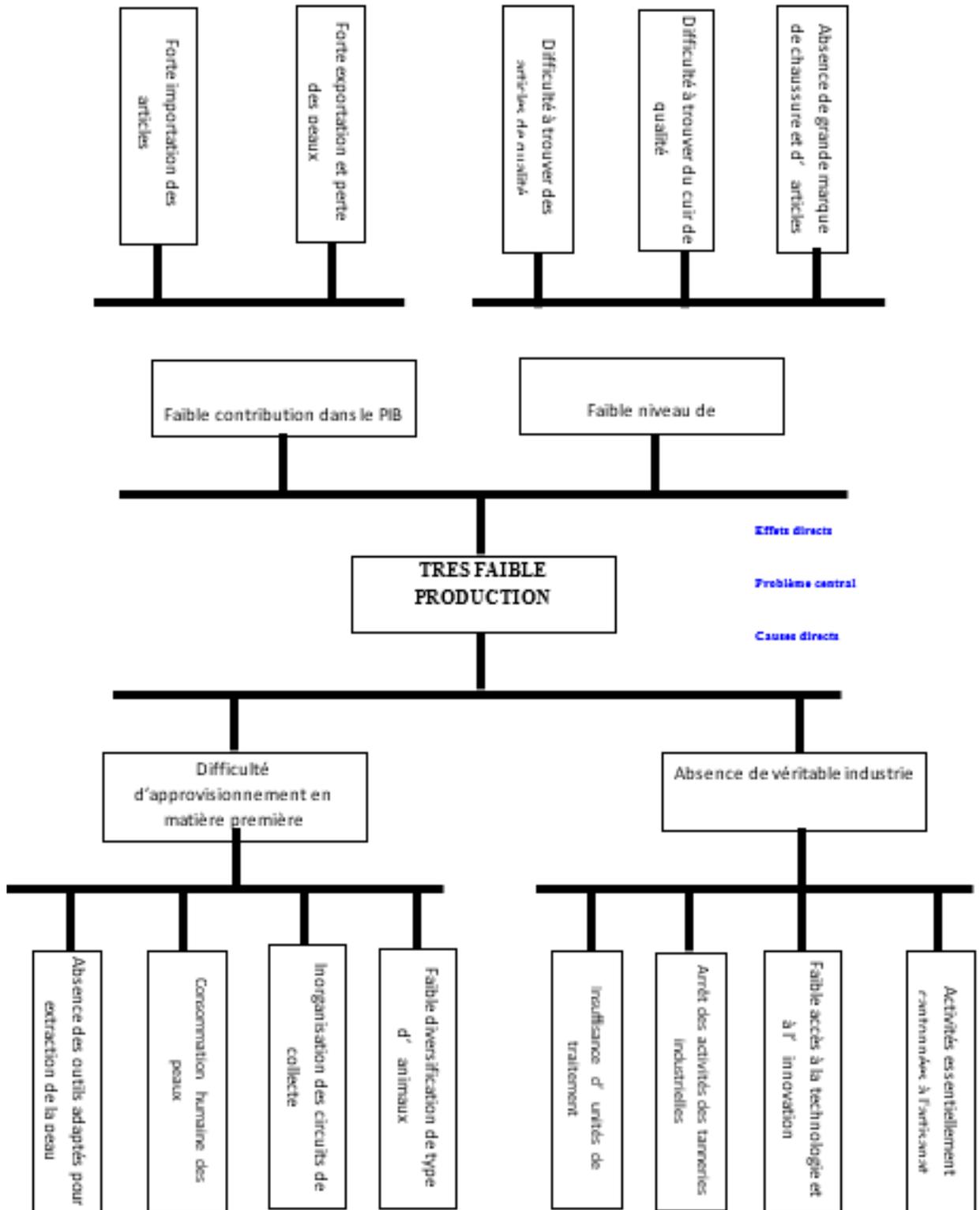
En effet, l'industrie du cuir et de la fabrication des chaussures reste marginale en dépit d'un potentiel en matières premières (peaux et cuir bruts de bovins et équidés, d'ovins et de caprins), ce secteur peine à voir émerger une unité d'envergure industrielle. L'activité est essentiellement cantonnée à l'artisanat ou même à l'exportation des produits bruts ou semis finis.

L'inorganisation des circuits de collecte et l'insuffisance des unités de traitement induisent des difficultés d'approvisionnement tant au plan de la disponibilité que de la qualité. Les activités de tannerie et de fabrication des chaussures sont en outre confrontées à la concurrence des importations. Et pourtant la transformation des peaux d'animaux est une filière porteuse impliquant de nombreux acteurs (collecteurs, tanneurs, couturiers, stylistes et autres artisans) qui pourraient être porteurs pour la relance économique dans les régions septentrionales en particulier.

La figure ci-contre représente de façon schématique les problèmes de la branche. Il en ressort que le central n'est autre que la très faible production de cette branche avec pour effet une faible contribution au PIB et un faible niveau de transformation.

Les causes sont principalement la difficulté d'approvisionnement en matière première et l'absence de véritable industrie. La difficulté d'approvisionnement est dû non seulement à l'absence des outils adaptés pour extraction de la peau, l'inorganisation des circuits de collecte mais également à la faible diversification de type d'animaux et même la consommation humaine des peaux. L'absence d'industrie s'explique par l'insuffisance d'unités de traitement, l'arrêt des activités des tanneries industrielles, le faible accès à la technologie et à l'innovation et le fort caractère informel des activités.

Figure 12 : Arbre à problème du cuir



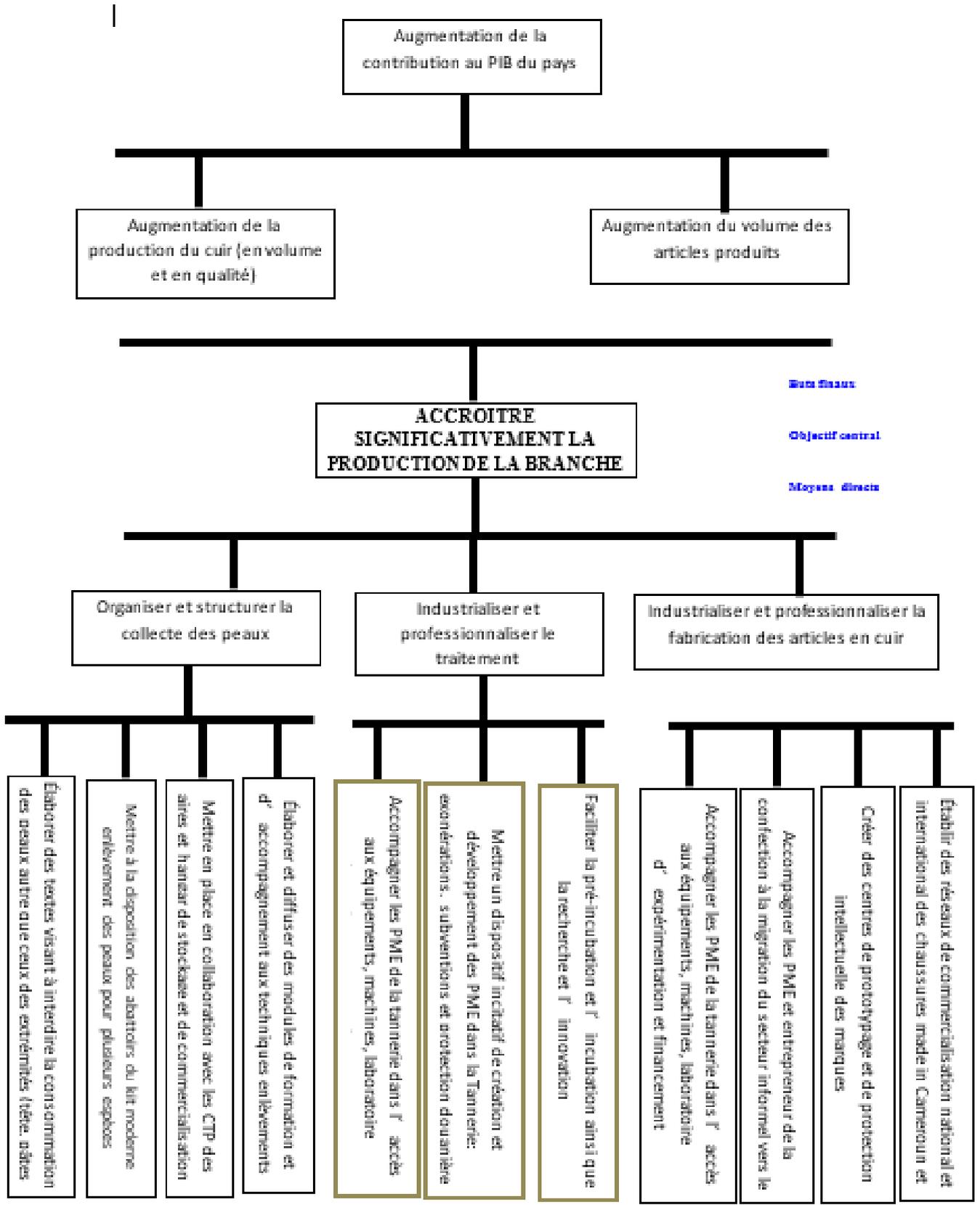
II.2.3 Analyse des objectifs

Au regard des problèmes ci-dessus identifiés, l'objectif général de la présente étude est d'accroître de façon significative la production de la branche qui va permettre par conséquent une augmentation de la production du cuir (en volume et en qualité) et une augmentation du volume des articles produits.

De façon spécifique, il sera question de :

- ✓ D'organiser et structurer la collecte des peaux par l'élaboration des textes visant à interdire la consommation des peaux autre que ceux des extrémités (tête, pâtes et queues), la mise à la disposition des abattoirs des kit moderne d'enlèvement des peaux pour plusieurs espèces d'animaux, la mise en place en collaboration avec les CTD des aires et hangars de stockage et de commercialisation des peaux ainsi que Élaborer et diffuser des modules de formation et d'accompagnement aux techniques enlèvement des peaux;
- ✓ Industrialiser et professionnaliser le traitement des peaux à travers par exemple un accompagnement des PME de la tannerie à l'accès aux équipements, machines, laboratoire d'expérimentation et financement, la mise en place d'un dispositif incitatif de création et développement des PME dans la Tannerie, la facilitation de la pré-incubation et l'incubation ainsi que la recherche et l'innovation ;
- ✓ Industrialiser et professionnaliser la fabrication des articles en cuir par un accompagnement des PME de la tannerie dans l'accès aux équipements, machines, laboratoire d'expérimentation et financement, l'accompagnement des PME et entrepreneurs de la confection à la migration du secteur informel vers le secteur formel, la création des centres de prototypage et de protection intellectuelle des marques et l'établissement des réseaux de commercialisation national et international des chaussures made in Cameroun et d'autres.

Figure 13 : Arbre à objectif



II.2.4 Scénarios et hypothèses

Pour atteindre les objectifs sus-évoqués, deux scénarios sont possibles à savoir, la focalisation sur les acteurs existants en restructurant/réactivant aussi bien les tanneries industrielles existant que celles artisanales. Dans ce scénario, on considère que l'approvisionnement en peau et cuir de qualité en grande quantité est le principal goulot d'étranglement de la branche. Le deuxième scénario est celle qui se construit sous l'hypothèse qu'il n'existe pas de véritable industrie de cuir et confection au Cameroun. Pour cela, il faut penser la mise en place d'une industrie devant permettre d'atteindre les objectifs du gouvernement.

Scénarios	Hypothèses
S1_Restructuration/réactivation des tanneries industrielles et renforcement des tanneries artisanales	H1: le principal goulot d'étranglement à la production est le problème d'approvisionnement en peau et cuir de qualité.
S2_Stimuler, structurer et organiser la création d'une industrie cuir et confection	H1: il n'existe pas de véritable industrie de cuir et confection au Cameroun

II.2.5 Choix scénario

La SND 30 propose d'explorer les possibilités de relancer les tanneries et l'industrie de fabrication des articles en cuir (bottes, sacs, ceintures, etc.) et d'assurer l'intensification de la transformation du cuir. Cet objectif qui n'a pas pu être clairement quantifié montre à suffisance le caractère quasi-inexistant de l'industrie cuir et confection des articles à base de cette matière, ce qui élimine très rapidement le scénario 2.

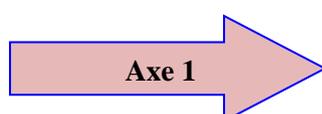
En effet, le scénario 2 est celui qui convient mieux aux priorités politiques en même temps qu'il permet de toucher directement les cibles tout en restant presque entièrement dans le périmètre de compétence du MINPMEESA.

Tableau 22 : Project Cycle Management (PCM)

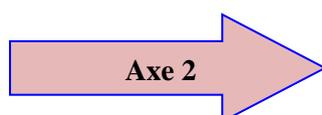
Critères	Scénario 1	Scénario 2
Groupe cible	5/10	9/10
Territoire cible	5/10	10/10
Structure de mise en œuvre	5/10	8/10
Inputs (RH, Matériel, etc.)	8/10	10/10
Besoins/problèmes	3/10	10/10
Priorités politiques	10/10	10/10
Impact	4/10	9/10
Faisabilité	4/10	8/10
Soutenabilité	4/10	10/10
TOTAL/90	48	84

Source : groupe de travail

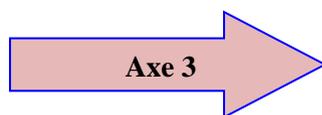
II.2.6 Cadre opérationnel



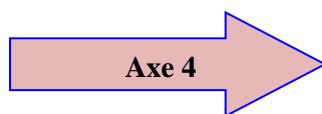
Amélioration de l'enlèvement des peaux
Objectif: *réduction des pertes de peaux*



Organisation et structuration de la collecte et stockage des peaux
Objectif: *Optimiser la collecte des peaux tout en améliorant le séchage et stockage*



Renforcement du dispositif de traitement de la peaux pour la transformer en cuir de grande qualité
Objectif: *Densifier les unités de traitement des peaux*



Industrialisation de la Confection des articles à base de cuir
Objectif: *Favoriser la production industriel des chaussures et autres articles en cuir*

CHAPITRE 3 : PLAN D' ACTIONS PRIORITAIRES POUR LA RELANCE DE LA FILIERE COTON-TEXTILE-CONFECTION-CUIR

Le plan d'actions est la résultante des objectifs stratégiques ayant conduit aux axes stratégiques des différentes branches de la filière. En effet, ces axes stratégiques ont été retenus comme orientations majeures devant conduire la structuration de la filière COTON-TEXTILE-CONFECTION-CUIR au Cameroun pour la période 2023-2030, ceci en adéquation avec les exigences de la SND30. Il s'agit de :

✚ Pour la branche Coton-Textile-Confection

- 1) Structuration et organisation des producteurs de coton au Cameroun ;
- 2) Renforcement du dispositif d'égrenage du coton ;
- 3) Renforcement du dispositif de transformation de la fibre de coton en tissu ;
- 4) Industrialisation de la confection textile et professionnalisation de sa commercialisation.

✚ Pour la branche industrie du Cuir et de confection de chaussure

- 1) Amélioration de l'enlèvement des peaux ;
- 2) Organisation et structuration de la collecte et stockage des peaux ;
- 3) Renforcement du dispositif de traitement de la peau pour la transformer en cuir de grande qualité ;
- 4) Industrialisation de la confection des articles en cuir.

Le choix des axes stratégiques est une réponse aux problèmes et/ou obstacles à l'éclosion de la filière. Ces difficultés ont été relevées au chapitre premier du présent document. De plus, un diagnostic de la filière a permis d'identifier, entre autres, un certain nombre de faiblesses et de menaces. Sur la base de ces derniers, nous avons formulé des recommandations fortes devant dynamiser la filière.

A partir de celles-ci, une priorisation des actions/initiatives recommandées a été réalisée par un groupe d'experts en la matière. Elle se présente comme suit par branche de la filière.

III.1 PRESENTATION DES DOMAINES D'INTERVENTIONS PRIORITAIRES DE LA BRANCHE COTON-TEXTILE- CONFECTION

Pour cette branche ; les activités prioritaires suivantes ont été retenues pour chacun des axes stratégiques.

III.1.1 Axe I_ sur la structuration et l'organisation de la production du coton au Cameroun

L'objectif étant de booster la production du coton graine au Cameroun, il est question ici de mettre en place un cadre devant permettre d'améliorer de façon significative la production du coton à travers un meilleur rendement à l'hectare, un accès à la technologie et des facilités de mécanisation, de transport et de commercialisation.

Cet axe est sous-tendu par 04 activités ci-dessous :

ACTIVITE 1_ Sensibilisation, Structuration et Incitations

Il s'agit ici de mettre en place une communauté de producteur, anciens comme nouveaux entrants, appartenant ou non au réseau des producteurs de la SODECOTON. Cette communauté sera structurée et organisé de façon à en faire une véritable force de production utilisant des techniques et des outils modernes de production.

ACTIVITE 2_ Innovation, Formation et Accompagnement

De plus en plus, l'agriculture à la recherche d'un meilleur rendement fait recours à la science et fait l'objet des recherches permanentes qu'il faut régulièrement expérimenter et mettre en pratique. En toile de fond de toutes ces recherches et innovations on trouve le recourt de plus en plus fort des TIC à travers l'intelligence artificielle, le IOT, le VR. Ainsi, dans le cadre de ce programme, il faudra mettre l'accent sur :

- ✓ L'analyse des Sols et les techniques avancées d'irrigation tels que le goutte à goutte
- ✓ L'utilisation intelligente des pesticides et fertilisants
- ✓ L'amélioration continue des graines

- ✓ La formation et l'accompagnement des agriculteurs à l'acquisition des intrants et à l'utilisation des fruits de la recherche
- ✓ L'extension des zones de production dans les régions présentant les caractéristiques climatiques favorables à la culture du coton

ACTIVITE 3_Mécanisation, Logistique et Transport

Pour un bon rendement et une minimisation de risque, les pratiques agricoles doivent tendre vers la deuxième voir troisième génération. Aussi, les produits issus de la récolte doivent pouvoir facilement arriver vers les centres de commercialisation.

ACTIVITE 4_Finance, Assurance et Commercialisation (FAC)

Assurer une production agricole continue et croissante nécessite non seulement un investissement adéquat mais également des débouchés pour les produits de la récolte. Par conséquent, il est impératif de mettre sur pied un système de financement et d'assurance pertinent le tout trouvant un encrage sur la capacité de commercialisation.

III.1.2 Axe II_ sur le renforcement du dispositif d'égrenage du coton

L'objectif poursuivi par cet axe est d'accroître la capacité locale d'égrenage. En effet nos estimations nous ont montré que la Sodécoton ne garantissait pas l'atteinte des objectifs de la SND. Aussi le mécanisme complémentaire de structuration des acteurs présenté dans le précédent axe va induire un accroissement de la production du coton graine qui devra être égrenée. Il est donc question de susciter l'installation et le développement des PME dans cette composante. Aussi les activités ci-dessous seront menées.

ACTIVITÉ 1: Sensibilisation et organisation

Il est question ici de mobiliser les acteurs à travers l'organisation des séminaires de sensibilisation qui seront accompagnés par tous les canons de la communication (affiches, flyers, brochures ; radio, télé ; réseaux sociaux...). A l'issue de ces séminaires ; on aura identifié une communauté de PME que l'on pourra accompagner dans l'égrenage de coton. De plus, il sera question de proposer des incitations à l'installation des petites unités modernes d'égrenage de coton desdites PME. On pourra prioritairement créer des pôles d'égrenage à proximité des hangars de stockage

ACTIVITE 2: Accompagnement et Accès aux machines et aux équipements

Il sera question d'accompagner les PME à l'acquisition des équipements modernes d'égrenage à travers la mise en place des mécanismes complémentaires notamment le crédit-bail, le capital-risque et le leasing. Une phase importante de cet accompagnement consistera à identifier de gros producteurs de ces équipements pour une mise en relation avec les promoteurs.

III.1.3 Axe III_ sur le renforcement du dispositif de transformation

L'atteinte de cet objectif passe par la mise sur pieds d'un cadre très incitatif devant créer un grand engouement pour les entrepreneurs et investisseurs pour les activités de transformation de la fibre naturelle du coton en tissu varié et de haute qualité.

Les actions prioritaires pour cette stratégie recrutée sont entre autres :

ACTIVITE 1: Recherche, Développement, Innovation & Accompagnement

En ce qui concerne l'innovation, il faut noter qu'au-delà de l'automatisation, la quatrième révolution industrielle a généré quelques opportunités d'innovation en introduisant plus de créativité à la transformation. D'ailleurs, selon le Bureau international du travail (BIT) les principaux domaines dans lesquels les technologies ont le plus grand potentiel d'action en terme d'innovation dans le textile sont: le *market intelligence, design, materials, suppliers and logistics, production, marketing, retail, and customer service*.

Selon plusieurs analystes, l'innovation dans l'industrie textile est extrêmement importante pour l'industrie de la mode. Au fil des ans, certains tissus comme le polyester étaient à la mode. Cependant, les tendances changent avec le temps, et plus récemment, les tissus comme le coton sont devenus plus à la mode, car les gens ont commencé à penser à la durabilité (développement durable) dans la mode. La tendance sur la base d'une analyse des séries chronologiques serait donc que le coton biologique sera répandu d'ici 2025.

Dans le cadre de ce programme, quatre grands facteurs peuvent conduire l'innovation

- ✓ La transformation durable (réduction des déchets : eau et carbone)
- ✓ la confection industrielle y compris la production des tissus de multiple taille (plus de 120 cm de largeur)

- ✓ La combinaison du coton avec d’autres fibres et matières premières
- ✓ L’impression et la teinture

S’agissant du troisième point, nos recherches nous indiquent que la priorité doit être mise sur la production des tissus qui sont les plus sollicités en importation et qui présente les caractéristiques suivantes :

Tableau 23 : Demande du coton entre 2014 et 2018

Volume importation sur 5 ans (2014-2018) en FCFA	Nature coton	Armure	Poids (g/m ²)	Dosage coton	Fibres intégrées
2 215 129 445	Coton écru	Toile	poids >100g/m ² , mais <= 200g/m ²	85%	N/D
2 076 806 638	Coton écru	Toile	N° excédant pas 200g/m ²	85%	N/D
1 073 275 543	Coton écru	Toile	poids >100 g/m ²	85% ou plus	N/D
780 420 912	Coton imprimé	Toile	poids >100g/m ² , mais <= 200g/m ²	85% ou plus	N/D

Source : comptabilité nationale

Il faut toutefois dire que le tableau ci-dessus présente la limite de ne pas refléter de façon exacte la consommation des différentes catégories de tissu. En effet, il ne ressort pas les tissus avec d’autres armures comme le **sergé** et le **satén** qui servent à la fabrication des articles comme le pantalon jean, les pullover, uniformes divers, les revêtements des meubles et les rideaux. C’est conscient de cela que les orientations de la SND 30 mettent un accent sur ces articles.

De façon plus détaillée, il sera question ici de:

- ✓ Créer des laboratoires et ateliers d’expérimentation ;
- ✓ Multiplier les programmes de formation en tissage et tricotage ;
- ✓ Multiplier les programmes de formation en teinture et impression ;
- ✓ Inciter et accompagner les programmes d’incubation et de pré-incubation dans le textile ;
- ✓ Appuyer les entreprises dans la recherche de partenariats et la participation aux foires et rencontres professionnelles ;

- ✓ Créer un centre et/ou des clusters textile-confection ;
- ✓ Créer les plateformes ou zones économiques incitatives à l'implantation des nouvelles industries ;
- ✓ Accompagner les entreprises actuelles qui font dans la transformation (qualité, productivité, innovation, etc.) ;
- ✓ Favoriser l'innovation dans ces structures par le lancement des nouvelles gammes de tissu correspondant à la tendance du marché national et international ;
- ✓ Former des coachs et consultants spécialiser dans le développement de la production textile.

ACTIVITE 2: Modernisation des Machines et Équipements

Au regard de la demande aussi bien en termes de qualité que de quantité telles que repris ci-dessus, il convient de faciliter l'accès à la technologie adéquate. à travers la mise en place des mécanismes complémentaires notamment le crédit-bail, le capital-risque et le leasing. Une phase importante de cet accompagnement consistera à identifier de gros producteurs de ces équipements pour une mise en relation avec les promoteurs. Dans cette perspective il faudra :

- ✓ Développer des mécanismes de crédit-bail, de capital-risque et de leasing.
- ✓ Octroyer des subventions à l'acquisition de nouveaux équipements ;
- ✓ Organiser un système de transfert de technologie et de maintenance ;
- ✓ Créer un atelier de perfectionnement et de finition des équipements locaux de transformation ;
- ✓ Améliorer la coordination au sein de l'interprofession ;
- ✓ Organiser des salons de l'équipement et de la machinerie du textile ;
- ✓ Créer un centre technique des métiers de confection.

ACTIVITE 3: Sensibilisation et Incitations

Le secteur de la transformation des fibres de coton en tissu est un secteur qui regorge d'opportunités et son industrie est assez mature dans les pays développés et en Asie. Ces opportunités ne sont pas assez connues dans notre écosystème Il convient donc de sensibiliser les entrepreneurs sur le potentiel de ce secteur et sur les moyens incitatifs que le gouvernement pourra mettre sur pied. A cet effet il faudra principalement:

- ✓ Organiser des ateliers et séminaires de sensibilisation à l'attention des PME et des entrepreneurs potentiels (éveil entrepreneurial, succès stories, master classes, etc.);
- ✓ Densifier la sensibilisation au niveau préincubation (Écoles et universités) et des structures d'incubation publiques et privées d'incubation;
- ✓ Adopter les mesures fiscales incitatives à l'implantation des nouvelles entreprises, au besoin mettre sur pied une zone franche et des clusters textiles (Augmenter les droits de douane et autres taxes relatifs aux articles de friperie et aux tissus imprimés non 100% coton, Adopter les mesures fiscales incitatives à l'implémentation des nouvelles entreprises);
- ✓ Orienter les recherches et formation dans le domaine de la biotechnologie appliquée au textile.

III.1.4 Axe IV_ sur Industrialisation de la Confection textile et professionnalisation de sa commercialisation

La fabrication et confection des uniformes aussi bien de sécurité (EPI), des corps armés (police, armée de terre, gendarmerie, etc.) ou des écoles exige le respect des normes y relatives à la confection et à la composition des tissus. Il est question ici qu'en même temps qu'on encourage les grandes commandes locales (publiques comme privées), favoriser l'accès aux machines et outillages de confection.

ACTIVITE 1: Inciter/susciter la commande publique et privée

Il serait plus qu'opportun ici de mettre sur pied un dispositif permettant de garantir et donc de prévoir les grandes commandes aussi bien du privé que du public. Aussi il sera question de :

- ✓ Elaborer un texte qui consacre un pourcentage de commande locale dans les commandes des tenues et uniformes fabricable au Cameroun sur 5 ans ;
- ✓ Intégrer dans la mercuriale des prix des produits fabriqués en coton ;
- ✓ Création d'une centrale d'achat des tenues et uniformes pour structure public et privée fonctionnant sous forme de GIE ;
- ✓ Encourager la création des clusters/grappes entreprises par type d'uniforme ;
- ✓ Lutter contre les pratiques anticoncurrentielles la contrebande et les importations de friperie.

ACTIVITE 2: Favoriser l'accès aux équipements de confection

La fabrication et confection de qualité et en grande quantité requiert des équipements spécifiques tels que la découpe laser pour les découpes de grande masse, les brodeuses numériques et un ensemble de machines de finition et de personnalisation. Cette activité consistera à :

- ✓ Favoriser la création des ateliers partagés de découpe, broderie, bonneterie et surfilage ;
- ✓ Faciliter l'acquisition des machines et équipements par des mécanismes de crédit bail, de capital-risque et le leasing. Une phase importante de cet accompagnement consistera à identifier de gros producteurs de ces équipements pour une mise en relation avec les acteurs. ;
- ✓ Accompagner à la confection assistée par ordinateur (réalité virtuelle et impression 3D) et aux mécanismes innovants de confection.

ACTIVITE 3: Promouvoir les marques et organiser les circuits de distribution

Il ne suffit pas de produire des vêtements de haute qualité et en grande quantité, mais il convient également de mieux les valoriser et de faciliter leur commercialisation à travers les tâches ci-dessous :

- ✓ Faciliter le dépôt des marques et modèles à l'OAPI;
- ✓ Multiplier les événements d'exhibition des vêtements confectionné à base du coton ;

- ✓ Inciter à la création des rayons textiles dans les grandes surfaces et les agences de voyage ;
- ✓ Inciter à la commercialisation en ligne.

III.2 PRESENTATION DES DOMAINES D'INTERVENTIONS PRIORITAIRES DE LA BRANCHE INDUSTRIE DU CUIR ET DE FABRICATION DE CHAUSSURES

Les principaux axes seront déclinés ainsi qu'il suit :

III.2.1 Axe 1 _Amélioration de l'enlèvement/dépouille des peaux

Au regard du diagnostic effectué dans la branche relative à la qualité de la dépouille dans les abattoirs, il convient de mener un ensemble d'activités visant non seulement à améliorer la qualité mais également à sensibiliser les différents acteurs impliqués dans le processus afin de réduire de façon significative les pertes de peaux.

ACTIVITE 1: Sensibilisation et formation

Il s'agira tout d'abord de sensibiliser et de créer un cadre d'amélioration continu et d'innovation. Ainsi il s'agira de :

- ✓ Organiser des campagnes de sensibilisation dans les abattoirs et les chefferies
- ✓ Organiser des sessions de formation pour les techniciens d'abattoir
- ✓ Organiser des concours de meilleur dépouilleur au niveau communal puis régional

ACTIVITE 2: Accompagnement et outillage

Une fois sensibiliser, il sera question par la suite de doter les différents techniciens d'outils plus adéquat pour mener à bien leur travail à travers :

- ✓ Achat et distribution des kits enlèvement des peaux
- ✓ Établissement des centres de maintenance et des groupes (virtuels et réels) de perfectionnement

III.2.2 Axe 2_Organisation et structuration de la collecte et stockage des peaux

Comme l'a fait état le diagnostic, la collecte et le stockage des peaux ne prennent pas des canaux précis pires, ce dernier est souvent plus sollicité comme aliment comestible chez les ménages. Il sera question dans cet axe opérationnel d'optimiser la collecte des peaux tout en améliorant le séchage et stockage, en décourageant au passage l'usage comestible des peaux par les ménages.

ACTIVITE 1: Mise en place d'un cadre réglementaire

La mise en place d'un cadre réglementaire est essentielle pour dynamiser ce secteur qu'il s'agisse des arrêtés, décisions ou même de simple lettre circulaire. Il sera question de :

- ✓ Élaboration d'un texte sur l'interdiction de la vente de certaines peaux aux ménages et sur la catégorisation des peaux en fonction de la qualité et de l'animal
- ✓ Élaboration d'un texte visant à organiser l'activité de collecte, stockage et transport des peaux

ACTIVITE 2: Structuration et organisation de l'activité de collecte, stockage et commercialisation des peaux

Comme première étape de la chaîne de valeur du cuir, il est essentiel de sécher et stocker les peaux dans les normes afin de prendre une véritable option sur la qualité à travers les tâches ci-dessous :

- ✓ Construction des hangars de stockage en collaboration avec les CTD
- ✓ Mise en place d'unité de séchage de peaux à proximité des hangars de stockage
- ✓ Élaboration des manuels apprentissages et de perfectionnement du dépouillement d'une bête en français, en langues locales et illustrés
- ✓ Création des centres départementaux de commercialisation des peaux

III.2.3 Axe 3_Renforcement du dispositif de traitement de la peau

Le traitement de peaux ou le tannage est une étape cruciale dans l'industrie du cuir. Le diagnostic ayant prouvé que ces acteurs étaient non seulement mal outillés mais très dispersés et quasiment tous opérant dans l'informel, il serait judicieux de chercher à densifier les unités de traitement des peaux assez compétitives.

ACTIVITE 1 : Sensibilisation et structuration

La densification des unités de traitement des peaux compétitives passe par une forte sensibilisation et structuration des acteurs avec une forte implication des CTD et des autorités traditionnelles. Il sera question de façon plus détaillée de :

- ✓ Identifier et cartographier les tanneurs artisanaux et informels
- ✓ Regrouper les tanneurs artisanaux et informels par département puis par région en collaboration avec les CTD et les autorités traditionnelles
- ✓ Identifier et diagnostiquer les PME formelle qui font dans la tannerie industrielle et semi-industrielle

ACTIVITE 2: Formation et accompagnement

Une fois sensibilisés et structurés, il faut relever et standardiser le niveau de connaissance en diffusant les bonnes pratiques et en faisant recourt à une plus forte mécanisation pour un traitement de peaux au moins semi-industriel à travers les tâches ci-dessous :

- ✓ Élaborer des manuels, brochures et vidéos de formation pour l'apprentissage du métier de tanneur
- ✓ Organiser des sessions de formation et de mise à niveau des artisans tanneurs
- ✓ Subventionner l'acquisition des nouveaux équipements
- ✓ Mettre sur pied un mécanisme de crédit-bail pour faciliter l'acquisition des machines et autres équipements

- ✓ Former à l'utilisation et à la maintenance des nouveaux équipements
- ✓ Construire des ateliers partagés pour la réalisation des travaux tels que le bain de rivière, l'épannelage et la teinture

ACTIVITE 3: Innovation et incubation

Dans une perspective d'amélioration continu et de développement durable et inclusive, il est important d'introduire de façon spéciale l'aspect innovation comme suit :

- ✓ Construire et équiper un laboratoire qualité spécialisé à expérimentation des procédés de traitement de peaux
- ✓ Organiser des activités d'éveil entrepreneurial dans les écoles et universités
- ✓ Lancer dans les structures d'incubation existantes des programmes d'incubation des projets relatifs au cuir

III.2.4 Axe 4_Industrialisation de la Confection des articles à base de cuir

La production artisanale actuelle est non seulement à faible productivité mais également à forte variation en termes de qualité. Il faut donc favoriser la mécanisation tout en tenant en compte les contraintes d'innovation et de commercialisation. Il sera question de:

ACTIVITE 1: Booster la Production et productivité

Établir et diffuser les SOP (standard opérations procédures) tout en favorisant l'acquisition des machines et équipement va permettre de booster la production des articles comme les chaussures qui pourront passer de la production à l'unité à une production en série. Il s'agira alors de :

- ✓ Élaborer et diffuser le livre blanc de la production des articles à base de cuir
- ✓ Mettre sur pied un programme d'amélioration de la production et de formalisation des unités informelles de confection des articles à base de cuir

- ✓ Mettre en place un programme/centre de mécanisation de la production des articles à base du cuir
- ✓ Créer des ateliers partagés pour permettre d'externaliser les étapes lourdes du processus de transformation

ACTIVITE 2: Promouvoir la créativité et l'innovation

La tendance actuelle en matière de créativité et d'innovation dans la confection des articles comme les chaussures et le recours aux interfaces de modélisation utilisant les technologies de réalité virtuelle, d'impression 3D et scanne 3D. Il serait plus que judicieux d'en prendre compte à travers :

- ✓ Mettre en place un centre de modélisation, prototypage et protection intellectuelle
- ✓ Densifier la création des filières confection cuir dans les écoles et les instituts professionnelles
- ✓ Développer et mettre à la disposition des différentes parties prenantes des applications de conception assistée intégrant la réalité virtuelle (VR)

ACTIVITE 3: Faciliter la commercialisation

La commercialisation vient clôturer ce processus de création de valeur en donnant la possibilité aux articles d'être vu et vendu au Cameroun et dans l'Afrique tout entière pour un début avant d'attaquer les marchés occidentaux. Il sera alors question de :

- ✓ Organiser un salon annuel du cuir et produits dérivés
- ✓ Obtenir une convention avec les grandes surfaces et les grandes boutiques de mode
- ✓ Mettre sur pied un programme d'exportation des articles à base du cuir vers les autres marchés d'Afrique
- ✓ Créer une boutique témoin cuir au CIAY avec une visibilité sur la toile pour l'exposition des meilleurs articles

CHAPITRE 4 : MECANISME DE SUIVI-EVALUATION DU PLAN DE STRUCTURATION DE LA FILIERE COTON- TEXTILE-CONFECTION-CUIR

Le dispositif de mise en œuvre et de suivi-évaluation du Plan d’actions présenté dans le précédant chapitre est défini à travers les principes directeurs, les acteurs impliqués dans la mise en œuvre et leurs responsabilités respectives, les résultats attendus au niveau de la filière et les modalités de suivi.

IV.1 LES PRINCIPES DIRECTEURS

La mise en œuvre du Plan de structuration des acteurs de la filière Coton-Textile-Confection-Cuir au Cameroun s’appuiera sur les principes directeurs suivants :

- ✓ Définir clairement des indicateurs de performance de la filière en cohérence avec la Stratégies Nationale de Développement 2020-2030 ;
- ✓ Adopter une démarche inclusive des acteurs avec une attention particulière pour les groupes défavorisés que sont les jeunes, les femmes, les handicapés, les ruraux et les acteurs du secteur informel ;
- ✓ Garantir l’efficacité et la pérennité des résultats du plan en se référant aux performances définies pour la filière ;
- ✓ Assurer la qualité et l’efficience dans la mise en œuvre du plan d’actions prioritaires ;
- ✓ Veiller à la bonne gouvernance (respect des principes de subsidiarité, de l’autorité méritée et de la séparation des pouvoirs) dans la mise en œuvre du plan et au respect de la gouvernance dans les relations avec les partenaires et les acteurs de la filière ;
- ✓ S’appuyer sur les institutions et les structures de dialogue existant pour la mise en œuvre des actions et l’atteinte des résultats attendus ;
- ✓ Mettre en place une communication efficace du plan auprès des acteurs pour une meilleure visibilité et appropriation de celle-ci ;
- ✓ Développer la visibilité et la crédibilité du Plan auprès de l’Etat et des partenaires au développement.

La période de mise en œuvre des activités du Plan de structuration des acteurs de la filière Coton-Textile-Confection-Cuir au Cameroun est de trois ans (3) ans. Ce délai qui semble, à priori, étalé répond à un impératif d'adaptation aux exigences budgétaires et au dynamisme de la filière.

IV.2 LE DISPOSITIF DE PILOTAGE ET DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN

Le dispositif de pilotage et de mise en œuvre du plan est constitué de trois niveaux hiérarchisés à savoir le niveau politique, le niveau stratégique et le niveau opérationnel.

Au niveau politique

Etant donné que le présent plan s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la SND 30, son mécanisme de suivi évaluation ne saurait se situer en marge du dispositif déjà mis en œuvre pour son suivi. Aussi les orientations politiques du présent plan se feront dans le cadre du Conseil National de la planification présidé par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

Au niveau stratégique

L'instance d'orientation stratégique de la mise en œuvre du plan est le Comité National de Suivi Evaluation de la mise en œuvre de la stratégie présidé par le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire. Il faut préciser que ce comité dispose d'un sous-comité des industries et services, lequel servira de secrétariat technique dudit comité et assurera la coordination opérationnelle avant la validation stratégique par le comité national.

Au niveau opérationnel

L'Unité de Coordination Technique assure la mise en œuvre et le suivi des orientations stratégiques du Comité National conformément à ses missions. Il est l'organe exécutif de l'implémentation du Plan et est chargé de l'exécution quotidienne des activités retenues dans le plan d'actions prioritaires.

Il coordonne les interventions des différents acteurs et apporte son appui à la réflexion générale sur la filière. En effet, elle assure la collaboration de toutes les parties prenantes afin de ménager les intérêts des uns et des autres.

L'Unité de Coordination Technique est animée par un responsable désigné par le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat. Celui-

ci, en tant que Maître d'ouvrage du Plan de structuration de la filière Coton-Textile-Confection-Cuir, veille à la finalisation des processus de mise en œuvre des activités du plan en termes de délais, de ressources humaines, financières et matérielles.

En vue de la mobilisation des ressources financières, l'Unité de Coordination Technique travaille en étroite collaboration avec MINFI, le MINEPAT, le MINMIDT, le MINADER, et les Partenaires techniques et financiers. Il est composé des points focaux des administrations sectorielles, des établissements publics, des organisations patronales, des organisations de la société civile, des partenaires techniques et financiers.

Dans le cadre de ses missions, l'Unité de Coordination Technique travaille avec le secteur privé, les organisations de la société civile, les administrations publiques et leurs services extérieurs/déconcentrés, les collectivités territoriales décentralisées et leurs services techniques, les cabinets et les consultants spécialisés.

IV.3 L'OPERATIONNALISATION DU PLAN

Le Gouvernement de la République du Cameroun adopte le Plan de structuration de la filière Coton-Textile-Confection-Cuir, répartit les rôles selon les champs de compétences des acteurs et confie son pilotage au Comité National de suivi de la stratégie. Sa mise en œuvre étant assurée par l'Unité de Coordination Technique.

Le Comité National s'assure de l'exécution conforme des actions du plan et de l'atteinte des résultats, l'Unité de Coordination Technique met en œuvre et encadre le plan d'actions prioritaires de la structuration de la filière Coton-Textile-Confection-Cuir.

Les partenaires stratégiques de mise en œuvre (administrations publiques, patronat, chambres consulaires, organisations de la société civile, partenaires de la coopération internationale) s'impliquent pleinement et apportent des contributions positives pour l'atteinte des résultats escomptés.

L'Unité de Coordination Technique produira des rapports trimestriels, soumis au sous-comité industrie et service pour validation, et transmis au Comité National et aux autres partenaires techniques et financiers.

La validation des rapports d'activités par la sous-commission industrie et services nécessitera un examen approfondi portant entre autres sur (i) les activités réalisées, (ii) les résultats atteints par rapport au plan de travail annuel, (iii) les investissements réalisés, (iv) le niveau d'atteinte des indicateurs de performance de la filière.

**MECANISME DE SUIVI-EVALUATION DU PLAN DE STRUCTURATION DE LA FILIERE COTON-TEXTILE-
CONFECTION-CUIR**

Deux principes d'évaluation guideront le suivi de la mise en œuvre dudit plan :

- ✓ Une évaluation semestrielle interne de la sous-commission et des partenaires stratégiques ;
- ✓ Une évaluation externe périodique (tous les ans : 2023, 2024 et 2025) et une évaluation externe finale (2035) initiée par le Comité National.

Ces évaluations permettront d'apprécier la performance globale de la mise en œuvre du Plan, les résultats atteints, l'impact auprès des bénéficiaires et globalement le dynamisme observé au sein de la filière.

IV.4.. GESTION DES RISQUES

La mise en œuvre, avec succès, du Plan de structuration de la filière Coton-Textile-Confection-Cuir, requiert qu'un certain nombre de conditions critiques soient prises en considération et que des actions préventives ou correctives soient envisagées à temps pour éviter des goulots d'étranglement inutiles. Le tableau ci-dessous indique les six conditions critiques retenues dont le niveau de représenter des risques est mesurée de 1 (moindre risque) à 5 (risque élevé), avec quelques commentaires.

Nature du risque	Niveau de risque	Commentaires
Faible adhésion des acteurs	4	Faible adhésion des acteurs notamment les cotonculteurs et les PME et les administrations sectorielles qui doivent s'appropriier le Plan et s'impliquer dans sa mise en œuvre, atténuée grâce à des campagnes de communication organisées conjointement par le Unité de Coordination Technique, le MINPMEESA, le MINEPAT et le MINMIDT. S'agissant de l'adhésion des cultivateurs de coton il peut se situer au niveau des délais de paiement de leur coton auprès des unités d'égrenage à mettre en place. Le plan devrait alors prévoir des mécanismes d'affacturage qui leur permettrait d'avoir leur revenu dans les meilleurs délais.

**MECANISME DE SUIVI-EVALUATION DU PLAN DE STRUCTURATION DE LA FILIERE COTON-TEXTILE-
CONFECTION-CUIR**

Nature du risque	Niveau de risque	Commentaires
Faible engagement politique de la part du Gouvernement	5	L'hypothèse principale de la mise en place du présent plan est la volonté ferme du gouvernement de voir prospérer à côté des acteurs classiques de la filière de nouveaux acteurs constitués essentiellement des PME. Il faudra susciter l'intérêt des pouvoirs publics pour les amener à comprendre que ce n'est pas un mécanisme qui vient concurrencer le dispositif en place encore moins les propositions formulées à la fois dans la SND et le PDI, mais qu'il s'agit plutôt d'un dispositif complémentaire qui vise les mêmes objectifs mais avec une volonté de faire intervenir les entrepreneurs locaux et ainsi créer encore plus d'opportunités et d'emplois.
Instabilité sociopolitique	2	La région de l'Extrême Nord une des Principales zones de production de la matière tant en terme de production de coton que du bétail est en proie à une crise liée à la secte islamique Boko Haram. Toute chose qui est de nature à plomber la mise en œuvre du plan et à limiter son impact. Il en est de même pour la région du Nord-Ouest qui est pôle de production en termes d'élevage qui elle aussi fait face à la crise des sécessionnistes Ambazoniens. Il faudra alors que des dispositions soient effectivement prises pour assurer la paix dans ces deux régions. La région du Nord-Ouest étant déclarée économiquement sinistrée avec les avantages économiques relevant de ce statut devrait pourtant être priorité dans le cadre de la mise en œuvre du présent plan.
Insuffisance de mobilisation de ressources financières	3	Comme souligné plus loin, la mise en œuvre du Plan nécessitera la mobilisation de beaucoup de ressources à la fois humaines, matérielles et financières qui ne sont pas forcément disponibles en ce moment.

**MECANISME DE SUIVI-EVALUATION DU PLAN DE STRUCTURATION DE LA FILIERE COTON-TEXTILE-
CONFECTION-CUIR**

Nature du risque	Niveau de risque	Commentaires
		<p>Il importe donc que l'Etat prenne sur lui d'assurer la mise en œuvre du plan d'action en attendant de mobiliser des ressources supplémentaires ou complémentaires auprès des partenaires internationaux. A cet effet, le plan prévoit que l'Etat mette en place : (i) des mécanismes de financement adaptés aux besoins d'industrialisation notamment les mécanismes de Projet Finance, le capital-risque, le leasing etc..., (ii) des incitations diverses au secteur privé pour les intéresser davantage à investir dans la filière.</p>
<p>Faible capacités technique et technologique des PME</p>	<p align="center">2</p>	<p>Inciter à l'installation des PME dans des Composantes comme l'égrenage, la filature le tissage, nécessite de ces dernières de disposer d'une forte capacité technique et technologique leur permettant effectivement d'être compétitif. Toute chose qui n'est pas toujours le cas pour nos PME. Pour résoudre ce problème, il faudra mettre un accent sur l'accompagnement des PME dans ce domaine. Les mécanismes comme le capital-risque permettront également de résoudre le problème d'accès aux technologies de pointes.</p>
<p>Insuffisance de l'offre en énergie</p>	<p align="center">5</p>	<p>L'accès à l'énergie est crucial pour le processus d'industrialisation. Il est donc fondamental de résoudre le problème de son accès, soit travers l'augmentation de l'offre publique soit par le développement des mécanismes complémentaires notamment la production interne d'énergie suivant le modèle de la SOSUCAM</p>

ANNEXE

PLAN OPÉRATIONNEL DE LA BRANCHE COTON-TEXTILE-CONFECTION-											
Activités	Problèmes identifiés	Objectif	Tâches	Extrants attendus	Localité de mise en œuvre	Coût T(en milliers de FCFA)	Programmation budgétaire (en milliers de FCFA)			Structures d'implémentation	Hypothèses de risque
							A1	A2	A3		
Branche d'activité		COTON-TEXTILE-CONFECTION									
Action ou axe opérationnel 1 : Structuration et organisation de la production du coton au Cameroun		<p align="center">objectif: Accroître le volume de coton graine produit et commercialisé à l'intérieur du pays</p> <p align="center">Indicateur majeur: Tonne de coton graine produite (t)</p> <p align="center">Situation de référence 2021 : 357 000 t</p> <p align="center">Cible 2030: 1 008 403 t</p>									
A1:Structuration des acteurs de la production du coton graine		Mettre en place une communauté de producteurs, anciens comme nouveaux entrants, appartenant ou non au réseau	T1: Identifier et faire une cartographie des producteurs de coton actuels hors réseau Sodécoton	Une cartographie des cotonculteurs hors liste bleue de la SODECOTON DISPONIBLE	Nord Extreme Nord	125 000	100 000	25 000	-	MINPMEESA, MINADER, MINEPAT, MINDEVEL, INS, CTD	
			T2: Sensibilisation des acteurs identifiés sur la nécessité de la mise en réseaux	Au moins 246 732 cotonculteurs adhérent au réseaux des producteurs à l'horizon 2030	Nord, Extreme Nord, Adamaoua, Est	100 000	50 000	25 000	25 000	MINPMEESA, MINADER, MINDEVEL, CTD	faible adhésion des acteurs

PLAN OPÉRATIONNEL DE LA BRANCHE COTON-TEXTILE-CONFECTION-											
Activités	Problèmes identifiés	Objectif	Tâches	Extrants attendus	Localité de mise en œuvre	Coût T(en milliers de FCFA)	Programmation budgétaire (en milliers de FCFA)			Structures d'implémentation	Hypothèses de risque
							A1	A2	A3		
Branche d'activité		COTON-TEXTILE-CONFECTION									
		des producteurs de la SODECOTON	T3:Appui à la mise en place du réseau des producteurs hors liste bleue (Regrouper et organiser les producteurs autour des coopératives, des GIE, d'une faïtière et par CTD puis par région)	un réseau National des producteurs de coton est opérationnel à l'horizon 2030	Nord, Extrême Nord, Adamaoua, Est	350 000	-	150 000	200 000	MINPMEESA, MINDEVEL, CTD	faible adhésion des acteurs
			T4:Identification des zones présentant les caractéristiques climatiques et géographiques favorables à la production du coton	De nouvelles aires cultivables hors mis les régions du Nord et de l'Extrême-Nord identifiées	Adamoua, EST etc,	300 000	200 000	100 000	-	MINPMEESA, MINADER, MINEPAT, MINCAF, INC CTD	la non existence des zones présentant les mêmes caractéristiques

PLAN OPÉRATIONNEL DE LA BRANCHE COTON-TEXTILE-CONFECTION-											
Activités	Problèmes identifiés	Objectif	Tâches	Extrants attendus	Localité de mise en œuvre	Coût T(en milliers de FCFA)	Programmation budgétaire (en milliers de FCFA)			Structures d'implémentation	Hypothèses de risque
							A1	A2	A3		
Branche d'activité		COTON-TEXTILE-CONFECTION									
			T5: Sensibilisation des producteurs désireux de se lancer dans la culture du coton dans tous les bassins dont les climats et sols sont favorables à cette culture	Au moins 246 732 cotonculteurs produisent dans les zones identifiées à l'horizon 2030	Tous les bassins de production	50 000		25 000	25 000	MINPMEESA, MINADER, MINEPAT, MINDEVEL, CTD	Faible adhésion des acteurs
			T6:Préparation du plaidoyer pour un cadre incitatif communal, Régional voir National pour des facilités dégressives étalées sur au moins 10 ans. Ça pourrait par exemple être la suppression des droits de douane sur les intrants, les	Un cadre incitatif pour le développement de la culture de coton mis en place en partenariat avec les communes	les bassins de production	40 000	30 000	10 000		MINPMEESA, MINFI, MINEPAT SPM, PRC, MINADER, MINDEVEL, CTD	faible adhésion des acteurs

PLAN OPÉRATIONNEL DE LA BRANCHE COTON-TEXTILE-CONFECTION-											
Activités	Problèmes identifiés	Objectif	Tâches	Extrants attendus	Localité de mise en œuvre	Coût T(en milliers de FCFA)	Programmation budgétaire (en milliers de FCFA)			Structures d'implémentation	Hypothèses de risque
							A1	A2	A3		
Branche d'activité		COTON-TEXTILE-CONFECTION									
			fertilisants et les équipements, etc.								
			T7: Mise en place des champs test dans les localités identifiés pour la culture du Coton	Des champs tests sont mis en place dans les régions identifiées pour la culture du coton	Zones identifiées favorables à la culture du coton	50 000	-	25 000	5 000	MINADER, MINPMEESA, CTD	le coton ne produise pas dans ces zones
TOTAL ACTIVITE I						¹ 015 000	380 000	360 000	275 000		

PLAN OPÉRATIONNEL DE LA BRANCHE COTON-TEXTILE-CONFECTION-											
Activités	Problèmes identifiés	Objectif	Tâches	Extrants attendus	Localité de mise en œuvre	Coût T(en milliers de FCFA)	Programmation budgétaire (en milliers de FCFA)			Structures d'implémentation	Hypothèses de risque
							A1	A2	A3		
Branche d'activité		COTON-TEXTILE-CONFECTION									
A2: Accompagnement à la production du coton			T1:Renforcement des programmes de recherche au sein des institutions dédiées (semences améliorées, itinéraire technique permettant d'assurer une plus grande production et meilleur rendement à l'hectare)	Des semences améliorées et de nouvelles techniques culturales sont développées	étendu du territoire	300 000	100 000	100 000	100 000	MINRESI, MINPMEESA, MINESUP IRAD, IITA	le rendement à l'hectare ne s'améliore pas
			T2: Formation des producteurs à la conduite d'une exploitation de deuxième voir de troisième génération	Au moins 246 732 producteurs formés dans la conduite des exploitations	Bassin de production	400 000	50 000	150 000	200 000	MINADER, MINPMEESA, CTD	la faible adhésion des producteurs

PLAN OPÉRATIONNEL DE LA BRANCHE COTON-TEXTILE-CONFECTION-											
Activités	Problèmes identifiés	Objectif	Tâches	Extrants attendus	Localité de mise en œuvre	Coût T(en milliers de FCFA)	Programmation budgétaire (en milliers de FCFA)			Structures d'implémentation	Hypothèses de risque
							A1	A2	A3		
Branche d'activité		COTON-TEXTILE-CONFECTION									
			T3: Suivi des exploitations	Au moins 246 732 producteurs respectent l'itinéraire technique de production	Bassin de production	25 000	-	25 000	-	MINADER, MINPMEESA, CTD	non respect des itinéraires techniques par les producteurs
			T4: Formation et accompagnement des producteurs dans les processus de normalisation et de labélisation (agriculture biologique, Max Havelaar, etc.)	Au moins 246 732 producteurs formés dans l'agriculture biologique	Bassin de production	250 000 ¹	300 000	450 000	500 000	MINADER, MINPMEESA, MINMIDT, CTD, ANOR, GIZ	faible adhésion des acteurs

PLAN OPÉRATIONNEL DE LA BRANCHE COTON-TEXTILE-CONFECTION-											
Activités	Problèmes identifiés	Objectif	Tâches	Extrants attendus	Localité de mise en œuvre	Coût T(en milliers de FCFA)	Programmation budgétaire (en milliers de FCFA)			Structures d'implémentation	Hypothèses de risque
							A1	A2	A3		
Branche d'activité		COTON-TEXTILE-CONFECTION									
			<p>T5: Accompagnement des groupements des producteurs sur les techniques de culture améliorées (irrigation intelligente, gestion intelligente des pesticides, engrais et fertilisants, test des sols, etc.)</p>	les groupements des productions sont accompagnés	Bassin de production	2 975 000	825 000	950 000	1 200 000	MINPMEESA, MINMIDT, MINADER, MINRESI, MINEPAT, GIZ	faible adhésion des acteurs
			<p>T6: Facilitation de l'accès aux intrants pour les cotonculteurs</p>	Au moins 246 732 producteurs ont accès aux intrants	Bassin de production	7 999 999	1 333 333	2 666 666	4 000 000	MINFI, MINEPAT, MINPMEESA, MINMIDT, MINADER, MINRESI, GIZ	Mauvaise utilisation des intrants
TOTAL ACTIVITE II						12 949 999	2 608 333	4 341 666	6 000 000		

PLAN OPÉRATIONNEL DE LA BRANCHE COTON-TEXTILE-CONFECTION-											
Activités	Problèmes identifiés	Objectif	Tâches	Extrants attendus	Localité de mise en œuvre	Coût T(en milliers de FCFA)	Programmation budgétaire (en milliers de FCFA)			Structures d'implémentation	Hypothèses de risque
							A1	A2	A3		
Branche d'activité		COTON-TEXTILE-CONFECTION									
A3:Mécanisation, Logistique et Transport			T1:Facilitation en collaboration avec les CTD de l'accès à la mécanisation et aux techniques modernes de culture (tracteurs et motoculteurs, Drones, etc) pour les propriétaires des grandes exploitations	Au moins 5000 propriétaires de grandes exploitations ont accès à des appareils mécaniques de culture	les basins de production	840 000	40 000	80 000	720 000	MINPMEESA, MINADER, MINIFI, MINEPAT, CTD,	Chvauchement dans l'utilisation des tracteurs

PLAN OPÉRATIONNEL DE LA BRANCHE COTON-TEXTILE-CONFECTION-											
Activités	Problèmes identifiés	Objectif	Tâches	Extrants attendus	Localité de mise en œuvre	Coût T(en milliers de FCFA)	Programmation budgétaire (en milliers de FCFA)			Structures d'implémentation	Hypothèses de risque
							A1	A2	A3		
Branche d'activité		COTON-TEXTILE-CONFECTION									
			T2: Facilitation en collaboration avec les autorités traditionnelles et religieuses de l'accès aux moyens alternatifs de labourage (attelages, chevaux et bœuf) pour les propriétaires des petites exploitations	Au moins 232 493 propriétaires de petites exploitations ont accès aux moyens alternatifs de labourage	les basins de production	150 000	25 000	25 000	100 000	MINPMEESA, MINEPIA, MINADER, CTD, autorités traditionnelles et religieuses	non adhésion des acteurs
			T3: Aménagement des pistes agricoles en collaboration avec les CTD et les partenaires au développement local	Les pistes agricoles sont aménagées	les basins de production	10 000 000	2 500 000	2 500 000	5 000 000	MINADER, MINTP, CDT, FEICOM, PIDMA, PNDP, PTF	faible adhésion des acteurs

PLAN OPÉRATIONNEL DE LA BRANCHE COTON-TEXTILE-CONFECTION-												
Activités	Problèmes identifiés	Objectif	Tâches	Extrants attendus	Localité de mise en œuvre	Coût T(en milliers de FCFA)	Programmation budgétaire (en milliers de FCFA)			Structures d'implémentation	Hypothèses de risque	
							A1	A2	A3			
Branche d'activité		COTON-TEXTILE-CONFECTION										
			T4: Construction des hangars de stockage de la production en partenariat avec les CTD	les hangars de stockage sont construits dans toutes les communes des bassins de production	les bassins de production	2 100 000	300 000	600 000	200 000	1 1	MINPMEESA, MINADER, MINFI, MINEPAT, CTD,	Insuffisance des hangars construits
			T5: Organisation du groupage et du transport des récoltes vers les hangars de stockage et les unités d'égrenage	le coton est transporté des champs vers les points de stockage et des points de stockage vers les points d'égrenage	les bassins de production	2 400 000	600 000	800 000	000 000	1 1	MINPMEESA, MINADER, MINFI, MINEPAT, CTD,	non respect des clauses par les transporteurs
			T6: Facilitation de la réalisation des projets communautaires (forage, plaques solaire, écoles, etc.)	les projets communautaires sont réalisés	les bassins de production	3 000 000	500 000	000 000	500 000	1 1	MINPMEESA, MINADER, MINFI, MINEPAT, MINESEC MINEBASE, MINCAF, PNUD, GIZ, FEICOM, PIDMA, CTD; PNDP	non adhésion des acteurs
TOTAL ACTIVITE III						18 490 000	3 965 000	5 005 000	9 520 000			

PLAN OPÉRATIONNEL DE LA BRANCHE COTON-TEXTILE-CONFECTION-											
Activités	Problèmes identifiés	Objectif	Tâches	Extrants attendus	Localité de mise en œuvre	Coût T(en milliers de FCFA)	Programmation budgétaire (en milliers de FCFA)			Structures d'implémentation	Hypothèses de risque
							A1	A2	A3		
Branche d'activité		COTON-TEXTILE-CONFECTION									
A4: Finance, Assurance et Commercialisation(FAC)			T1: Mise en place d' une réglementation en matière d'assurance-récolte et d'assurance - prix au producteur	La réglementation est élaborée	les basins de production	40 000	30 000	10 000		PRC, PM, MINFI, MINPMEESA, MINEPAT,	la lenteur dans la procédure d'evaluation des textes
			T2: Mise sur pied des centres d'écoulement ou bourse du coton (commande, négociation, contrat à terme, etc.) de la production cotonnière assorti d'un système de pré-financement	un marché local de coton mis en place	le territoire national	300 000	100 000	100 000	100 000	MINFI, MINPMEESA, MINEPAT, APECAM, ANEMCAM, BC PME, SFI, BEI, Banques Commerciales, Banques d'affaire PTF	non adhésion des acteurs

PLAN OPÉRATIONNEL DE LA BRANCHE COTON-TEXTILE-CONFECTION-											
Activités	Problèmes identifiés	Objectif	Tâches	Extrants attendus	Localité de mise en œuvre	Coût T(en milliers de FCFA)	Programmation budgétaire (en milliers de FCFA)			Structures d'implémentation	Hypothèses de risque
							A1	A2	A3		
Branche d'activité		COTON-TEXTILE-CONFECTION									
			T3: Mise en place de produits financiers adaptés auprès de la Banque Camerounaise des PME et auprès de banques commerciales	Les produits financiers liés aux producteurs de coton sont mis en place	le territoire national	25 000 000	5 000 000	10 000 000	10 000 000	PRC, PM, MINFI, MINPMEESA, MINEPAT, APECAM, ANEMCAM, BC PME, SFI, BEI, Banques Commerciales, Banques d'affaire PTF	non adhésion des acteurs
			T4: Subvention des UES du réseau des producteurs à travers un fond de fonds de lissage	les producteurs sont accompagnés	les basins de production	3 000 000	500 000	1 000 000	1 500 000	PRC, PM, MINFI, MINPMEESA, MINEPAT, APECAM, ANEMCAM, BC PME, SFI, BEI, Banques Commerciales, Banques d'affaire PTF	faible mobilisation de fonds

PLAN OPÉRATIONNEL DE LA BRANCHE COTON-TEXTILE-CONFECTION-											
Activités	Problèmes identifiés	Objectif	Tâches	Extrants attendus	Localité de mise en œuvre	Coût T(en milliers de FCFA)	Programmation budgétaire (en milliers de FCFA)			Structures d'implémentation	Hypothèses de risque
							A1	A2	A3		
Branche d'activité		COTON-TEXTILE-CONFECTION									
			T5: Mise en place d'un fonds spécial de garantie pour la filière Coton - Textile - Confection - Cuir	un fonds de garantie est mis en place	le territoire national	25 000 000	5 000 000	10 000 000	10 000 000	PRC, PM, MINFI, MINPMEESA, MINEPAT, APECAM, ANEMCAM, BC PME, SFI, BEI, Banques Commerciales, Banques d'affaire PTF	faible mobilisation de fonds
TOTAL ACTIVITE IV						53 340 000	10 630 000	21 110 000	21 600 000		
TOTAL AXE I						85 794 999	17 583 333	30 816 666	37 395 000		
Action ou axe opérationnel 2: Renforcement du dispositif d'égrenage du coton		<p align="center">Objectif: Accroître la capacité locale d'égrenage Indicateur majeur: Tonne de coton fibre obtenue (t) Situation de référence 2021: 149 940 t Cible 2030: 423 529 t</p>									
A1: Sensibilisation et Organisation			T1: Sensibilisation sur l'importance d'égrener localement le coton	Au moins 15 PME d'une capacité de 2 stands d'égreneuses sont créées à l'horizon 2030	Bassin de production	150 000	100 000	25 000	25 000	MINPMEESA, MINMINDT, MINEPAT, MINDEVEL, CTD	Faible adhésion des acteurs

PLAN OPÉRATIONNEL DE LA BRANCHE COTON-TEXTILE-CONFECTION-											
Activités	Problèmes identifiés	Objectif	Tâches	Extrants attendus	Localité de mise en œuvre	Coût T(en milliers de FCFA)	Programmation budgétaire (en milliers de FCFA)			Structures d'implémentation	Hypothèses de risque
							A1	A2	A3		
Branche d'activité		COTON-TEXTILE-CONFECTION									
			T2: Mise en place d'une communauté des PMEESA spécialisées dans l'égrenage de coton graine	Une communauté d'acteurs oeuvrant dans l'égrenage est mise en place	Bassin de production	300 000	50 000	100 000	150 000	MINPMEESA, MINMINDT, MINEPAT, MINDEVEL, CTD	Faible adhésion des acteurs
			T3: Incitation à l'installation des petites unités modernes d'égrainage de coton pour les producteurs non alignés dans la liste bleue de la SODECOTON et de ceux qui de manière classique préféreraient aller vendre leur Coton au Nigéria	Des petites unités modernes d'égrenage sont installées	Bassin de production	175 000	25 000	50 000	100 000	MINPMEESA, MINMINDT, MINEPAT, MINDEVEL, CTD	Insuffisance des unités modernes d'égrenage

PLAN OPÉRATIONNEL DE LA BRANCHE COTON-TEXTILE-CONFECTION-											
Activités	Problèmes identifiés	Objectif	Tâches	Extrants attendus	Localité de mise en œuvre	Coût T(en milliers de FCFA)	Programmation budgétaire (en milliers de FCFA)			Structures d'implémentation	Hypothèses de risque
							A1	A2	A3		
Branche d'activité		COTON-TEXTILE-CONFECTION									
			T4: Création des pôles égrenage à proximité des hangars de stockage	Des pôles d'égrenage sont mis sur pieds à proximité des hangars de stockage	Bassin de production	240 000	40 000	80 000	120 000	MINPMEESA, MINMINDT, MINEPAT, MINDEVEL, CTD, GIZ, PTF	Mauvaise utilisation des pôles d'égreneuse, mauvais état des routes
TOTAL ACTIVITE I						865 000	215 000	255 000	395 000		
A2:Accompagnement et Accès aux machines et aux équipements			T1: Renforcement des capacités d'égrenage des artisans à travers des formations continues	les capacités d'égrenage sont améliorées	Bassin de production	175 000	100 000	50 000	25 000	MINPMEESA, MINMINDT, MINDEVEL, CTD, GIZ, PTF, IITA, Consultants privés	faible adhésion des acteurs
			T2: facilitation de l'accès aux équipements lourds sous forme de ressources partagées	Au moins 423 529 t de coton fibre sont obtenus à l'horizon 2030	Bassin de production	750 000	100 000	250 000	500 000	PRC, PM, MINFI, MINPMEESA, MINEPAT, APECAM, ANEMCAM, BC PME, SFI, BEI, Banques Commerciales, Banques d'affaire, PTF	faible adhésion des acteurs
TOTAL ACTIVITE II						925 000	100 000	300 000	525 000		
TOTAL AXE 2						790 000	315 000	555 000	920 000		

PLAN OPÉRATIONNEL DE LA BRANCHE COTON-TEXTILE-CONFECTION-											
Activités	Problèmes identifiés	Objectif	Tâches	Extrants attendus	Localité de mise en œuvre	Coût T(en milliers de FCFA)	Programmation budgétaire (en milliers de FCFA)			Structures d'implémentation	Hypothèses de risque
							A1	A2	A3		
Branche d'activité		COTON-TEXTILE-CONFECTION									
Action ou axe opérationnel 3: Renforcement du dispositif de transformation		<p style="text-align: center;">Objectif: Renforcer le dispositif de transformation Indicateur majeur: Nombre de PMEESA de transformation du coton fibre Situation de référence 2021: 1,988% Cible 2030: 50%</p>									
A1: Recherche,Développement, Innovation et Accompagnement			T1: Création des laboratoires et ateliers d'expérimentation	des nouvelles variétés de tissus sont développées	le territoire national	2 000 000	1 000 000	500 000	500 000	MINPMEESA, MINMINDT, MINESUP, MINRESI, MINDEVEL, CTD, GIZ,AFD, PTF, IRAD	Faible expertise locale dans le domaine
			T2:Renforcement des capacités des PMEESA en tissage à travers des formations	Une meilleure qualité et quantité de coton fibre tissée est obtenue	le territoire national	300 000	75 000	125 000	100 000	MINPMEESA, MINMINDT, MINDEVEL, CTD, GIZ, PTF	faible adhésion des acteurs
			T3:Multiplication des programmes de formation en teinture et impression	Une meilleure qualité et quantité de tissus teinté et imprimé est obtenue	le territoire national	300 000	75 000	125 000	100 000	MINPMEESA, MINMINDT, MINDEVEL, CTD, GIZ, PTF	faible adhésion des acteurs

PLAN OPÉRATIONNEL DE LA BRANCHE COTON-TEXTILE-CONFECTION-											
Activités	Problèmes identifiés	Objectif	Tâches	Extrants attendus	Localité de mise en œuvre	Coût T(en milliers de FCFA)	Programmation budgétaire (en milliers de FCFA)			Structures d'implémentation	Hypothèses de risque
							A1	A2	A3		
Branche d'activité		COTON-TEXTILE-CONFECTION									
			T4: Incitation et accompagnement des programmes d'incubation et de pré-incubation dans le textile	des nouvelles techniques et technologies de transformation sont élaborées	le territoire national	2 000 000	500 000	500 000	1 000 000	MINPMEESA, MINESUP, MINMINDT, MINDEVEL, CTD, GIZ, PTF	faible adhésion des acteurs
			T5: Appui aux PMEESA dans la recherche de partenariats et la participation aux foires et rencontres professionnelles	-de nombreux partenariats dans le domaine de la transformation du textile sont signés -les PMEESA participent aux foires et rencontres professionnelles dans le domaine du textile chaque année	le territoire national	3 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	PRC, PM, MINFI, MINPMEESA, MINEPAT, MINMIDT, PTF	faible adhésion des acteurs
			T6: Création de centre et/ou des clusters textile-confection	des clusters du textile-confection sont créés	le territoire national	2 000 000	1 000 000	500 000	500 000	MINPMEESA, MINEPAT, MINMIDT, PTF	faible adhésion des acteurs

PLAN OPÉRATIONNEL DE LA BRANCHE COTON-TEXTILE-CONFECTION-											
Activités	Problèmes identifiés	Objectif	Tâches	Extrants attendus	Localité de mise en œuvre	Coût T(en milliers de FCFA)	Programmation budgétaire (en milliers de FCFA)			Structures d'implémentation	Hypothèses de risque
							A1	A2	A3		
Branche d'activité		COTON-TEXTILE-CONFECTION									
			T7: Création de plateformes ou zones économiques incitatives à l'implantation des nouvelles industries	De nouvelles plateformes dédiées aux industries de textile-confection sont mises sur pied	le territoire national	4 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000	PRC, PM, MINPMEESA, MINEPAT, MINMIDT, PTF, MINH DU; MAGZI	faible adhésion des acteurs
			T8: Accompagnement des unités actuelles qui font dans la transformation (qualité, productivité, innovation, etc.)	cette tâche se trouve implicitement dans les précédentes		-					
			T9: soutien de l'innovation dans ces structures par le lancement des nouvelles gammes de tissu correspondant à la tendance du marché	Des nouvelles gammes de tissus répondant à la demande nationale et internationale sont développés	le territoire national	4 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000	MINPMEESA, MINMINDT, MINESUP, MINRESI, CTD, GIZ, AFD, PTF, IRAD	faible adhésion des acteurs

PLAN OPÉRATIONNEL DE LA BRANCHE COTON-TEXTILE-CONFECTION-											
Activités	Problèmes identifiés	Objectif	Tâches	Extrants attendus	Localité de mise en œuvre	Coût T(en milliers de FCFA)	Programmation budgétaire (en milliers de FCFA)			Structures d'implémentation	Hypothèses de risque
							A1	A2	A3		
Branche d'activité		COTON-TEXTILE-CONFECTION									
			national et international								
			T10: Formation des coachs et consultants spécialisés dans le développement de la production textile.	Un nombre d'experts locaux spécialisés dans le développement du textile est disponible	le territoire national	15 000	5 000	5 000	5 000	MINPMEESA, MINMINDT, MINESUP, MINRESI, GIZ, AFD, PTF, Cabinet, Consultants	faible adhésion des acteurs
			T11: Incitation à la création de tissus à base d'autres fibres (bambou, coco, bois, ananas; etc)	des tissus sont créés à base de nouvelles fibres	le territoire national	45 000	10 000	15 000	20 000	MINPMEESA, MINMINDT, MINESUP, MINRESI, GIZ, AFD, PTF, Cabinet, Consultants	insuffisance de fibres
TOTAL ACTIVITE I						17 660 000	7 665 000	4 770 000	5 225 000		

PLAN OPÉRATIONNEL DE LA BRANCHE COTON-TEXTILE-CONFECTION-											
Activités	Problèmes identifiés	Objectif	Tâches	Extrants attendus	Localité de mise en œuvre	Coût T(en milliers de FCFA)	Programmation budgétaire (en milliers de FCFA)			Structures d'implémentation	Hypothèses de risque
							A1	A2	A3		
Branche d'activité		COTON-TEXTILE-CONFECTION									
A2: Modernisation des Machines et équipements			T1: Développement des mécanismes de crédit bail adapté	les acteurs sont équipés grâce au mécanisme	le territoire national	15 000	5 000	5 000	5 000	PRC, PM, MINFI, MINPMEESA, MINEPAT, APECAM, ANEMCAM, BC PME, SFI, BEI, Banques Commerciales, Banques d'affaire PTF	faible adhésion des acteurs
			T2: Octroi des subventions à l'acquisition de nouveaux équipements	les PMEESA sont subventionnés	les basins de production	300 000	50 000	100 000	150 000	PRC, PM, MINFI, MINPMEESA, MINEPAT, PTF	faible adhésion des acteurs
			T3: Organisation un système de transfert de technologie et de maintenance	les technologies des machines de transformation sont assimilées	le territoire national	10 000	5 000	2 500	2 500	MINPMEESA, MINMINDT, MINESUP, MINRESI, GIZ, AFD, PTF, Cabinet, Consultants	faible adhésion des acteurs
			T4: mise sur pied d'un atelier de perfectionnement et de finition des équipements locaux de	les équipements locaux de transformation sont au point	le territoire national	175 000	25 000	50 000	100 000	MINPMEESA, MINMINDT, MINESUP, MINRESI, GIZ, AFD, PTF	faible adhésion des acteurs

PLAN OPÉRATIONNEL DE LA BRANCHE COTON-TEXTILE-CONFECTION-											
Activités	Problèmes identifiés	Objectif	Tâches	Extrants attendus	Localité de mise en œuvre	Coût T(en milliers de FCFA)	Programmation budgétaire (en milliers de FCFA)			Structures d'implémentation	Hypothèses de risque
							A1	A2	A3		
Branche d'activité		COTON-TEXTILE-CONFECTION									
			transformation								
			T5: Amélioration de la coordination au sein de l'inter-profession	l'inter-profession travaille en synergie et leur résultat est amélioré	le territoire national	15 000	5 000	5 000	5 000	MINPMEESA, MINMINDT, GIZ, AFD, PTF	non adhésion de l'inter-profession
			T6: Organisation des salons de l'équipement et de la machinerie du textile	les salons sont organisés	le territoire national	2 300 000	600 000	700 000	1 000 000	PRC, PM, MINFI, MINPMEESA, MINEPAT, MINMIDT, PTF	faible adhésion des acteurs
TOTAL ACTIVITE II						2 815 000	690 000	862 500	1 262 500		

PLAN OPÉRATIONNEL DE LA BRANCHE COTON-TEXTILE-CONFECTION-											
Activités	Problèmes identifiés	Objectif	Tâches	Extrants attendus	Localité de mise en œuvre	Coût T(en milliers de FCFA)	Programmation budgétaire (en milliers de FCFA)			Structures d'implémentation	Hypothèses de risque
							A1	A2	A3		
Branche d'activité		COTON-TEXTILE-CONFECTION									
A3: Sensibilisation et Incitations			T1: Organisation des ateliers et séminaires de sensibilisation à l'attention des PME et des entrepreneurs potentiels (éveil entrepreneurial, success stories, master classes, etc.);	des ateliers et séminaires sont organisés	le territoire national	30 000	10 000	10 000	10 000	PRC, PM, MINFI, MINPMEESA, MINEPAT, MINMIDT, PTF	faible adhésion des acteurs
			T2:Densification de la sensibilisation au niveau pré-incubation (Écoles et universités) et des structures d'incubation publiques et privées d'incubation)	les structures d'incubation sont sensibilisées et bon nombre d'entre eux orientent leurs activités vers le textile	le territoire national	30 000	10 000	10 000	10 000	MINPMEESA, MINEPAT, MINMIDT, PTF	faible adhésion des acteurs

PLAN OPÉRATIONNEL DE LA BRANCHE COTON-TEXTILE-CONFECTION-											
Activités	Problèmes identifiés	Objectif	Tâches	Extrants attendus	Localité de mise en œuvre	Coût T(en milliers de FCFA)	Programmation budgétaire (en milliers de FCFA)			Structures d'implémentation	Hypothèses de risque
							A1	A2	A3		
Branche d'activité		COTON-TEXTILE-CONFECTION									
			T3: Adoption des mesures fiscales incitatives à l'implantation des nouvelles entreprises, au besoin mettre sur pied une zone franche et des clusters textiles (Augmenter les droits de douane et autres taxes relatifs aux articles de friperie et aux tissus imprimés non 100% coton, Adopter les mesures fiscales incitatives à l'implémentation des nouvelles entreprises	une zone franche et de nouvelles entreprises du textile sont créées	le territoire national	30 000	5 000	10 000	15 000	PRC, PM,MINPMEESA, MINEPAT, MINMIDT, PTF, MINH DU; MAGZI	faible adhésion des acteurs

PLAN OPÉRATIONNEL DE LA BRANCHE COTON-TEXTILE-CONFECTION-											
Activités	Problèmes identifiés	Objectif	Tâches	Extrants attendus	Localité de mise en œuvre	Coût T(en milliers de FCFA)	Programmation budgétaire (en milliers de FCFA)			Structures d'implémentation	Hypothèses de risque
							A1	A2	A3		
Branche d'activité		COTON-TEXTILE-CONFECTION									
			T4: Orientation des recherches et formation dans le domaine de la biotechnologie appliquée au textile	les textiles et étoffes sont fabriqués par des procédés et des matériaux technologiquement innovants	le territoire national	6 000 000	1 000 000	2 000 000	3 000 000	MINPMEESA, MINMINDT, MINESUP, MINRESI, GIZ, AFD, PTF, Cabinet, Consultants	faible adhésion des acteurs
TOTAL ACTIVITE III						6 090 000	1 025 000	2 030 000	3 035 000		
TOTAL AXE III						26 565 000	9 380 000	7 662 500	9 522 500		
Action ou axe opérationnel 4 : Industrialisation de la Confection textile et professionnalisation de sa commercialisation		<i>objectif: encourager les grandes commandes locales</i> <i>Indicateur majeur:</i> <i>Situation de reference:</i> <i>Cible 2025:</i>									
A1: Inciter/susciter la commande publique et privée			T1: Elaboration d'un texte qui consacre un pourcentage de commande locale dans les commandes des tenues et uniformes fabricables au Cameroun sur 5 ans	un texte signé par le Gouvernement existe	le territoire national	30 000	10 000	10 000	10 000	PRC, PM, MINFI, MINPMEESA, MINEPAT, MINCOMMERCE	Insuffisance du pourcentage défini

PLAN OPÉRATIONNEL DE LA BRANCHE COTON-TEXTILE-CONFECTION-											
Activités	Problèmes identifiés	Objectif	Tâches	Extrants attendus	Localité de mise en œuvre	Coût T(en milliers de FCFA)	Programmation budgétaire (en milliers de FCFA)			Structures d'implémentation	Hypothèses de risque
							A1	A2	A3		
Branche d'activité		COTON-TEXTILE-CONFECTION									
			T2: Création d'une centrale d'achat des tenues et uniformes pour structure public et privée fonctionnant sous forme de GIE	une centrale d'achat est créée	le territoire national	350 000	100 000	250 000		MINPMEESA, MINCOMMERCE	
			T3: Encouragement à la création des clusters/grappes entreprises par type d'uniforme	les clusters sont créés	le territoire national	15 000	5 000	5 000	5 000	MINPMEESA, MINEPAT MINCOMMERCE	faible adhésion des acteurs
			T4: Lutte contre les pratiques anticoncurrentielles la contrebande et les importations de friperie	des mesures de lutte sont les pratiques anticoncurrentielles la contrebande et les importations de friperie sont adoptées	le territoire national	70 000	50 000	10 000	10 000	MINPMEESA, MINFI, MINEPAT, MINCOMMERCE, Douanes	existence des voies de contournement à ces mesures
TOTAL ACTIVITE I						465 000	165 000	275 000	25 000		

PLAN OPÉRATIONNEL DE LA BRANCHE COTON-TEXTILE-CONFECTION-											
Activités	Problèmes identifiés	Objectif	Tâches	Extrants attendus	Localité de mise en œuvre	Coût T(en milliers de FCFA)	Programmation budgétaire (en milliers de FCFA)			Structures d'implémentation	Hypothèses de risque
							A1	A2	A3		
Branche d'activité		COTON-TEXTILE-CONFECTION									
A2: Favoriser l'accès aux équipements de confection			T1: Soutien à la création des ateliers partagés de découpe, broderie, bonneterie et surfilage	Les ateliers partagés de découpe, broderie, bonneterie et surfilage sont créés	le territoire national	35 000	10 000	10 000	15 000	MINPMEESA, MINFI, MINEPAT	faible adhésion des acteurs
			T2: Facilitation de l'acquisition des machines et équipements par des mécanismes de crédit bail subventionné	les PMEESA sont équipés par des mécanismes de crédit bail	le territoire national	175 000	50 000	50 000	75 000	PRC, PM, MINFI, MINPMEESA, MINEPAT, APECAM, ANEMCAM, BC PME, SFI, BEI, Banques Commerciales, Banques d'affaire PTF	faible adhésion des acteurs
			T3: Accompagnement à la confection assistée par ordinateur (réalité virtuelle et impression 3D)	les acteurs sont formés à la confection assistée par ordinateur	le territoire national	300 000	100 000	100 000	100 000	MINPMEESA, MINMINDT, MINESUP, GIZ, AFD, PTF, Cabinet, Consultants	faible adhésion des acteurs
TOTAL ACTIVITE II						510 000	160 000	160 000	190 000		

PLAN OPÉRATIONNEL DE LA BRANCHE COTON-TEXTILE-CONFECTION-											
Activités	Problèmes identifiés	Objectif	Tâches	Extrants attendus	Localité de mise en œuvre	Coût T(en milliers de FCFA)	Programmation budgétaire (en milliers de FCFA)			Structures d'implémentation	Hypothèses de risque
							A1	A2	A3		
Branche d'activité		COTON-TEXTILE-CONFECTION									
A3: Promouvoir les marques et organiser les circuits de distribution			T1: Facilitation du dépôt des marques et modèles à l'OAPI	des marques déposées existent	le territoire national	15 000	5 000	5 000	5 000	MINPMEESA, MINMINDT, MINCOMMERCE, PTF, Cabinet, Consultants	faible adhésion des acteurs
			T2: Multiplication des événements d'exhibition des vêtements confectionnés localement à base du coton et autres fibres végétales;	des foires sont organisés	le territoire national	750 000	250 000	250 000	250 000	MINPMEESA, MINMINDT, MINCOMMERCE, PTF	faible adhésion des acteurs
			T3:Incitation à la création des rayons textiles dans les grandes surfaces, les free shop d'aéroport, et les agences de voyage	des rayons de textile sont créés	le territoire national	350 000	150 000	100 000	100 000	MINPMEESA, MINCOMMERCE	faible adhésion des acteurs

PLAN OPÉRATIONNEL DE LA BRANCHE COTON-TEXTILE-CONFECTION-											
Activités	Problèmes identifiés	Objectif	Tâches	Extrants attendus	Localité de mise en œuvre	Coût T(en milliers de FCFA)	Programmation budgétaire (en milliers de FCFA)			Structures d'implémentation	Hypothèses de risque
							A1	A2	A3		
Branche d'activité		COTON-TEXTILE-CONFECTION									
			T4: Incitation à la commercialisation en ligne	des boutiques de vente en ligne des produits textiles	le territoire national	15 000	5 000	5 000	5 000	MINPMEESA, MINCOMMERCE	faible adhésion des acteurs
TOTAL ACTIVITE III						1 130 000	410 000	360 000	360 000		
TOTAL AXE 4						2 105 000	735 000	795 000	575 000		
TOTAL BRANCHE COTON-TEXTILE-CONFECTION (Axe I + Axe II + Axe III + Axe IV)						119 254 999	29 013 333	40 829 166	49 412 500		

PLAN OPÉRATIONNEL DE LA BRANCHE CUIR ET CHAUSSURE											
Activités	Problèmes identifiés	Objectif	Tâches	Extrants attendus	Localité de mise en œuvre	Coût T (en milliers de FCFA)	Programmation budgétaire (en milliers de FCFA)			Structures d'implémentation	Hypothèses de risque
							A1	A2	A3		
Branche d'activité		CUIR -INDUSTRIE DE LA FABRICATION DE CHAUSSURES									
Action ou axe opérationnel 1: Amélioration de l'enlèvement/dépouille des peaux		<p>Objectif: Réduire de façon significative les pertes de peaux</p> <p>Indicateur majeur: nombre de peaux collectées</p> <p>Situation de référence:</p> <p>Cible 2025:</p>									
A1: Sensibilisation et formation			T1: Organisation des campagnes de sensibilisation dans les abattoirs et les chefferies	les campagnes de sensibilisation sont organisées dans les abattoirs et les chefferies	le territoire national	3 000	1 000	1 000	1 000	MINPMEESA, MINEPAT, MINEPIA, SODEPA, CTD	Insuffisance des peaux
			T2: Organisation des sessions de formation pour les techniciens d'abattoir	des sessions de formation pour les techniciens d'abattoir sont organisées	le territoire national	50 000	25 000	15 000	10 000	MINPMEESA, MINEPAT, MINEPIA, SODEPA, CTD, consultants	faible adhésion des acteurs

PLAN OPÉRATIONNEL DE LA BRANCHE CUIR ET CHAUSSURE											
Activités	Problèmes identifiés	Objectif	Tâches	Extrants attendus	Localité de mise en œuvre	Coût T (en milliers de FCFA)	Programmation budgétaire (en milliers de FCFA)			Structures d'implémentation	Hypothèses de risque
							A1	A2	A3		
Branche d'activité		CUIR -INDUSTRIE DE LA FABRICATION DE CHAUSSURES									
			T3:Organisation des concours de meilleur dépouilleur au niveau communal puis régional	les meilleurs dépouilleurs de peaux sont connus	le territoire national	1 620 000	540 000	540 000	540 000	MINPMEESA, MINEPIA, SODEPA, CTD, Consultants	faible adhésion des acteurs
TOTAL ACTIVITE I						1 673 000	566 000	556 000	551 000		
A2: Accompagnement et outillage			T1: Achat et distribution des kits enlèvement des peaux	les dépeceurs sont équipés d'extracteurs de peaux	le territoire national	4 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000	MINPMEESA, SODEPA, MINEPIA, CTD, PTF	faible adhésion des acteurs
			T2: Établissement des centres de maintenance et des groupes (virtuelles et réelles) de perfectionnement	les centres de maintenance et les groupes existent	le territoire national	-					
TOTAL ACTIVITE II						7 346 000	3 132 000	2 112 000	2 102 000		

PLAN OPÉRATIONNEL DE LA BRANCHE CUIR ET CHAUSSURE											
Activités	Problèmes identifiés	Objectif	Tâches	Extrants attendus	Localité de mise en œuvre	Coût T (en milliers de FCFA)	Programmation budgétaire (en milliers de FCFA)			Structures d'implémentation	Hypothèses de risque
							A1	A2	A3		
Branche d'activité		CUIR -INDUSTRIE DE LA FABRICATION DE CHAUSSURES									
TOTAL AXE I						9 019 000	3 698 000	2 668 000	2 653 000		
Action ou axe opérationnel 2: Organisation et structuration de la collecte et stockage des peaux		<p>objectif: optimiser la collecte des peaux tout en améliorant le séchage et stockage</p> <p>Indicateur majeur:</p> <p>Situation de reference: Cible 2025:</p>									
A1: Mise en place d'un cadre réglementaire		T1: Élaboration d'un texte sur la catégorisation des peaux en fonction de la qualité et de l'animal	un texte sur la catégorisation des peaux est signé par le Gouvernement	le territoire national	15 000	5 000	5 000	5 000	PRC, PM, MINEPAT, MINPMEESA, SODEPA, MINEPIA, CTD, FEICOM, PTF	faible adhésion des acteurs	

PLAN OPÉRATIONNEL DE LA BRANCHE CUIR ET CHAUSSURE											
Activités	Problèmes identifiés	Objetif	Tâches	Extrants attendus	Localité de mise en œuvre	Coût T (en milliers de FCFA)	Programmation budgétaire (en milliers de FCFA)			Structures d'implémentation	Hypothèses de risque
							A1	A2	A3		
Branche d'activité		CUIR -INDUSTRIE DE LA FABRICATION DE CHAUSSURES									
			T2: Élaboration d'un texte sur l'interdiction de la vente de certaines peaux aux ménages	un texte sur la l'interdiction de la vente de certaines peaux aux ménages est signé par le Gouvernement	le territoire national	15 000	5 000	5 000	5 000	PRC, PM, MINEPAT, MINPMEESA, SODEPA, MINEPIA, CTD, FEICOM, PTF	faible adhésion des acteurs
			T2: Mise en place des mécanismes en vue de certifier les collecteurs de peaux auprès de la SODEPA	un mécanisme d'octroi d'agrément est mise en place	le territoire national	20 000	10 000	5 000	5 000	PRC, PM, MINEPAT, MINPMEESA, SODEPA, MINEPIA, CTD, FEICOM, PTF	faible adhésion des acteurs

PLAN OPÉRATIONNEL DE LA BRANCHE CUIR ET CHAUSSURE											
Activités	Problèmes identifiés	Objectif	Tâches	Extrants attendus	Localité de mise en œuvre	Coût T (en milliers de FCFA)	Programmation budgétaire (en milliers de FCFA)			Structures d'implémentation	Hypothèses de risque
							A1	A2	A3		
Branche d'activité		CUIR -INDUSTRIE DE LA FABRICATION DE CHAUSSURES									
			T3: Élaboration d'un texte visant à organiser l'activité de collecte, stockage et transport des peaux	un texte visant à organiser l'activité de collecte, stockage et transport des peaux est signé par le Gouvernement	le territoire national	15 000	5 000	5 000	5 000	PRC, PM, MINEPAT, MINPMEESA, SODEPA, MINEPIA, CTD, FEICOM, PTF	faible adhésion des acteurs
TOTAL ACTIVITE I						65 000	25 000	20 000	20 000		
A2: Structuration et organisation de l'activité de collecte, stockage et commercialisation des peaux			T1: Construction des hangars de stockage en collaboration avec les CTD	des hangars de stockage sont construits	le territoire national	500 000	200 000	150 000	150 000	MINEPAT, MINPMEESA, SODEPA, MINEPIA, CTD, FEICOM, PTF	Insuffisance des hangars construits
			T2: Mise en place d'unités de séchage de peaux à proximité	les unités de stockage sont mis en place	le territoire national	500 000	200 000	150 000	150 000	MINEPAT, MINPMEESA, SODEPA, MINEPIA, CTD, FEICOM, PTF	Insuffisance des hangars construits

PLAN OPÉRATIONNEL DE LA BRANCHE CUIR ET CHAUSSURE													
Activités	Problèmes identifiés	Objectif	Tâches	Extrants attendus	Localité de mise en œuvre	Coût T (en milliers de FCFA)	Programmation budgétaire (en milliers de FCFA)			Structures d'implémentation	Hypothèses de risque		
							A1	A2	A3				
Branche d'activité		CUIR -INDUSTRIE DE LA FABRICATION DE CHAUSSURES											
			des hangars de stockage										
			T3: Élaboration des manuels d'apprentissage et de perfectionnement du dépouillement d'une bête en français, en langues locales et illustrés	Des manuels d'apprentissage sont disponibles	le territoire national	10 000	10 000	-	-	MINPMEESA, SODEPA, MINEPIA, CTD, FEICOM, PTF	mauvaise utilisation du manuel		
			T4: Création des centres départementaux de commercialisation des peaux	les centres départementaux de commercialisation sont créés	le territoire national	75 003	25 000	25 001	25 002	MINPMEESA, SODEPA, MINEPIA, CTD, FEICOM, PTF	faible adhésion des acteurs		
TOTAL ACTIVITE II						003	1 085	000	435	001	325	002	325

PLAN OPÉRATIONNEL DE LA BRANCHE CUIR ET CHAUSSURE											
Activités	Problèmes identifiés	Objectif	Tâches	Extrants attendus	Localité de mise en œuvre	Coût T (en milliers de FCFA)	Programmation budgétaire (en milliers de FCFA)			Structures d'implémentation	Hypothèses de risque
							A1	A2	A3		
Branche d'activité		CUIR -INDUSTRIE DE LA FABRICATION DE CHAUSSURES									
TOTAL AXE II						1 150 003	460 000	345 001	345 002		
Action ou axe opérationnel 3		Renforcement du dispositif de traitement de la peau Indicateur majeur: Situation de reference: Cible 2025:									
A1: Sensibilisation et structuration			T1: Identifier et cartographier les tanneurs artisanaux et informel	Une cartographie des tanneurs artisanaux et informel disponible	le territoire national	125 000	100 000	25 000		MINPMEESA, MINEPIA, MINEPAT, MINDEVEL, INS, CTD	faible adhésion des acteurs
			T2: Regrouper les tanneurs artisanaux et informel par département puis par région en collaboration avec les CTD et les autorités traditionnelles	un réseau National des tanneurs artisanaux et informel est opérationnel à l'horizon 2030	le territoire national	300 000	200 000	50 000	50 000	MINPMEESA, MINEPIA, SODEPA, MINDEVEL, CTD	faible adhésion des acteurs

PLAN OPÉRATIONNEL DE LA BRANCHE CUIR ET CHAUSSURE											
Activités	Problèmes identifiés	Objectif	Tâches	Extrants attendus	Localité de mise en œuvre	Coût T (en milliers de FCFA)	Programmation budgétaire (en milliers de FCFA)			Structures d'implémentation	Hypothèses de risque
							A1	A2	A3		
Branche d'activité		CUIR -INDUSTRIE DE LA FABRICATION DE CHAUSSURES									
			T3: Identifier et diagnostiquer les PME formelles qui font dans la tannerie industrielle et semi-industrielle	un diagnostic des PME formelles du secteur de la tannerie industrielle et semi-industrielle est réalisé	le territoire national	500 000	300 000	150 000	50 000	MINPMEESA, MINEPIA, MINDEVEL, SODEPA, CTD	faible adhésion des acteurs
TOTAL ACTIVITE I						800 000	500 000	200 000	100 000		
A2: Formation et accompagnement			T1: Élaborer des manuels, brochures et vidéos de formation pour l'apprentissage du métier de tanneur	un programme de formation du métier de tanneur est disponible	le territoire national	100 000	500 000	250 000	250 000	MINPMEESA, MINEPIA, MINDEVEL, CTD, MINEFOP, MINEDUB, MINESEC	faible adhésion des acteurs

PLAN OPÉRATIONNEL DE LA BRANCHE CUIR ET CHAUSSURE											
Activités	Problèmes identifiés	Objectif	Tâches	Extrants attendus	Localité de mise en œuvre	Coût T (en milliers de FCFA)	Programmation budgétaire (en milliers de FCFA)			Structures d'implémentation	Hypothèses de risque
							A1	A2	A3		
Branche d'activité		CUIR -INDUSTRIE DE LA FABRICATION DE CHAUSSURES									
			T2:Organiser des sessions de formation et de mise à niveau des artisans tanneurs	les artisans tanneurs sont formés dans l'amélioration des techniques de tannerie	le territoire national	400 000	200 000	100 000	100 000	MINPMEESA, CTD, MINEPIA, MINEFOP, SODEPA	faible adhésion des acteurs
			T3:Subventionner l'acquisition des nouveaux équipements	les capacités de traitement de peau sont améliorées en terme de qualité et quantité	le territoire national	300 000	2700 000	150 000	150 000	MINPMEESA, SODEPA, MINEPIA, MINMINDT, MINDEVEL, CTD, GIZ, PTF, IITA, Consultants privés	faible adhésion des acteurs
			T4:Mettre sur pied un mécanisme de crédit bail pour faciliter l'acquisition des machines et	les tanneurs sont équipés grâce au mécanisme	le territoire national	15 000	5 000	5 000	5 000	PRC, PM, MINFI, MINPMEESA, MINEPAT, APECAM, ANEMCAM, BC PME, SFI, BEI, Banques Commerciales,	faible adhésion des acteurs

PLAN OPÉRATIONNEL DE LA BRANCHE CUIR ET CHAUSSURE											
Activités	Problèmes identifiés	Objectif	Tâches	Extrants attendus	Localité de mise en œuvre	Coût T (en milliers de FCFA)	Programmation budgétaire (en milliers de FCFA)			Structures d'implémentation	Hypothèses de risque
							A1	A2	A3		
Branche d'activité		CUIR -INDUSTRIE DE LA FABRICATION DE CHAUSSURES									
			autres équipements							Banques d'affaire PTF	
			T5: Former à l'utilisation et à la maintenance des nouveaux équipements	les technologies des machines de tannerie sont assimilées	le territoire national	10 000	5 000	2 500	2 500	MINPMEESA, MINEPIA, SODEPA, MINMINDT, MINESUP, MINRESI, GIZ, AFD, PTF, Cabinet, Consultants	faible adhésion des acteurs
			T6: Construire des ateliers partagés pour la réalisation des travaux tels que le bain de rivière, l'épannelage et la teinture	les ateliers partagés sont construits dans toutes les communes des bassins de production	le territoire national	2 000 000	1 000 000	500 000	500 000	MINPMEESA, MINEPIA, MINFI, MINEPAT, CTD, SODEPA	faible adhésion des acteurs
TOTAL ACTIVITE II						6 425 000	4 410 000	1 007 500	1 007 500		

PLAN OPÉRATIONNEL DE LA BRANCHE CUIR ET CHAUSSURE											
Activités	Problèmes identifiés	Objetif	Tâches	Extrants attendus	Localité de mise en œuvre	Coût T (en milliers de FCFA)	Programmation budgétaire (en milliers de FCFA)			Structures d'implémentation	Hypothèses de risque
							A1	A2	A3		
Branche d'activité		CUIR -INDUSTRIE DE LA FABRICATION DE CHAUSSURES									
A3:Innovation et incubation			T1:Construire et équiper un laboratoire qualité spécialisé à expérimentation des procédés de traitement de peaux	la qualité de traitement de peau est amélioré	le territoire national	2 000 000	1 000 000	500 000	500 000	MINPMEESA, MINMINDT, MINESUP, MINRESI, MINDEVEL, CTD, GIZ,AFD, PTF,SODEPA	faible adhésion des acteurs
			T2: Organiser des activités d'éveil entrepreneurial dans les écoles et universités	des ateliers et séminaires sont organisés dans les écoles et universités	le territoire national	25 000	15 000	5 000	5 000	PRC, PM, MINFI, MINPMEESA, MINEPAT, MINMIDT, SODEPA,PTF	faible adhésion des acteurs

PLAN OPÉRATIONNEL DE LA BRANCHE CUIR ET CHAUSSURE											
Activités	Problèmes identifiés	Objectif	Tâches	Extrants attendus	Localité de mise en œuvre	Coût T (en milliers de FCFA)	Programmation budgétaire (en milliers de FCFA)			Structures d'implémentation	Hypothèses de risque
							A1	A2	A3		
Branche d'activité		CUIR -INDUSTRIE DE LA FABRICATION DE CHAUSSURES									
			T3: Lancer dans les structures d'incubation existantes des programmes d'incubation des projets relatifs au cuir	des nouvelles techniques et technologies de traitement de peau pour l'obtention du cuir sont élaborées	le territoire national	2 000 000	1 000 000	500 000	500 000	MINPMEESA, MINESUP, MINMINDT, SODEPA, MINDEVEL, CTD, GIZ, PTF	faible adhésion des acteurs
TOTAL ACTIVITE III						4 025 000	2 015 000	1 005 000	1 005 000		
TOTAL AXE III						11 250 000	6 925 000	2 212 500	2 112 500		
Action ou Axe opérationnel 4		Industrialisation de la Confection des articles à base de cuir Indicateur majeur: Situation de reference: Cible 2025:									

PLAN OPÉRATIONNEL DE LA BRANCHE CUIR ET CHAUSSURE											
Activités	Problèmes identifiés	Objectif	Tâches	Extrants attendus	Localité de mise en œuvre	Coût T (en milliers de FCFA)	Programmation budgétaire (en milliers de FCFA)			Structures d'implémentation	Hypothèses de risque
							A1	A2	A3		
Branche d'activité		CUIR -INDUSTRIE DE LA FABRICATION DE CHAUSSURES									
A1:Booster la Production et productivité			T1: Élaborer et diffuser le livre blanc de la production des articles à base de cuir	un repertoire des articles fabriqués à base du cuir est disponible	le territoire national	500 000 ¹	500 000	500 000	500 000	MINPMEESA, MINEPAT, MINCOMMERCE, SODEPA,PTF	Absence d'un document de nomenclature sur les produits en cuire
			T2:Mettre sur pied un programme d'amélioration de la production et de formalisation des unités informelles de confection des articles à base de cuir	la production des articles en cuir est améliorées suite aux nouvelles techniques développées	le territoire national	000 000 ²	000 000 ¹	500 000	500 000	MINPMEESA, MINEPAT, MINCOMMERCE, SODEPA,PTF	faible adhésion des acteurs

PLAN OPÉRATIONNEL DE LA BRANCHE CUIR ET CHAUSSURE											
Activités	Problèmes identifiés	Objectif	Tâches	Extrants attendus	Localité de mise en œuvre	Coût T (en milliers de FCFA)	Programmation budgétaire (en milliers de FCFA)			Structures d'implémentation	Hypothèses de risque
							A1	A2	A3		
Branche d'activité		CUIR -INDUSTRIE DE LA FABRICATION DE CHAUSSURES									
			T3: Mettre en place un programme/centre de mécanisation de la production des articles à base du cuir	Amélioré l'accès aux appareils mécaniques pour une meilleure production des articles en cuir	le territoire national	8 000 000	4 000 000	2 000 000	2 000 000	MINPMEESA, MINEPIA, SODEPA, MINDEVEL, CTD, GIZ, PTF	faible adhésion des acteurs
			T4: Créer des ateliers partagés pour permettre d'externaliser les étapes lourdes du processus de transformation	les ateliers partagés sont construits dans toutes les communes des bassins de production	le territoire national	2 000 000	1 000 000	500 000	500 000	MINPMEESA, MINEPIA, MINFI, MINEPAT, CTD,SODEPA	faible adhésion des acteurs
TOTAL ACTIVITE I						13 500 000	6 500 000	3 500 000	3 500 000		

PLAN OPÉRATIONNEL DE LA BRANCHE CUIR ET CHAUSSURE											
Activités	Problèmes identifiés	Objectif	Tâches	Extrants attendus	Localité de mise en œuvre	Coût T (en milliers de FCFA)	Programmation budgétaire (en milliers de FCFA)			Structures d'implémentation	Hypothèses de risque
							A1	A2	A3		
Branche d'activité		CUIR -INDUSTRIE DE LA FABRICATION DE CHAUSSURES									
A2: Promouvoir la créativité et l'innovation			T1: Mettre en place un centre de modélisation, prototypage et protection intellectuelle	les techniques de production des objets en cuir sont développés	le territoire national	4 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000	MINPMEESA, MININDT, MINEFOP, OAPI, MINESUP, MINEPIA, SODEPA, MINDEVEL, CTD, GIZ, PTF	faible adhésion des acteurs
			T2: Densifier la création des filières confection cuir dans les écoles et les instituts professionnels	le développement de la filière confection cuir est étendue aux écoles et instituts professionnels	le territoire national	25 000	15 000	5 000	5 000	MINPMEESA, MINEFOP, MINESUP, MINESEC, MINEDUD, MINEPIA, SODEPA, MINDEVEL, CTD, GIZ, PTF	faible adhésion des acteurs

PLAN OPÉRATIONNEL DE LA BRANCHE CUIR ET CHAUSSURE											
Activités	Problèmes identifiés	Objectif	Tâches	Extrants attendus	Localité de mise en œuvre	Coût T (en milliers de FCFA)	Programmation budgétaire (en milliers de FCFA)			Structures d'implémentation	Hypothèses de risque
							A1	A2	A3		
Branche d'activité		CUIR -INDUSTRIE DE LA FABRICATION DE CHAUSSURES									
			T3: Développer et mettre à la disposition des différentes parties prenantes des applications de conception assistée intégrant la réalité virtuelle (VR)	les acteurs améliorent leur productivité grâce à l'intégration des applications de conception assistée intégrant la réalité virtuelle (VR)	le territoire national	200 000	100 000	50 000	50 000	MINPMEESA, MINEFOP, MINERESI, MINEPIA, SODEPA, MINDEVEL, CTD, GIZ, PTF	faible adhésion des acteurs
TOTAL ACTIVITE II						4 225 000	2 115 000	1 055 000	1 055 000		
A3: Faciliter la commercialisation			T1: Organiser un salon annuel du cuir et produits dérivés	accroître la visibilité du cuir et des produits dérivés	le territoire national	1 000 000	500 000	250 000	250 000	MINPMEESA, MINTOUR, MINISTERE DE LA CULTURE , MINEPIA, SODEPA, MINDEVEL, CTD, GIZ, PTF	faible adhésion des acteurs

PLAN OPÉRATIONNEL DE LA BRANCHE CUIR ET CHAUSSURE											
Activités	Problèmes identifiés	Objectif	Tâches	Extrants attendus	Localité de mise en œuvre	Coût T (en milliers de FCFA)	Programmation budgétaire (en milliers de FCFA)			Structures d'implémentation	Hypothèses de risque
							A1	A2	A3		
Branche d'activité		CUIR -INDUSTRIE DE LA FABRICATION DE CHAUSSURES									
			T2: Obtenir une convention avec les grandes surfaces et les grandes boutique de mode	rendre disponible les produits en cuir dans toute les grandes surfaces de commercialisation	le territoire national	500 000	250 000	150 000	100 000	MINPMEESA, MINCOMMERCE, MINEPIA, SODEPA, MINDEVEL, CTD, GIZ, PTF	faible adhésion des acteurs
			T3: Mettre sur pied un programme d'exportation des articles à base de cuir vers les autres marchés d'Afrique	accroitre la visibilité du cuir et des produits dérivés à en Afrique	le territoire national et en Afrique	500 000	250 000	200 000	50 000	MINPMEESA, MINCOMMERCE, MINEPAT, MINFI, MINEPIA, SODEPA, MINDEVEL, GIZ, PTF	faible adhésion des acteurs
			T4: Créer une boutique témoin cuir au CIAY avec une visibilité sur la toile pour l'exposition	le marketing digital des articles en cuir est accrue	les 12 villages artisanaux	1 000 000	500 000	250 000	250 000	MINPMEESA, MINCOMMERCE, MINEPAT, MINFI, MINEPIA, SODEPA, , GIZ, PTF	faible adhésion des acteurs

PLAN OPÉRATIONNEL DE LA BRANCHE CUIR ET CHAUSSURE													
Activités	Problèmes identifiés	Objectif	Tâches	Extrants attendus	Localité de mise en œuvre	Coût T (en milliers de FCFA)	Programmation budgétaire (en milliers de FCFA)			Structures d'implémentation	Hypothèses de risque		
							A1	A2	A3				
Branche d'activité		CUIR -INDUSTRIE DE LA FABRICATION DE CHAUSSURES											
			des meilleurs articles										
TOTAL ACTIVITE III						3 000 000	1 500 000	850 000	650 000				
TOTAL AXE IV						20 725 000	10 115 000	5 405 000	5 205 000				

EQUIPE DE REDACTION**Supervision générale**

S.E M. Achille BASSILEKIN III

Coordination générale

Monsieur TCHANA Joseph

Coordination techniqueM.BOBBO MAMOUDOU
M. TSANGA François**Equipe technique de rédaction**M. TSANGA François
Mme DJIKI Huguette
M. MYEDE Michael
M. SCHOUAME Cyrille
Mme MIASSE Carole
M. EDZOA ONMABELE
Rostand
M. MBAZOA Donel
M. MBANG Israel

AVANT-PROPOS	<i>i</i>
Sommaire	<i>ii</i>
LISTE DES ABBREVIATIONS	<i>iii</i>
Liste Des tableaux	<i>vi</i>
Liste des Graphiques et Figures	<i>vii</i>
Résumé exécutif	<i>viii</i>
Introduction	<i>1</i>
CHAPITRE 1 : ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC DE LA FILIERE COTON-TEXTILE- CONFECTION-CUIR	<i>3</i>
I. Délimitation et segmentation de la filière Coton-Textile-Confection-Cuir en composante 3	
I-1 Définition des principaux concepts de la filière	3
I-2 Délimitation de la filière	5
I-3 Segmentation de la filière	8
I-3.1 Segmentation de la branche Coton textile confection	8
i. Culture et égrenage du coton	8
ii. Industrie textile	9
iii. Industrie de la confection	9
vi) Commercialisation	9
I-3.2 Segmentation de la branche industrie du cuir et fabrication des chaussures	10
i) Récupération des peaux et cuirs	10
ii) Conversion des cuirs et peaux	10
iii) Fabrication des produits en cuirs	10
iv) Commercialisation	10
II. Etat des lieux de la filière COTON-TEXTILE-CONFECTION-CUIR	11
II.1 Etat des lieux de la branche Coton-Textile-Confection	11
II.1.1 Description des acteurs de la chaîne de valeur de la filière COTON-TEXTILE-CONFECTION	13
II.1.1.1 Les acteurs qui interviennent dans la production du coton graine	13
1- La Société de Développement du Coton (SODECOTON).....	13
2- La Confédération Nationale des Producteurs de Coton du Cameroun (CNPC-C)	14
3- Les Groupements de producteurs (GP)	15
4- Les producteurs	16
1- La Cottonnière industrielle du Cameroun (CICAM)	18

2- Coton hydrophile du Cameroun (COFIL)	19
II.1.1.3 Les acteurs du segment confection	21
II.1.2 Les capacités de production de la filière COTON-TEXTILE-CONFECTION	22
II.1.2.1 La production du coton graine.....	23
II.1.2.2 La production de la fibre de coton.....	24
II.1.2.3 Production du textile	26
II.1.2.4 Production en matière de confection	27
II.1.3 La demande de la branche Coton-Textile-Confection	29
II.1.3.1 La demande de la composante production du coton graine	29
II.1.3.1.1 La demande de semence.....	29
II.1.3.1.2 La demande d'intrants	30
II.1.3.2 La demande de la composante industrie textile.....	31
II.1.3.2 La demande de la composante confection	32
II.1.4 Le positionnement de la filière dans les activités économiques	36
i. Valeur ajoutée.....	36
ii. Emplois.....	37
iii. Commerce extérieur	37
II.2 Etat des lieux de la branche Cuir et Confection des chaussures	39
II.2.1 Description de la chaîne de valeur du cuir	39
II.2.1.1. Etape 1 : Récupération et séchage des peaux	39
II.2.1.2 Etape 2 : Conversion des cuirs et peaux	40
II.2.1.3 Etape 3 : Fabrication des produits en cuir	42
II.2.1.4 Commercialisation des produits du cuir	43
II.2.2 Les acteurs qui interviennent dans la chaîne de valeur du cuir	44
II.2.2.1 Abattage et récupération des peaux	44
La société de Développement et d'Exploitation des Produits Animaux (SODEPA)	46
Les Lawans et Sarkis	47
Les infirmiers	48
Le personnel d'abattoir	48
II.2.1.2 Les Tanneries	48
Tanneries industrielles	48
Tanneries artisanales	49
Les artisans.....	49
Les commerçants	49
Les structures d'encadrement	50
II.2.3 présentation de l'offre.....	51
II.2.4 Présentation de la demande.....	53
II.3 escription des facteurs externes significatifs	54
II.3.1. Facteurs économiques et financier.....	54

II.3.2. Facteurs culturels et sociaux.....	57
II.3.3. Facteurs spatiaux.....	58
III- Diagnostic de la filière COTON-TEXTILE-CONFECTION	61
III-1 Diagnostic du Coton-Textile-Confection	61
III-1.1 analyse diagnostic globale.....	61
III-1.2 Analyse SWOT par composante	62
II-1.2.1 Production de coton graine	62
II-1.2.2 Production du coton-fibre	63
II-1.2.3 Industrie du textile.....	63
II-1.2.4 Industries de confection	64
II-1.2.5 Commercialisation	64
III-1.3 les politiques antérieures	65
III-2 Diagnostic du Cuir	67
III-2.1 les principaux problèmes des acteurs	68
III-2.1.1- Difficultés liées au traitement des peaux et du cuir	68
III-2.2 Analyse SWOT de la branche cuir et industrie des chaussures	68
III-2.2.1 Analyse de l'environnement externe à la branche	68
III-2.2.2 Analyse de l'environnement interne à la branche.....	70
 CHAPITRE 2 : CHOIX OPERATIONNELS POUR LA RELANCE DE LA FILIERE COTON- TEXTILE-CONFECTION-CUIR	 72
 II.1 Choix opérationnel pour la relance de la branche Coton-Textile-Confection	 72
II.1.1 Enjeux et orientations du Gouvernement pour la branche.....	73
II.1.1.1 Niveau de la production de coton-graine	73
II.1.1.2 Niveau de la transformation	73
II.1.1.3 Niveau de la commercialisation.....	75
II.1.2 Analyse du problème de la branche	76
II.1.3 Analyse des objectifs	77
II.1.4 Scénarios et hypothèses.....	79
II.1.5 Choix scénario.....	80
II.1.5.1 critère de sélection des scénarios.....	80
II.1.5.2 Simulation de la production du coton graine à l'horizon 2030	81
II.1.5.3 Simulation de la transformation industrielle de la fibre locale en 2030	82
II.1.6 Cadre opérationnel.....	84
II.1.6.1 Axe I_ sur la structuration et l'organisation de la production du coton au Cameroun ..	85
II.1.6.2 Axe II_ sur le renforcement du dispositif d'égrenage du coton	88
II.1.6.3 Axe III_ sur le renforcement du dispositif de transformation de la fibre locale.....	89
II.1.6.4 Axe IV_ sur le Industrialisation de la Confection textile et professionnalisation de sa commercialisation	92

II.2 Choix opérationnel pour la relance de la branche Cuir et industrie de la fabrication de chaussures	94
II.2.1 Enjeux et orientations gouvernementales en rapport avec la branche industrie du Cuir et de la fabrication des chaussures	94
II.2.2 Analyse du Problème de la Branche	95
II.2.3 Analyse des objectifs	96
II.2.4 Scénarios et hypothèses	99
II.2.5 Choix scénario	99
II.2.6 Cadre opérationnel	100
CHAPITRE 3 : PLAN D’ACTIONS PRIORITAIRES POUR LA RELANCE DE LA FILIERE COTON-TEXTILE-CONFECTION-CUIR.....	101
III.1 Présentation des domaines d’interventions prioritaires de la Branche Coton-Textile-Confection	102
III.1.1 Axe I_ sur la structuration et l’organisation de la production du coton au Cameroun	102
III.1.2 Axe II_ sur le renforcement du dispositif d’égrenage du coton	103
III.1.3 Axe III_ sur le renforcement du dispositif de transformation	104
III.1.4 Axe IV_ sur Industrialisation de la Confection textile et professionnalisation de sa commercialisation	107
III.2 Présentation des domaines d’interventions prioritaires de la Branche industrie du cuir et de fabrication de chaussures	109
III.2.1 Axe 1_ Amélioration de l’enlèvement/dépouille des peaux	109
III.2.2 Axe 2_ Organisation et structuration de la collecte et stockage des peaux.....	110
III.2.3 Axe 3_ Renforcement du dispositif de traitement de la peau	111
III.2.4 Axe 4_ Industrialisation de la Confection des articles à base de cuir.....	112
CHAPITRE 4 : MECANISME DE SUIVI-EVALUATION DU PLAN DE STRUCTURATION DE LA FILIERE COTON-TEXTILE-CONFECTION-CUIR	114
IV.1 Les principes directeurs	114
IV.2 Le dispositif de pilotage et de mise en œuvre du plan	115
IV.3 L’opérationnalisation du Plan.....	116
IV.4.. Gestion des risques.....	117
ANNEXE	120
EQUIPE DE REDACTION	166



B.P. : 6096 Yaoundé



Téléphone : (+237) 222 23 23 88



Fax : (+237) 222 22 41 58



Email: contact@minpmeesa.cm



Site web: www.minpmeesa.cm